Solidarité Laïque

RAPPORT STATUTAIRE

2021

RAPPORT MORAL
P. 4

RAPPORT D'ACTIVITÉ
P. 20

ÉLÉMENTS FINANCIERS
P. 114

RAPPORT DE LA COMMISSION
DE CONTRÔLE INTERNE
P. 195

RAPPORT MORAL
2021

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE p. 6

AGENDA STATUTAIRE 2021 p. 9

LES TEMPS FORTS DE LA VIE STATUTAIRE EN 2021 p. 10

LES ORGANISATIONS MEMBRES p. 12

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION p. 14

LES MEMBRES DU BUREAU p. 15

LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES p. 16

L'ALLIANCE AVEC AIDE ET ACTION p. 18

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Ce rapport moral s'écrit au moment où la guerre tue en Ukraine. Nous disons ensemble notre soutien à ce peuple, et à tous les peuples qui sont victimes de violences, de catastrophes, de la misère ou de l'exclusion. Nos énergies leur sont acquises, au bénéfice de la paix et pour l'unité des peuples.

Nous sommes 48 organisations, des dizaines de bénévoles, 50 délégations départementales, des centaines de partenaires dans le monde, qui faisons le pari d'une société éduquée, plus égalitaire et plus solidaire. Nos projets de coopération, qui relient les défenseurs de la laïcité au-delà des frontières, se développent. Avec les enseignants, les éducateurs et tous ceux qui pensent que l'éducation à la citoyenneté et à la fraternité est indispensable pour soigner notre planète et assurer à chacun.e une place digne dans un monde plus fraternel, nous construisons un savoir-faire de mieux en mieux reconnu.

NOTRE HUMANITÉ EST ÉPROUVÉE

2021 restera une année marquée par la violence de la maladie, de catastrophes climatiques et d'extrémismes aux formes diverses. Retour des talibans au pouvoir en Afghanistan, séisme dévastateur en Haïti, faillite politique et explosion de la pauvreté au Liban, radicalisations au sein de nos démocraties … les risques d'un embrasement de la violence sont présents.

Dans ces moments de conflits et de perte de repères, conscients bien sûr de l'extrême complexité des enjeux internationaux, nous voulons contribuer au développement du bien commun. Partout, le dialogue, le respect, la démocratie sont des enjeux majeurs. Les organisations membres de Solidarité Laïque partagent les valeurs qui rendent possible la préservation de la dignité humaine et le respect du vivant. C'est ce que nous mettons en œuvre au quotidien, dans nos instances et dans nos programmes d'action.
Et nous voyons une humanité qui met en œuvre des solutions !

DE NOS ACTIONS NAISSENT DE NOUVELLES FORMES DE SOLIDARITÉ ET D'ENGAGEMENT CITOYEN

Souvent à partir du chaos ou de la misère, dans des situations de crise, climatiques, économiques ou sociales. Toujours là où des femmes et des hommes, unis autour du principe de laïcité, mutualisent leurs forces, pour assurer à chaque humain, un accès à une éducation de qualité, inclusive et cadre de mixité sociale. Par-delà les frontières, les acteurs de nos actions, notamment les plus jeunes, construisent ensemble et se nourrissent réciproquement.

Sur les rives de la Méditerranée, si cruellement transformées en réceptacle des corps sacrifiés à la liberté, nous répondons par exemple, aux appels de citoyens engagés et permettons à des jeunes des deux rives Nord et Sud de trouver les voies d'une citoyenneté ouverte sur le monde, grâce au soutien de l'AFD et de tous nos partenaires.

L'éducation par l'art, la culture et le sport confère de l'audace à nos programmes ! Les nombreux artistes et responsables associatifs qui s'engagent à nos côtés doivent en être remerciés !

NOUS SOMMES PORTÉS PAR NOTRE PROJET "NOUVEL ÉLAN 2025"

1ère année de mise en œuvre de notre projet « Nouvel élan 2025 », 2021 s'est terminée sur un constat d'équilibre financier retrouvé, sur le développement de nos actions en France et dans le monde, sur une nouvelle dynamique de rapprochement entre le siège et nos délégations départementales. Les équipes opérationnelles, sous la conduite engagée de la délégation générale ont poursuivi leurs travaux en lien avec nos partenaires en France et dans le monde.

Notre rétablissement économique rend notre projet plus durable, avec une vigilance qui doit perdurer quant à notre suivi économique. De nouveaux partenariats nous donnent confiance en notre capacité à trouver des ressources pérennes.

Avec et en complémentarité des membres de l'union, nous maintenons vive la flamme de la solidarité et consolidons nos capacités opérationnelles qui s'appuient sur des savoir-faire en développement.

Nos laboratoires d'innovation sociale se multiplient, espaces où les jeunes développent leurs compétences pour demain, leur employabilité et leurs capacités citoyennes. Tel par exemple, le programme qui va permettre aux jeunes filles et aux femmes de Madagascar d'organiser des filières d'emploi. Nos antennes sont connectées entre elles et avec nos organisations françaises. Elles portent des transformations sociales, dans une approche interculturelle, respectueuse des droits humains. En regard, nous soutenons des projets solidaires menés en France, par des établissements scolaires et des associations ou encore des établissements de formation d'éducateurs et des ESPE.

Les membres du conseil d'administration ont poursuivi leurs travaux : quatre chantiers ont été lancés pour consolider notre organisation dans les territoires, pour renforcer notre Union en travaillant sur notre modèle économique et sur la dynamique d'adhésion et enfin développer nos réseaux avec notamment la signature d'un engagement pour créer une Alliance Éducation avec Aide et Action.

De nouveaux sujets viennent s'ajouter aujourd'hui pour parfaire notre gouvernance, répondre aux enjeux d'un réseau international, sécuriser notre organisation.

NOUS APPELONS À DE NOUVELLES TRANSFORMATIONS

Au sein des collectifs auxquels nous adhérons, nous défendons des propositions pour un monde où chaque jeune puisse prendre sa place dans un monde de fraternité. Place reconnue pour la société civile dans la mise en œuvre des politiques de développement, généralisation de l'éducation à la citoyenneté à la solidarité internationale, lutte contre les inégalités mondiales, égalité femme-homme comme principe transversal des politiques, telles sont nos attentes. Nous nous sommes mobilisés aussi pour une autre politique d'accueil des jeunes étrangers. Notre manifeste du mois d'avril dernier se fait l'écho des principes que nous défendons pour plus de liberté, d'égalité et de fraternité, par l'éducation.

Anne-Marie Harster

PRÉSIDENTE
SOLIDARITÉ LAÏQUE

AGENDA STATUTAIRE 2021

La crise sanitaire s'est transformée en crise sociale et contribue à déboussoler nos démocraties déjà fragilisées. Nous avons poursuivi notre parcours d'introspection et de réflexion. La Présidente a fait le constat que nous ne sous sommes pas laissés emporter par la tentation du repli sur soi qui guette nos sociétés et tant de nos concitoyen.ne.s.

Notre priorité de a été la sécurité et le maintien du travail des équipes, au siège comme dans les antennes. La vie statutaire est restée riche de 6 réunions de bureau, 5 réunions de CA et une Assemblée générale. Nous avons également maintenu notre Journée des membres annuelle. 4 ateliers sur le thème du Projet stratégique 2025 se sont ajoutés à cela afin de poursuivre le développement et le changement d'échelle. Un document finalisé a été remis lors de l'AG.

RÉUNIONS DU BUREAU
7 JANVIER
27 JANVIER
4 MARS
7 AVRIL
6 MAI
9 JUILLET
8 SEPTEMBRE
15 OCTOBRE
26 NOVEMBRE

CONSEILS D'ADMINISTRATION
4 FÉVRIER
9 AVRIL
11 JUIN
16 SEPTEMBRE
10 DÉCEMBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
25 JUIN

JOURNÉE DES MEMBRES
23 NOVEMBRE

JOURNÉE DES MEMBRES
DU 23 NOVEMBRE

« Nouvel élan 2025 : renforcer l'impact de nos actions et nos combats »

Pour mieux comprendre la mécanique des programmes et leurs contributions au changement social puis approfondir le cadre d'implication des membres (organisations, délégations départementales ou individuels), la Présidente et la Délégation générale ont proposé une présentation de 2 programmes à l'international : le PCPA (programme concerté pluri-acteurs) "Soyons Actifs/Actives" (Méditerranée) et le programme "Compétences Pour Demain" (Afrique de l'Ouest). Un échange entre les participant.e.s sur le cadre d'implication des membres s'en est suivi pour en nourrir les pratiques, au regard des propositions et des attentes de chacun.e.

La première partie de la rencontre s'est articulée autour de la stratégie menée et les enjeux politiques dans lesquels s'inscrit l'Union. La Présidente a développé un point d'actualité sur les combats que nous menons autour de nos missions (droit à l'éducation, laïcité, lutte contre les inégalités, etc.) puis a rappelé le cap stratégique 2025 et l'avancement du projet global.

La seconde partie a laissé place à l'opérationnel.
Le PCPA "Soyons Actifs Actives "a été présenté par Samia Frawes, coordinatrice des actions Bassin méditerranéen et référente genre. Les enjeux et les objectifs du programme ont été partagés, le rôle des organisations membres impliquées a été valorisé au travers de leurs actions. Le responsable de chaque pôle thématique (éducation, démocratie locale et participative, ESS/insertion socioprofessionnelle) a développé les enjeux et les activités ainsi que les besoins identifiés en termes d'appui technique et institutionnel.

Pascal Kouamé, Directeur Opérationnel des Programmes internationaux s'est prêté au même exercice pour "Compétences Pour Demain", avec Bernisse Soualy, responsable du Laboratoire d'Innovations Sociales (LABIS) de Porto Novo (Bénin) qui a fait connaitre les objectifs, les activités et les besoins identifiés en termes d'appui technique et institutionnel.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE

Cette année encore, le confinement nous a astreint à organiser l'Assemblée Générale à distance, appuyé.e.s dans cette démarche par un choix d'outils technologiques efficaces et une implication très forte des personnels. La participation élevée des organisations membres et la bonne orchestration de l'événement ont permis la réussite de ce rassemblement digital.

Notre Assemblée générale s'est tenue le 25 juin à Paris, autour de 70 participant.e.s.
Nos orientations ont été amorcées depuis quelques années déjà et même si la rigueur reste de mise, les résultats sont encourageants.

LES TEMPS FORTS
DE LA VIE STATUTAIRE EN 2021

CATÉGORIE I
COEFFICIENT 1
130 VOIX

ADOSEN - PRÉVENTION SANTÉ MGEN
AFEV
AGIR ABCD
ALEFPA
ANIMAFAC
APAJH
ARTS ET VIE
ED4FREE
EEDF
ENTRAIDE ET SOLIDARITE DES LIBRES PENSEURS
ENTRAIDE UNION
FCPE
FDDEN
FEDERATION DROIT HUMAIN (FDH)
FEDERATION GENERALE DES PEP
FGR
FOEVEN
FRANCAIS DU MONDE (ADFE)
FTCR
GCU
GLMU
GRAND ORIENT DE FRANCE
GREF
JPA
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
MAE SOLIDARITE
MISSION LAIQUE FRANCAISE
MUTUELLE DES AFFAIRES ÉTRANGERES EUROPENNES
MUTUELLE DES MOTARDS
PREVENTION MAIF
SGEN CFDT
SI EN UNSA EDUCATION
UNCME

CATÉGORIE II
COEFFICIENT 5
250 VOIX

CEMEA
CGT - FO
FRANCAS
FSU
OCCE
SE - UNSA
SNUIIPP
UNSA
UNSA - EDUCATION

CATÉGORIE III
COEFFICIENT 15
550 VOIX

U-MAE
ASL

CATÉGORIE IV
COEFFICIENT 30
1000 VOIX

CASDEN-BP
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
MAIF
MGEN

& 47 ADHÉRENTS INDIVIDUELS
(COEFFICIENT 1 - VOIX)

LES ORGANISATIONS MEMBRES
DE SOLIDARITÉ LAÏQUE EN 2020

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADOSEN - **JEAN-LOUIS CARDEILLAT**
ALEFPA - **APSA FATOU LOUM**
ARTS ET VIE - **JACKIE FONFRIA**
APAJH - **MONIQUE BEYSSEN / JACQUES DURAND**
AUTONOME SL - **CLAUDE BARTHEZ**
CASDEN-BP - **CLAUDE AMARI**
CEMEA - **ISABELLE PALANCHON**
ENTRAIDE UNION - **JEAN-PIERRE LAMOTTE**
FCPE - **FLORENCE CLAUDEPIERRE**
FG / PEP - **AGNES BATHIANY**
FGR / FP - **ANNICK MERLEN**
FRANÇAIS DU MONDE / ADFE - **JEAN LOUIS SABATIE**
FRANCAS - **YANN RENAULT**
FSU - **JACQUES ROHMER**
JPA - **JACQUES DURAND / CHRISTIAN DOMINE**
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT -
JEAN-PAUL DELAHAYE / ERIC FAVEY
MAE - **STÉPHANE AMICI / MARIE-HÉLÈNE LE COLLETER**
MAIF - **ISABELLE MAUPIN**
MGEN - **ANNE-MARIE HARSTER**
MISSION LAÏQUE FRANCAISE - **ROGER PILHION**
OCCE - **JEAN-PIERRE POLETTO**
PREVENTION MAIF - **NOËLLE BEAU**
SNUIPP / FSU - **ALEXANDRA BOJANIC**
SE / UNSA - **RÉMY SIRVENT**
SGEN / CFDT - **MICHEL DEBON**
UNSA / ÉDUCATION - **BENOIT KERMOAL**
ADHÉRENT INDIVIDUEL - **ROGER CRUCQ**

LES MEMBRES DU BUREAU
ÉLUS LE 25 JUIN 2021

PRÉSIDENTE

ANNE-MARIE HARSTER - MGEN

VICE-PRÉSIDENTS

JEAN-PAUL DELAHAYE - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
MICHEL DEBON - SGEN-CFDT
JEAN-PAUL DELAHAYE - CNAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

ISABELLE PALANCHON - CEMEA

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

YANN RENAULT - LES FRANCAS

TRÉSORIER

ROGER CRUCQ - ADHÉRENT INDIVIDUEL

TRÉSORIER ADJOINT

CLAUDE AMARI - CASDEN

MEMBRES

JACKIE FONFRIA - ARTS ET VIE
ISABELLE MAUPIN - MAIF

RENFORCER LE LIEN SOCIAL SUR **L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

Les délégations départementales de Solidarité Laïque (DDSL) agissent dans le cadre d'orientations définies par l'Assemblée générale et mises en œuvre par le Conseil d'administration.* Un lien régulier est établi avec les équipes du siège, bénévoles et salarié.e.s pour croiser les actions.

Comme précisé dans les statuts, « les actions menées dans les départements sont soit d'impulsion nationale, soit d'origine locale ». En lien avec les programmes et microprojets de Solidarité Laïque, elles sont coordonnées par des délégué.e.s départementaux.départementales.

LES PROGRAMMES ET ACTIVITÉS PORTÉS PAR LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

VACANCES ET INSERTION (VEI)
PAR L'ÉDUCATION POUR LA SOLIDARITÉ (PEPS)
PAR L'ÉDUCATION POUR L'AVENIR (PEPA)
LA RENTRÉE SOLIDAIRE
LES DROITS DE L'ENFANT
DIFFUSION DES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Le rôle des délégations départementales

\ Représenter Solidarité Laïque et mettre en œuvre le projet associatif au niveau local
\ Associer dans l'action les représentant.e.s départementaux.départementales des organisations du collectif ainsi que leurs militant.e.s et bénévoles
\ Développer des partenariats territoriaux (pouvoirs publics, associations) dans une logique de mise en réseau
\ Renforcer au quotidien le lien social

Les délégations départementales rendent compte de leurs actions dans un rapport d'activité et financier annuel et réunissent une assemblée plénière une fois par an.

La complémentarité des acteurs.actrices génère des synergies qui transforment des parcours de vie et nourrissent des initiatives porteuses d'espoir dans les quartiers, en ville ou dans les zones rurales. **Comme pour nos actions à l'international, l'objectif militant reste le même : le développement humain et social.**

LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

13 BOUCHES-DU-RHÔNE
14 CALVADOS
15 CANTAL
17 CHARENTE-MARITIME
18 CHER
23 CREUSE
26 DRÔME
28 EURE-ET-LOIR
29 FINISTÈRE
34 HÉRAULT
35 ILLE-ET-VILAINE
40 LANDES
42 LOIRE
44 LOIRE-ATLANTIQUE
45 LOIRET
49 MAINE-ET-LOIRE
54 MEURTHE-ET-MOSELLE
55 MEUSE
56 MORBIHAN
57 MOSELLE
59 NORD
62 PAS-DE-CALAIS
67 BAS RHIN
69 RHÔNE
70 HAUTE SAÔNE
71 SAÔNE ET LOIRE
76 SEINE MARITIME
78 YVELINES
79 DEUX-SÈVRES
86 VIENNE
87 HAUTE-VIENNE
88 VOSGES
90 TERRITOIRE DE BELFORT
91 ESSONNE
92 HAUTS-DE-SEINE
93 SEINE-SAINT-DENIS
94 VAL-DE-MARNE
976 MAYOTTE

LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES EN FRANCE

CRÉATION DE
L'ALLIANCE ÉDUCATION

Aide et Action et Solidarité Laïque décident de poursuivre leur parcours commun en créant une alliance dans le but de développer l'impact de leurs actions respectives et de consolider ensemble un écosystème d'organisations françaises agissant au niveau international dans le domaine de l'éducation.

Après plusieurs mois de discussion et de rencontres entre leurs instances de gouvernance, Solidarité Laïque et Aide et Action constatent qu'elles partagent un même positionnement sur l'éducation émancipatrice et inclusive, un socle de valeurs communes, une conception de la solidarité internationale et des pratiques d'intervention similaires. Portant une analyse commune sur l'intérêt d'une association entre elles, elles s'engagent à construire un cadre partagé pour une alliance durable. Elles s'engagent dans un processus de développement d'initiatives communes, appuyées sur une logique d'expérimentation de valorisation de leur expertise et de déploiement.

Sur la base de ce socle commun et des contextes changeants, l'alliance des deux organisations permettra d'accompagner les populations les plus fragiles pour des réponses adaptées et innovantes aux enjeux et réalités qui sont les leurs.

Au cœur des crises que traversent les populations humaines partout sur la planète, dans un monde de plus en plus complexe et interdépendant, la situation de l'éducation présente de nombreuses régressions et aussi de nouvelles opportunités de développement. Les réponses nécessitent d'être pensées sur le temps long, appuyées sur des logiques systémiques, liant notamment éducation, insertion, santé, environnement, culture.

L'Alliance Education repose sur le principe d'un modèle organisationnel qui préserve pour Solidarité Laïque et pour Aide et Action leur histoire propre, leurs valeurs singulières et leur indépendance à poursuivre leur stratégie de développement endogène.
Les mutualisations envisagées garantiront la consolidation des projets communs expérimentaux, et permettront de trouver ensemble les moyens de les déployer et de les financer. Dans le cadre de l'alliance, les deux organisations ont identifié des points de renforcement mutuel de leurs pratiques, de leurs équipes et de leurs approches par l'autre membre de l'alliance. L'alliance vise à systématiser le réflexe de collaborer avec l'autre organisation.

L'alliance a été signée dans les locaux de Aide et Action le 26 novembre 2021 entre les présidents Jean-Pierre Pichaut et Anne-Marie Harster.

L'ALLIANCE
AVEC AIDE ET ACTION

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

SOMMAIRE

LE MOT DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE p. 22

SOLIDARITÉ LAÏQUE DANS LE MONDE

APERÇU DE NOS ACTIVITÉS DANS PLUS DE 25 PAYS p. 24
LES ANTENNES SOUS-CONTINENTALES p. 26
LES ÉQUIPES p. 27

PROGRAMMES & ACTIVITÉS

PARTIE 1 - JEUNESSE, EMPLOYABILITÉ & CITOYENNETÉ MONDIALE p. 31
PARTIE 2 - COOPÉRATION ÉDUCATIVE & INCLUSIVE p. 53
PARTIE 3 - VIVRE ENSEMBLE & RÉDUCTION DES INÉGALITÉS p. 75
PARTIE 4 - DÉVELOPPEMENT PERSONNEL, SPORTIF & CULTUREL p. 89
PARTIE 5 - LES OPÉRATIONS DE COLLECTES p. 95
PARTIE 6 - LE PARRAINAGE ÉDUCATIF p. 101
PARTIE 7 - LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION p. 109

LE MOT DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Sortir de la pandémie, poursuivre notre action de façon bien ordonnée suivant un schéma prospectif issu d'analyses documentées tout en comprenant que les menaces sur notre planète ne font que s'accroître et fragiliser encore davantage les populations les plus désavantagées, être prêts à réagir et à changer nos plans si l'actualité le commandait, autant de défis que nous avions identifiés et que nous nous préparions à affronter.

Notre introduction au rapport statutaire 2020 rappelait cette obligation de résoudre cette équation ardue entre sécurisation de l'organisation, concentration sur quelques priorités et nécessité d'une action/réaction adaptée aux circonstances. Avoir une bonne connaissance du terrain et de ses pièges probables devait permettre de les éviter et nous nous y sommes employés. Mais deux éléments ont été insuffisamment appréhendés et restent en suspens.

Premièrement, l'idée d'une gestion à distance des projets qui nous avait paru fonctionner remarquablement dans la première phase de la pandémie a dû être plus que nuancée. La perte de contact en présentiel s'est accompagnée finalement de bien d'autres inconvénients : difficultés de suivi des projets, défaut d'analyse des changements à apporter, perte de cohérence des actions, dilution des responsabilités, défaut de vision d'ensemble… Bien des conséquences négatives ont pu être constatées qui nous ont amené.e.s à opérer des corrections, à multiplier les missions et à consolider nos programmes.

En deuxième lieu, si nous savions que le temps des crises de toutes sortes était venu, nous n'en avions pas imaginé l'ampleur, impliquant un rééquilibrage entre gestion de l'action et réaction aux crises.
Coups d'état au Mali, en Guinée, au Niger, au Burkina Faso, coup de force du Président Kaïs Saïed en Tunisie, qui s'apparente à un coup d'état institutionnel, mais aussi émeutes de la jeunesse au Sénégal ou plongée dans la crise économique et sociale du Liban, une bonne partie des territoires où nous intervenons aux côtés de nos partenaires s'est retrouvée dans une situation de crise plus ou moins violente, subie en premier lieu par les populations les plus fragiles.
Le 15 août 2021, l'Afghanistan retombait dans le pire des obscurantismes, 20 ans après le départ des Talibans et les droits des femmes, des filles ont été au fur et à mesure minorés, violés jusqu'à l'extrême, jusqu'à leur invisibilisation.
Au même moment, le 14 août, un nouveau séisme se produit en Haïti qui met 1,2 millions de personnes dont 500 000 enfants à la rue. Une semaine plus tard démarre la saison des cyclones qui achève de désoler la partie sud de l'île où nous intervenons. La dimension de la catastrophe nécessite des moyens importants et urgents. L'antenne d'Haïti est entrée en action immédiatement, prouvant ainsi la pertinence d'avoir une antenne régionale dotée de moyens d'intervention rapides, malgré les dommages importants, personnels, subis par nos collègues et ami.e.s.

Côté France, une mobilisation se met en place pour apporter secours aux Haïtien.ne.s. Deux points positifs cependant : les écoles précédemment reconstruites par Solidarité Laïque ont tenu le coup et l'articulation entre responsabilités françaises d'un côté et responsabilités et organisation de l'aide en Haïti.

Action / réaction : deux faces de la même ambition, celle qui consiste à agir ensemble, membres de Solidarité Laïque et partenaires des sociétés civiles des pays, dont la France, où nous concentrons nos moyens. Plus que jamais nous devons prévoir, anticiper les crises mais plus que jamais nous devons éviter de nous enfermer dans des projets uniquement réactifs et palliatifs à un état chaotique du monde et continuer, malgré tout, à porter des projets par l'éducation qui contribuent à émanciper, créer, faire grandir et coopérer pour un monde plus apaisé.

Nos moyens d'intervention, humains et financiers doivent répondre à cette apparente contradiction. L'accent en 2021 a donc été mis sur une meilleure définition des métiers et sur une gestion améliorée des finances. Alimenter nos fonds propres n'est pas seulement nécessaire en termes de bonne gouvernance financière, ça l'est plus encore pour avoir la capacité de répondre aux incessants séismes qui secouent l'état du monde et également de soutenir les initiatives spontanées des terrains, des jeunesses, les nouvelles luttes citoyennes pour les droits humains et de la planète…

Nos résultats financiers 2021 et la construction de nos outils financiers pour les années à venir sont la traduction de cette volonté d'être capables d'être présents de façon qualitative et quantitative dans ces situations troublées. De même, la formation des personnels devra répondre à la nécessité d'adapter davantage nos moyens d'action à un monde plus complexe, plus incertain.

La pandémie n'a pas été vaincue mais d'autres catastrophes accaparent nos pensées et nous forcent à apprendre à vivre avec elle(s). Tant bien que mal… Nous poursuivons notre chemin en ayant l'impression d'avoir vaincu bien des obstacles et en mettant toutes nos forces pour améliorer et augmenter nos actions avec nos partenaires, nos membres, nos antennes, nos délégations départementales, nos bailleurs etc… Tout cela en ayant en tête l'idée d'un monde meilleur pour nous, pour nos enfants partout dans le monde et pour la planète.

Un monde meilleur ?
L'année 2021 s'est terminée sur une montée progressive des tensions entre la Russie et l'Ukraine qui se sont caractérisées par un renforcement militaire russe aux frontières de l'Ukraine, en Biélorussie et aussi en Crimée. Si une invasion armée de l'Ukraine semblait alors être un scénario improbable, les avertissements alarmistes et répétés de Washington, les tensions de plus en plus menaçantes ont achevé de créer un sentiment d'incertitude sur l'avenir et la nécessaire appréhension des enjeux auxquels nous serions confrontés l'année suivante. Nous savons aujourd'hui que le pire s'est produit: les digues se sont rompues et la guerre a déferlé sur l'Europe, annonciatrice d'autres catastrophes partout dans le monde et sur tous les continents.

Il faudra à nouveau s'interroger collectivement pour tenter de trouver des réponses aux flots d'injustice que la guerre engendre et aux inégalités sociales, économiques que les crises politiques accentuent, tout en combattant pour « ne laisser personne de côté » (terme fondateur pour les ODD) afin, à notre niveau, d'agir / réagir.

Alain Canonne
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
SOLIDARITÉ LAÏQUE

Carole Coupez
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE ADJOINTE
SOLIDARITÉ LAÏQUE

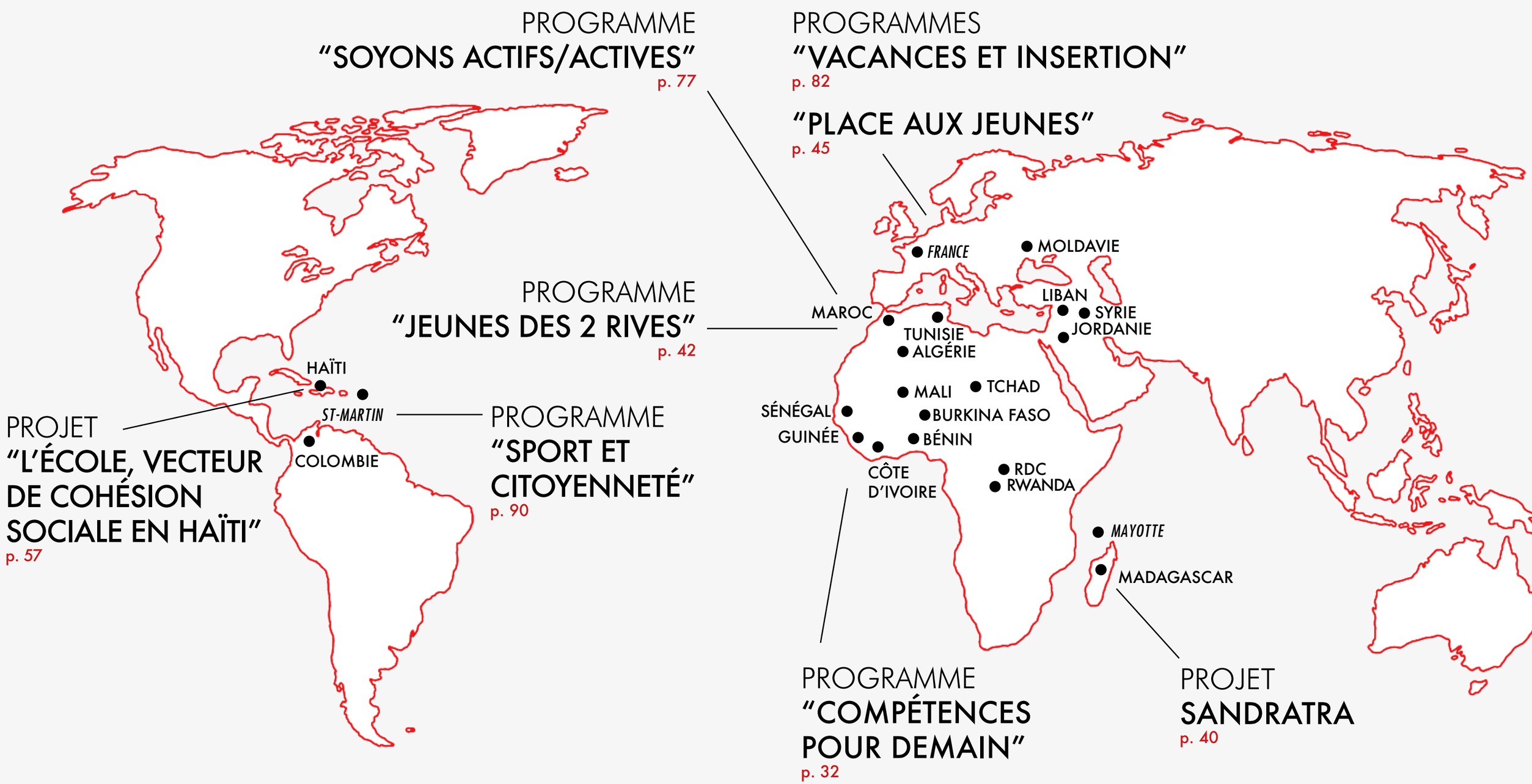

* carte non exhaustive

SOLIDARITÉ LAÏQUE
DANS LE MONDE

APERÇU DE NOS ACTIVITÉS
DANS PLUS DE 25 PAYS

UN ANCRAGE TERRITORIAL
POUR DES ACTIONS INCARNÉES

La création d'entités juridiques locales et leur activation au sein d'antennes de Solidarité Laïque a permis de développer l'appartenance des équipes à un réseau international tout en cultivant une grande reconnaissance au niveau local. Cette structuration renforce les responsabilités et l'autonomie des acteurs.actrices et partenaires locaux.locales, rend plus cohérentes nos actions sur les territoires et contribuer à diversifier les sources de financement.

D'envergure régionale, les antennes sont situées dans des pays représentant un intérêt stratégique. Des bureaux locaux animés par un correspondant peuvent être créés dans les pays de la zone et rattachés à l'antenne.

Le rôle des antennes en réponse à l'évolution de notre mission sociale et en tenant compte des logiques territoriales :

\ Mener des projets de développement locaux sur financements locaux
\ Être les relais techniques de nos programmes financés sur budgets bi ou multilatéraux
\ Monter des dossiers de projets et capter les financements d'autres bailleurs pour consolider nos programmes financés en France par l'AFD
\ Proposer à nos membres d'intervenir sur des projets financés sur les territoires concernés par des bailleurs bi ou multilatéraux
\ Bâtir des partenariats avec d'autres ONG
\ Trouver les moyens pour se pérenniser en mettant en place des projets territoriaux locaux

3 ANTENNES FONCTIONNELLES	**AFRIQUE DE L'OUEST** **CARAÏBES** **MÉDITERRANÉE**
2 ANTENNES EN PROJET	**AFRIQUE CENTRALE** **OCÉAN INDIEN**

LES ANTENNES
SOUS-CONTINENTALES

L'ÉQUIPE SOLIDARITÉ LAÏQUE
AU SIÈGE PARISIEN
(AU 1ER JANVIER 2021)

\ **Alain Canonne -** Délégué Général
\ **Arnaud Dupuis -** Chargé de mission Afrique de l'Ouest et Caraïbes
\ **Auray Aun -** Directeur Opérationnel Alliances et Réseaux
\ **Benjamin Pelus -** Responsable Transition Numérique
\ **Brahim Ouhsousou -** Chargé de mission administratif et financier
\ **Camille Joseph -** Chargée de mission ressources pédagogiques / ECSI
\ **Carole Coupez -** Déléguée Générale Adjointe
\ **Caroline Simonot-Pierrot -** Attachée de Délégation générale - Responsable du suivi RH
\ **Christelle Mignot -** Responsable Alphabétisation
\ **Florence Bouh-Mana -** Chargée multicanal / DPO RGPD
\ **Jérémie Morfoisse -** Directeur Opérationnel ECSI
\ **Judith Chavalarias -** Responsable Afrique de l'Ouest - Caraïbes / Référente qualité
\ **Karine Lacroix -** Sécrétariat et accueil
\ **Kim-Ly N'Guyen Huu -** Responsable du suivi administratif et financier
\ **Majda Devienne -** Responsable du développement des ressources
\ **Mandioukette N'Diaye -** Chargé de mission ECSI
\ **Marcus Onalundula -** Responsable audiovisuel
\ **Morgane Bages -** Chargée de communication digitale
\ **Muriel Scheuer -** Chargée de mission VEI
\ **Nathalie Puech -** Responsable Comptable
\ **Pascal Kouamé -** Directeur Opérationnel Afrique de l'Ouest - Amérique Latine - Caraïbes
\ **Raphaëlle Rabemananjara -** Chargée de mission Jeunesse
\ **Samia Frawes -** Coordinatrice actions Bassin Méditerrannéen / Référente genre
\ **Stefan Petrus -** Agent polyvalent
\ **Vanessa Perez -** Chargée de mission administratif et financier
\ **Yasmine Sadji -** Directrice Opérationnelle France

L'ÉQUIPE SOLIDARITÉ LAÏQUE **AFRIQUE DE L'OUEST**

BÉNIN

\ **Bernisse Soualy -** LABIS Porto-Novo - Coordinatrice
\ **Cadnel Dossou -** LABIS Porto-Novo - Chargé de mission employabilité
\ **Élisée Ditcharé -** LABIS Porto-Novo - Chargé de mission engagement citoyen
\ **Oxyann Djidonou** -LABIS Porto-Novo - Responsable administratif et financier

BURKINA FASO

\ **Abdoul Kader Zonou -** Antenne Régional/Projet EEPR - Assistant Technique
\ **Angelina Tapsoba -** LABIS de Ouaga - Responsable administratif et financier
\ **Aubin Sansono Some** - Antenne régionale - Responsable du Reporting, Suivi / évaluation et capitalisation
\ **Augustin Savadogo -** LABIS Transnational - Chargé de Mission Socio-Culturel/ Assistant Direction OP
\ **Diabadou Nadinga -** Antenne régionale - Assistant programme FISONG Alpha
\ **Ganza Buroko -** Antenne régionale - Directeur régional adjoint - delegué aux opérations
\ **Gertrude Ouedraogo -** Antenne régionale - Directrice Administratif et Financier
\ **Hamtandi Lankoandé -** Antenne régionale / projet EEPR - Assistant Technique
\ **Jeanne Bognini -** Antenne régionale - Comptable
\ **Nadège Kabré -** LABIS Ouagadougou - Coordinatrice
\ **Noaga Pierre Sawadogo** - Antenne régionale - Directeur régional
\ **Romaric Zougba -** LABIS Transnational - Chargé de mission Sport
\ **Sylvia Audrey Toni** - Antenne régionale - Assistante comptable et logistique

CÔTE D'IVOIRE

\ **Allou Affouet Ruth Bony -** LABIS Abidjan - Responsable administratif et financier
\ **Desiré Adade -** LABIS Abidjan - Chargée de mission engagement citoyen
\ **Mielissa Bello -** LABIS Abidjan - Chargée de mission employabilité
\ **Serge Kouame -** LABIS Abiddjan - Coordinateur

GUINÉE

\ **Diariatou Diallo -** LABIS Conakry - Chargée de mission engagement citoyen
\ **Mady Diawando -** LABIS Conakry - Coordinateur
\ **Nankoria Bah -** LABIS Conakry - Chargée de mission employabilité
\ **Romanus Dweggah -** LABIS Conakry - Comptable

MALI

\ **Djénéba Diarra -** LABIS Bamako - Chargée de mission employabilité
\ **Kadiatou Traoré -** LABIS Bamako - Coordinatrice
\ **Patrice Tom Maïga** - LABIS Bamako - Responsable administratif et financier
\ **Salifou Fomba -** LABIS Bamako - Chargé de mission engagement citoyen

SÉNÉGAL

\ **Alioune Badara Traoré** - LABIS Dakar - Responsable administratif et financier
\ **Amadou Thiam -** LABIS Dakar - Chargé de mission employabilité
\ **Basile Ouedraogo -** LABIS Dakar - Chargé de mission engagement citoyen
\ **Meissa Toure -** LABIS Dakar - Coordinateur

L'ÉQUIPE SOLIDARITÉ LAÏQUE **CARAÏBES**

PORT-AU-PRINCE

\ **Christella Cerellus -** Ménagère
\ **Erian Iris -** Gardien
\ **Geralda Sainville -** Chargé de Programme
\ **Junior Mercier -** Directeur de l'antenne Caraïbe
\ **Rose Estelle Théodore -** Assistante de direction
\ **Rose Merline Pierre -** Administratrice
\ **Rouzier Sintilet -** Chauffeur
\ **Sindy Jean-Baptiste -** Chargée de communication

GRAND'ANSE

\ **Brutus Pierre Michel -** Assistant administratif et logistique
\ **Emmanuella Exateur -** Chargée de projet
\ **Josée Julnessol -** Chauffeur/ Coursier
\ **Marie-Ange Grifonne -** Ménagère

NIPPES

\ **Civita Daniel -** Assistante Administrative
\ **Jean-Charles Minois -** Gardien
\ **Marc Rony Chroné -** Chauffeur / Coursier
\ **Willy Fortuné -** Chargé de projet
\ **Ymmacula Louimaire -** Ménagère

TUNIS

Abdelhmid Gmari - Chargé de mission Audiovisuel
Fouad Boutmak - Consultant - coordinateur Programme SalaM
Ghada Hadhbaoui - Chargée de communication
Helmi Hosni - Directeur Administratif et financier
Ilyes Gaidi - Directeur opérationnel
Khouloud Hamdi - Coordinatrice éducation
Karima Amami - Stagiaire "Jeunes des 2 rives"
Marwa Ghribi - Chargé de mission suivi finances
Mourad Chebbi - Chargé de mission logistique
Sirine Khedher - Coordinatrice démocratie locale et participative
Sylva Salanga - VSI

SIDI BOUZID

Nasreddine Ayouni - Coordinateur de bureau - référent ISP/ ESS

L'ÉQUIPE SOLIDARITÉ LAÏQUE **MÉDITERRANÉE**

PROGRAMMES & ACTIVITÉS 2021 - **PARTIE 1**

JEUNESSE, EMPLOYABILITÉ & CITOYENNETÉ MONDIALE

ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOYABILITÉ ET LA PARTICIPATION CITOYENNE P. 32

AUTONOMISER LES JEUNES MÈRES CÉLIBATAIRES DÉSCOLARISÉES À MADAGASCAR P. 40

POUR UNE CITOYENNETÉ OUVERTE SUR LE MONDE EN FRANCE, AU MAROC ET EN TUNISIE P. 42

RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES DANS LE MONDE P. 45

ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOYABILITÉ ET LA PARTICIPATION CITOYENNE **EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Le programme "Compétences pour Demain" (CPD) traduit la volonté de Solidarité Laïque et de ses partenaires, de favoriser l'insertion sociale, économique et citoyenne des jeunes des quartiers périphériques des grandes villes au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali et au Sénégal.

BAILLEUR
AFD

PARTENAIRES FRANCE
AIDE ET ACTION
MINISTÈRE DE L'EUROPE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
MANUCOOP

LABIS DE OUAGADOUGOU

Lancé officiellement en février 2021, le Laboratoire d'Innovations Sociales (LABIS) de Ouagadougou accompagne des jeunes dans la construction et le renforcement de leur prise de rôle au sein de leurs communautés, dans un contexte sécuritaire, politique et sanitaire difficile qui rend plus que nécessaires et urgentes des actions concrètes et innovantes sur les axes prioritaires du programme. Les actions du LABIS de Ouagadougou au cours de l'année ont porté sur les thèmes de la protection de l'environnement, la participation citoyenne de la jeunesse, l'utilisation des TIC, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, la promotion de l'accès des jeunes à des emplois sécurisés.

PARTENAIRES AU BURKINA FASO
RODEB
LES COLLECTIVITÉS
LE PNVB

\ Sur la question environnementale, le LABIS de Ouagadougou a formé une vingtaine de jeunes animateurs (issus de ses clubs d'engagement citoyen) en gestion de déchets pour la sensibilisation et le suivi accompagnement de 200 ménages, organisé un atelier de recyclage de déchets (pneus), accompagné des activités de reboisement portées par ses clubs, accompagné une association de jeunesse à la réalisation de spots de sensibilisation à l'écocitoyenneté, accompagné une association dans la formation de jeunes aux métiers des énergies renouvelables ;

EN 2021, L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU LABIS DE OUAGADOUGOU ONT PERMIS DE TOUCHER **675 JEUNES DONT 251 FILLES (SOIT 37,19 % DE FILLES)**

\ Sur la participation citoyenne de la jeunesse : accompagnement des clubs d'engagement citoyen à leur structuration (AG constitutive, mise en place de bureau, installation officielle), déploiement d'actions communautaires, accompagnement de mouvements associatifs, organisation d'une conférence sur la paix, d'un atelier sur le stand up comedy, de théâtre, mise en place d'un club culturel et organisation de la première conférence des jeunes de Ouagadougou ;

\ Sur l'utilisation de TIC : formation de jeunes en marketing digital, en infographie, à MS Project, à la cartographie. Des organisations de jeunesse ont été accompagnées dans l'organisation de séances de sensibilisation et de formation sur l'utilisation des réseaux sociaux. Des jeunes ont également été formés par des partenaires sur l'utilisation des données sur les réseaux sociaux ;

\ Sur la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes : organisation d'une mini foire d'exposition lors du lancement officiel, inscription de jeunes à des foires et salons (salon des PME et Banques de l'UEMOA, foire des Associations et ONG), organisation d'une conférence sur le circuit de l'art, atelier de broderie. Un programme d'incubation de 20 jeunes porteurs de projets a été lancé en fin d'année. Des jeunes du LABIS ont également bénéficié de formations en entrepreneuriat selon l'approche synergie genre et agrobusiness et en éducation financière par le biais de partenaires ;

\ Sur l'employabilité, en plus des formations sur les techniques de recherche d'emploi et l'accompagnement à la recherche d'emploi, une action pour une « Alternative de transition des Jeunes de la précarité à l'employabilité » a été lancée avec une phase expérimentale avec des jeunes du secteur informel commercial.

LABIS DE DAKAR (MBAO)

L'objectif du LABIS de Dakar est de soutenir les initiatives des jeunes des communes de Mbao, Keur Massar et Rufisque en faveur des changements socioéconomiques avec comme enjeu de développer leurs compétences en vue de renforcer leur employabilité et leur participation citoyenne. En matière de formation, la théorie et la pratique combinées permettent de faciliter l'assimilation des connaissances et compétences.

À l'issue de certaines activités, certains jeunes comptent lancer leur propre activité et d'autres ont l'ambition de se constituer en groupement d'intérêt économique (GIE) afin de mettre sur pied leur propre entreprise.

PARTENAIRES AU SÉNÉGAL
ONG REVES
ANPEJ (AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES)

EN 2021, EN 5 MOIS D'ACTIVITÉS, LE LABIS DE DAKAR, A ORGANISÉ 35 ACTIVITÉS.
780 JEUNES PARTICIPANTS DONT 413 GARÇONS ET 367 FILLES

Axe engagement citoyen

\ Action de solidarité aux impactés des inondations de Keur Massar
\ Soutien à l'initiative communautaire jeunes filles MED (reboisement et nettoiement)
\ Soutien à l'initiative communautaire d'une volontaire au quartier Fallou Sene (nettoiement)
\ Préparation de la conférence des jeunes (porteurs d'idées de projets PME)
\ Activité de décoration et de peinture des murs du LABIS
\ Atelier Standup comedy par Christolin Rodlin
\ Formation en cartographie phase théorique (3 week-ends)
\ Formation en cartographie phase pratique-terrain (3 week-ends)
\ Formation en engagement citoyen (M. Coly)
\ Conférence des jeunes
\ Journée de reboisement à Petit Mbao avec l'Association des jeunes «Téranga»
\ Engagement citoyen communautaire avec le CADEJ
\ Soutien à l'initiative des jeunes en faveur de changement socio-économique d'une volontaire
\ Atelier de recyclage de déchets
\ Cinéclub : projet de film de sensibilisation en collaboration avec SangomArt (Séance 1)
\ Cinéclub : projet de film de sensibilisation en collaboration avec SangomArt (Séance 2)
\ Cinéclub : projet de film de sensibilisation en collaboration avec SangomArt (Séance 3)
\ Formation des formateurs en engagement citoyen

Axe employabilité

\ Initiation à la maçonnerie
\ Journée découverte LABIS avec le Centre ESTEL
\ Atelier de formation des formateurs avec Manucoop
\ Création des coopératives éphémères avec Manucoop
\ Formation en photographie par Nyaba Ouedrago
\ Formation en informatique avec les filles de l'Association REEL
\ Formation en audiovisuel par Marcus
\ 48H de renforcement de capacités en création d'entreprise N°1
\ 48H de renforcement de capacités en création d'entreprise N°2
\ Formation en communication avec les jeunes filles du centre MED
\ Formation en information avec les jeunes filles du centre MED
\ Weed end du savoir (Business plan)
\ Renforcement de capacités entrepreneurs (PME) en élaboration de Projet et entreprenariat N°1
\ Renforcement de capacités entrepreneurs (PME)en élaboration de Projet et entreprenariat N°2
\ Formation en micro-jardinage
\ Formation en élevage de poulets de chair
\ Formation en leadership et prise de parole en public

LABIS D'ABIDJAN (YOPOUGON)

Au sein des territoires, les équipes pays se doivent entre autres, de susciter la participation des jeunes à travers leurs prises de rôles et la structuration de projets innovants au sein de la communauté. À cet effet, il a été mis en place une conférence des jeunes dont le rôle a porté essentiellement sur la préparation d'une démarche de dialogue structuré Jeunes – partenaires, autorités de la collectivité, leaders communautaires, etc.

Après une période de préparation (formation sur le plaidoyer, sur la gestion de la vie associative) ces jeunes ont procédé à l'identification de la problématique de l'insalubrité urbaine qui mine la commune de Yopougon. Cette problématique a fait l'objet d'un plaidoyer lors de la première édition de la commission territoriale tenue le 11 janvier 2022 à Astoria Palace. Cette première édition a vu la participation des autorités de la collectivité territoriale, des chefs coutumiers, autres leaders communautaires et entrepreneurs.

PARTENAIRES EN CÔTE D'IVOIRE
DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN
MAIRIE DE YOPOUGON
MAIRIE SONGON

Après une première période d'exercice perturbée par la survenue de la pandémie COVID-19, l'année 2021 a été la période qui a vu la mise en œuvre effective des activités du programme.

\ La mise en place du LABIS physique dans la commune populaire de Yopougon ;

\ Le recrutement d'un coordinateur et d'une responsable administrative et financière rendant ainsi complète l'équipe d'animation du LABIS ;

\ La participation aux activités transnationales ;

\ Axe engagement citoyen : la stratégie de déploiement des activités a consisté en la capacitation des jeunes en éducation à la citoyenneté et leur prise de rôle au sein de leur communauté à travers la mise en place des clubs d'engagement citoyen dans des quartiers de la commune de Yopougon ; ces clubs constitués ont mis en œuvre des activités dans leur environnement selon un plan d'action élaboré en toute autonomie sur la base d'analyse situationnelle. Ces activités ont essentiellement porté sur des actions d'assainissement, de sensibilisation, de recyclage et de plaidoyer à l'endroit des administrés et des leaders communautaires. Notons aussi la mise en place de certains groupes thématiques notamment le club culturel (cinéma, théâtre, slam…) qui appui les différentes activités par l'utilisation de canaux innovants divers ;

\ Axe employabilité : la stratégie déployée consiste à prendre en compte le parcours individuel des jeunes se présentant au LABIS et à développer des activités de renforcement de capacités en fonction des attentes des différents profils, la mobilisation de ressources externes. Ainsi il a été organisé des ateliers de formation en marketing digital, initiation à l'infographie, élaboration d'un business plan, photographie et audiovisuel, formation des formateurs en alphabétisation fonctionnelle, formation en cuisine, initiation à l'anglais, à l'informatique et à la maintenance.

La commission térritoriale dont l'objectif général etait d'initier un dialogue structuré jeunes / décideurs a consisté à :

\ Présenter le programme Compétences pour Demain aux participants ;
\ Présenter des réflexions portées par la conférence des jeunes ;
\ Présenter le plaidoyer sur la thématique de l'insalubrité dans la commune de Yopougon ;
\ Susciter le débat avec les participants à la commission ;
\ Présenter les parcours d'engagement et les projets des jeunes.

Cet évènement nous a donné l'occasion d'assister à un échange franc entre jeunes et autorités de la collectivité, leaders communautaires, etc. Les responsabilités sur la gestion des déchets au sein de la commune ont été relevés et des engagements ont été pris quant à la mise en œuvre de projets innovants pour solutionner la problématique de l'insalubrité.

Perspectives 2022

\ Consolidation des collaborations avec les collectivités, les autres structures et le LABIS ;
\ Mobilisation de ressources externes pour développer l'accompagnement des jeunes pour leur initiatives communautaires et leur employabilité, auto-emploi ;
\ Développement des activités du LABIS au-delà de la commune de Yopougon.

LABIS DE PORTO-NOVO

Au Bénin, près de la moitié de la population a moins de 15 ans et les jeunes de 15 à 34 ans forment aujourd'hui la génération la plus importante. Ils aspirent à un travail décent. Malheureusement, les offres d'emploi ne répondent pas toujours aux besoins. Malgré les nombreux progrès qui ont pu être appréciés dans la réalisation des objectifs d'une éducation pour toutes et tous, il y a une inadéquation entre les formations reçues et les besoins réels du marché de l'emploi.

PARTENAIRES AU BÉNIN
RADEB
MAIRIE DE PORTO-NOVO

Axe engagement citoyen - activités réalisées en 2021

\ Lancement du RAJE (Réseau Animateurs Jeunes Engagés)
\ Activités citoyennes du Club des jeunes photographes et vidéastes du LABIS
\ Tournoi de babyfoot
\ Installation de 2 clubs citoyens (nettoyage du quartier, activités sportives, causeries-débats)
\ Formation sur la santé sexuelle et reproductive en partenariat avec l'AIESEC
\ Projection du film documentaire « Mémoire d'un Fils »
\ Séance sur le dépistage du cancer du sein
\ Atelier de formation en ORIGAMI

Axe employabilité - ateliers et formations organisés en 2021

\ Accompagnement au financement TEF Connect
\ Marketing – communication et élaboration de plan marketing
\ Idéation
\ Élaboration de business plan
\ Communication digitale et corporate branding
\ Communication de projets
\ Photographie
\ Audiovisuel
\ Techniques de recherche d'emploi
\ Informatique
\ Projet FEMME Numérique
\ Cartographie
\ Atelier de découvertes et de rédaction d'articles
\ Projet Résidences numériques
\ Résidences de créations
\ Résidences numériques
\ Formation en perlage et emballages biodégradables
\ Formation en cordonnerie
\ Formation en fabrication de serviettes hygiéniques
\ Formation en fabrication d'accessoires de mode
\ Mise en place d'un club artistique
\ Projet de formation socio-professionnel en art et culture
\ Formation sur la gestion du stress et l'art de parler
\ Initiation à l'architecture numérique, Dessins Assistés par Ordinateur

Perspectives 2022

\ Élargir la base partenariale du LABIS et mobiliser d'autres financements ;
\ Outiller les coopératives créées par le LABIS pour les rendre autonomes ;
\ Initier d'autres programmes innovants pour accélérer l'autonomisation des jeunes ;
\ Renforcer les capacités techniques de l'équipe opérationnelle du LABIS ;
\ Accroître la visibilité du LABIS.

LABIS DE BAMAKO

Au Mali, les jeunes constituent la majorité de la population ; ils sont confrontés au chômage et sont presque inexistants dans les instances de prises de décisions. Le Programme CPD contribue à la recherche de solutions nouvelles pour leur autonomisation.

Pour une meilleure implantation du Programme, une série de rencontres a été menées avec les collectivités, des partenaires (ONGs, associations, Ambassade...), organisations faitières de jeunesses, etc. Des assemblées générales ont été organisées dans les différents quartiers pour favoriser l'adhésion au programme ; elles ont notamment permis de recenser les besoins des jeunes et des femmes.

PARTENAIRES AU MALI

JIGUIYA BON - MALISCHOOL - FENATRA - MAIRIE COMMUNE IV, V, VI - CNJ - MINISTÈRE DE LA JEUNESSE - CAAS - FENAJER - AJSEM - ONG INFO JEUNESSE

Axe engagement citoyen - activités réalisées en 2021

\ Rencontres du comité de gestion
\ Mise en place du Réseau des jeunes animateurs Engagés (RAJE)
\ Mise en place et ou accompagnement de plusieurs jeunes et regroupement de jeunes
\ Tenue de la conférence des jeunes
\ Célébration de la journée internationale des Droits de l'enfant
\ Organisation d'une activité citoyenne autour de match de football
\ Organisation journée de salubrité
\ Participation au processus d'organisation d'une activité de promotion de la culture malienne et récompense dénommée du mérite des jeunes - prix Kandjoura Coulibaly
\ Organisation de séance d'information et de sensibilisation auprès des jeunes sur leurs prises de rôle dans leurs communautés respectives, la santé reproductive, le COVID-19
\ Mise en place d'une commission territoriale
\ Création de cadre d'échange entre le Raje et les autorités locales dans les différentes localités touchées
\ Rencontres du réseau des jeunes animateurs engagés
\ Démarches auprès des autorités locales pour l'implication des jeunes dans le développement communautaire
\ Formation sur la cartographie
\ Formation sur la prise de parole en public et dialogue institutionnelle

Axe employabilité - ateliers et formations organisés en 2021

\ Formation en photographie
\ Formation en transformation agroalimentaire (légumes, céréales, patte d'arachide, croquettes arachides salé et sucré, coco, sésame, poudre de baobab)
\ Formation en techniques de recherche d'emploi
\ Formation en développement communautaire
\ Formation en cartographie
\ Formation sur la conduite de diagnostic/conception et remplissage des outils de collecte de données
\ Formation sur les techniques d'élaboration de CV
\ Formation en entreprenariat/ vente et négociation de prix
\ Formation en couture, tatouage, savonnerie, maquillage
\ Formation en informatique
\ Formation en élaboration de plan d'affaire
\ Formation de base en Agriculture/production maraichère/technique de production culture hors sol
\ Formation en alphabétisation
\ Journée d'échange avec les champions de l'entreprenariats
\ Formation sur l'économie sociale et solidaire

LABIS DE CONAKRY

Axe employabilité - ateliers et formations organisés en 2021

\ Formation entreprenariat VS salariat
\ Rencontre d'échanges avec les jeunes sur la création d'entreprise et l'accès au financement
\ Atelier d'élaboration du guide d'identification des besoins des jeunes
\ Formation de 15 jeunes en graffiti
\ Formation de 15 jeunes formateurs en animation
\ Formation de 30 jeunes sur les coopératives éphémères
\ Appui à la mise en place d'une coopérative de gestion des déchets plastiques

PARTENAIRE EN GUINÉE

COALITION NATIONALE POUR LA PAIX (CONAPAID)

Axe engagement citoyen - activités réalisées en 2021

\ Journée de partage d'expérience avec des femmes modèles
\ Appui à l'initiative Ciné Proxi en septembre/octobre /novembre
\ Atelier d'appui à l'élaboration du mémorandum pour la réforme du secteur culturel en octobre 2021
\ Sensibilisation sur l'utilisation des passerelles
\ Formation en cartographie
\ Appui à l'organisation d'activités de loisirs
\ Formation du RAJE sur le volontariat, la citoyenneté et le civisme
\ Organisation du forum Communal des jeunes de Ratoma

AUTONOMISER LES JEUNES MÈRES CÉLIBATAIRES DÉSCOLARISÉES **À MADAGASCAR**

Le projet "Sandratra" contribue à l'autonomisation des jeunes mères célibataires déscolarisées des quartiers périphériques d'Antananarivo, à travers 3 axes principaux :

\ le renforcement de leur employabilité ;
\ le renforcement de leur capacité à agir en tant que citoyennes ;
\ l'appui psychosocial des jeunes mères célibataires.
Un accent fort est par ailleurs mis sur le développement de la capacité de maîtrise d'ouvrage de la Commune d'Antananarivo (CUA) en insertion socio-professionnelle et citoyenne des jeunes mères célibataires déscolarisées.

BÉNÉFICIAIRES
900 MÈRES CÉLIBATAIRES DE 15 À 29 ANS DE LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO

L'année 2021 a permis de poser le cadre nécessaire au déploiement du projet. Il s'est agi essentiellement de mettre en place les instances de pilotage (Comité de pilotage pour le pilotage stratégique et le comité technique pour la mise en œuvre opérationnelle) et l'équipe projet (chef de projet, équipes de coordination projet et des LABIS), puis de faire le lancement officiel du projet en janvier 2021 et la réalisation du diagnostic situationnel préalable dont les résultats ont servi à construire le projet des animations des LABIS.

Le deuxième semestre de 2021 a permis de renforcer les capacités des équipes du projet et de lancer le ciblage de 300 filles mères célibataires qui constituent la première cohorte des 900 bénéficiaires prévues. La sélection a été faite à la suite d'enquêtes de proximité, auprès des arrondissements, à travers des visites à domiciles et des entretiens individuels.

À ce jour, 176 d'entre elles font l'objet d'une mise à niveau en alphabétisation. La totalité (les 300) reçoivent un accompagnement psychosocial et administratif individualisé et sont prises en charge dans l'acquisition de kits de formation et de compensation financière dans le cadre des formations auxquelles elles prennent part.

BAILLEURS
COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO (CUA)
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE MADAGASCAR (UCM)

PARTENAIRES IMPLIQUÉS
AIDE ET ACTION (CHEF DE FILE)

AIDE ET ACTION MADAGASCAR
COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE MADAGASCAR
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (METFP)
ENDA OCÉAN INDIEN
ATD QUART MONDE
RÉSEAU DES ENTREPRISES
SOLIDIS GARANTIE
DG ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (PROJET DESCOL AVEC AEA)
DG PROMOTION DE LA FEMME
DG JEUNESSE
ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET CADRAGE POLITIQUE AU NIVEAU DE CHAQUE MINISTÈRE DE TUTELLE CONCERNÉ.

PERSPECTIVES 2022

\ Évaluation de la première cohorte de jeunes filles mères célibataires formées afin de réorienter les offres au plus près des besoins ;

\ Accompagnement de la première cohorte formée à s'organiser et à se renforcer en capacité afin de prendre et de jouer un rôle citoyen dans la transformation de leur commune.

\ Une deuxième cohorte de 300 autre jeunes filles mères célibataires seront aussi formées selon les mêmes principes.

SOUTIEN FINANCIER EN 2021
1 469 679 € PORTÉ EN CONSORTIUM AVEC AIDE ET ACTION

DISPOSITIF FISONG FINANCÉ À 82% PAR L'AFD, SOIT 1 200 000 €

18% DE FONDS PROPRES DE SOLIDARITÉ LAÏQUE ET AIDE ET ACTION

25 816 € DE FONDS PROPRES DE SOLIDARITÉ LAÏQUE

POUR UNE CITOYENNETÉ OUVERTE SUR LE MONDE **EN FRANCE, AU MAROC ET EN TUNISIE**

Le programme « Jeunes des 2 Rives » (J2R) vise à soutenir la construction d'une citoyenneté ouverte sur le monde auprès des jeunes de France du Maroc et de Tunisie, particulièrement celles et ceux les plus exposé.e.s aux inégalités. S'inspirant des méthodes de recherche action, il se développe autour de trois axes : le soutien aux actions d'engagements solidaires et d'expression citoyenne des jeunes, la qualification des acteurs éducatifs et la production d'enseignements.

En 2021, si près des 400 jeunes plus de 80 éducateurs de France du Maroc et de Tunisie se sont mobilisés dans des parcours d'engagement et d'actions solidaires, la crise sanitaire a de nouveau eu un impact considérable sur le déroulement des activités, construites sur la circulation de l'ensemble de ses acteurs.

BÉNÉFICIAIRES (FRANCE, MAROC ET TUNISIE)
400 JEUNES
60 ÉDUCATEURS
80 ORGANISATIONS ASSOCIATIVES

Néanmoins, la solidité du réseau transnational construit, l'engouement des jeunes pour la thématique et le développement des usages et outils numériques ont permis au programme de tenir sa dynamique. Nous retiendrons également le soutien constant des partenaires que sont l'AFD, le Ministere de la Ville, le Ministere de l'Europe et des Affaires Etrangères et la Fondation de France, qui ont permis de sécuriser le programme et de soutenir ses adaptations face aux impacts de la crise sanitaire.

SOLIDARITÉ LAÏQUE EST CHEF DE FILE
D'UN CONSORTIUM DE 11 ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – BOUCHES DU RHÔNE
ANRAS SOLIDARITÉS
ENGAGÉ.E.S & DÉTERMINÉ.E.S
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – MEURTHE ET MOSELLE
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – OISE
FÉDÉRATION NATIONALE DES CEMEA
CEMEA OCCITANIE
COOL'EURS DU MONDE

MEMBRES IMPLIQUÉS
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
CEMEA
ANIMATEURS SOCIO URBAINS SANS FRONTIERES

ANTENNE ET DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES (DDSL) IMPLIQUÉES
SOLIDARITÉ LAÏQUE MÉDITERRANÉE
DDSL 60
DDSL 54
DDSL 34
DDSL 13

ACTIONS D'ENGAGEMENT SOLIDAIRES DE JEUNES

\ 20 actions de solidarité internationale portées par près de 400 jeunes de France du Maroc et de Tunisie ont été menées sur les trois pays
\ 5 chantiers de solidarité internationale organisées au Maroc ont mobilisépres d'une centaine de jeunes de France et du Maroc
\ 1 chantier de solidarité nationale organisé en Tunisie a mobilisé près d'une cinquantaine de jeunes Tunisiens

EXPRESSION CITOYENNE

\ Lancement du média numérique www.jeunesdes2rives.org
\ Création de 3 formats de série numérique transnational
\ 60 capsules vidéos d'expression citoyennes produites par les jeunes de France du Maroc et de Tunisie
\ 1 multiplexe numérique organisé autour de la laïcité (dialogue entre les jeunes et Jean-Louis Bianco)

QUALIFICATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS

\ Organisation de quatre multiplexes transnationaux, mobilisant chacun près de 60 acteurs éducatifs de France du Maroc et de Tunisie autour des pratiques d'accompagnement des jeunes dans leurs engagements solidaires (participation des jeunes, dynamiques éducatives locales, construire des rapports d'égalité)
\ Formation de plus de 90 acteurs éducatifs de France, du Maroc et de Tunisie à l'éducation aux médias et à l'information, ainsi qu'au techniques de réalisation audiovisuelles.
\ Formation de près 40 acteurs éducatifs et jeunes militants associatifs du Maroc et de Tunisie aux techniques d'expression artistiques et culturelles.

ANALYSE ET ENSEIGNEMENT

\ Production d'un outil pédagogique sur le thème du vivre ensemble et de la laicité
\ Création du comité de suivi et d'analyses
\ Développement du Laboratoire d'innovation pédagogiques

SOUTIEN FINANCIER
TOTAL : 585 935,01 €

AFD : 378 681,12 €
MINISTÈRE CHARGÉ DE LA VILLE: 133 656 €
FONDATION DE FRANCE : 38 285,71 €
MEAE (VVV SI) : 35 312,18 €

PERSPECTIVES 2022

Organisation de 35 actions de solidarité nationale et internationale de jeunes en France, au Maroc et en Tunisie

\ Séminaire transnational à Marseille

\ Production d'émissions numériques live

\ Productions d'outils pédagogiques

\ Rapport de capitalisation

\ Développement et lancement de la phase 2

RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES **DANS LE MONDE**

En 2021, le secteur ECSI s'est structuré à travers 5 grandes activités / programme :

\ La coordination du programme « Jeunes des 2 Rives »

\ La coordination de l'opération « Rentrée Solidaire »

\ La participation au programme « Place aux jeunes » porté par Engagé.E.s & Determiné.e.s

\ La participation au programme « Jeunes solidaires sans frontieres » porté par le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement

\ Le centre de ressources pédagogiques de Solidarité Laïque en ECSI

À noter : l'opération « Rentrée solidaire » est traitée page xx et le programme « J2R » page xx.

PROGRAMME « PLACE AUX JEUNES » EN FRANCE ET EN TUNISIE

Le projet Place aux jeunes a pour objet de transversaliser les questions de jeunesses, actrices de la solidarité internationale au sein de la commission jeunesse de Coordination Sud, à travers 4 axes de travail :

\ Formation et accompagnement des OSC dans l'intégration des jeunes au sein de leurs structures, de leurs projets et de leurs gouvernances ;

\ Capitalisation et diffusion de nouvelles pratiques de mobilisation de jeunes au sein des OSC ;

\ Influence des politiques publiques de développement et de jeunesse ;

\ Structuration et développement de la Commission Jeunesse et Solidarité Internationale.

Solidarité Laïque a en charge, au sein du consortium, la formation et l'accompagnement des OSC membres de la commission jeunesse à la prise en compte des jeunesses dans leurs programmes et organisations.

Solidarité Laïque porte également le groupe de travail formation. Ce GT est composé de 7 structures : FORIM, Ingénieurs Sans Frontières, GRET, Scouts et Guides de France, Migration et Développement, E&D, Solidarité Laïque. Ce groupe est dédié à la réflexion et l'élaboration des modules de formation du programme.

BÉNÉFICIAIRES
ONG ET ORGANISATION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

BAILLEUR
AFD

MEMBRES DU CONSORTIUM EN FRANCE
ENGAGÉ.E.S & DÉTERMINÉ.E.S (CHEF DE FILE)

CNAJEP
SOLIDARITÉ LAÏQUE
PLAN INTERNATIONAL FRANCE
FRANCE VOLONTAIRES
FORIM
EDUCASOL
EQUILIBRES & POPULATIONS
RÉSEAU EUROMED FRANCE
MIGRATIONS & DÉVELOPPEMENT
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE
LA GUILDE EUROPÉENNE DU RAID
SCD

Dans le cadre du projet « Place aux Jeunes », un dispositif d'accompagnement par les pairs est mis en place – en France et à l'international - afin de permettre aux organisations de solidarité internationale d'expérimenter de nouvelles formes de mobilisation et collaboration des jeunes dans leurs projets, structure et gouvernance. Solidarité Laïque s'est positionnée sur le volet international pour accompagner une association tunisienne « Jeunes actifs de Kasserine » en lien avec l'antenne Solidarité Laïque Méditerranée.

Cette dynamique permet à la fois de renforcer les liens entre deux organisations qui ne travaillent pas ensemble et de les faire progresser sur le champ de l'accompagnement. Les pratiques et expériences ainsi développées donneront lieu à une valorisation et une capitalisation. Pour Solidarité Laïque, c'est aussi l'opportunité de déployer une approche transversale de ses méthodologies dans l'engagement des jeunes, basées sur les principes de l'éducation populaire. C'est également la possibilité de transversaliser ses pratiques et supports pédagogiques pour élargir sa communauté d'éducateur.trice.s au-delà de la France, mais aussi aux structures éducatives situées dans la zone Méditerranée.

EN 2021 EN FRANCE
62 PERSONNES FORMÉES

3 STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES DE LA FORMATION : ASMAE SŒUR EMMANUELLE (12 SALARI.É.E.S), RÉSEAU RÉGIONAL MULTI-ACTEURS BRETAGNE SOLIDAIRE (10 MEMBRES ASSOCATIFS ET SALARIÉ.E.S), VILLE DE RENNES (40 MEMBRES ASSOCIATIFS ET SALARIÉ.E.S).

L'accompagnement des « Jeunes actifs de Kasserine » s'intitule « Labo de l'engagement des jeunesses ». L'objet porte sur le renforcement de capacités qui se partage entre deux volets interdépendants :

\ Le renforcement de capacités auprès des membres bénévoles de l'association, en particulier les membres du Bureau sur la pérennisation du projet associatif, le renouvellement des bénévoles et leur montée en compétences sur le développement de l'association ;

\ Le renforcement de capacités en ingénierie d'animation pour les bénévoles qui sont aussi bénéficiaires des actions de l'association.
Les missions d'accompagnement se dérouleront entre mai et août 2022.

« JEUNES SOLIDAIRES SANS FRONTIERES » EN FRANCE

La Ligue de l'enseignement et ses partenaires membres du consortium du projet, dont Solidarité Laïque, souhaitent renforcer l'implication des jeunes dans la solidarité internationale, à travers la formation de relais territoriaux et acteurs locaux de son réseau, l'accompagnement et la formation des jeunes volontaires de ses organisations et la sensibilisation du grand public. Le secteur ECSI intervient dans la formation des volontaires et la mise à disposition de ses outils pédagogiques en ECSI.

BÉNÉFICIAIRES
400 JEUNES VOLONTAIRES DU RÉSEAU FÉDÉRAL DU CENTRE CONFÉDÉRAL DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Objectifs du réseau de jeunes engagé.e.s

\ Éduquer à l'interculturalité et à la citoyenneté internationale afin de favoriser le vivre ensemble.

\ Comprendre la complexité du monde, développer l'esprit critique et prendre conscience des interdépendances mondiales.

\ Organiser des actions concrètes afin d'être solidaires à l'international.

Interventions réalisées en 2021

\ 24 février 2021 : temps de rencontre des jeunes du réseau « Jeunes solidaires sans frontières » - activités d'interconnaissance via zoom

\ 24 mars 2021 : web formation « lutte contre les discriminations » - Solidarité Laïque Méditerranée a mené un atelier

\ Mai 2021 : 4 sessions de formation « montage de projets solidaires et durable » - Solidarité Laïque a coanimé une session

\ 3 et 4 juillet 2021 : Rassemblement JSSF - interconnaissance des jeunes et bilan de leurs expériences sur le programme

\ 17 et 18 décembre 2021 : rassemblement de 20 jeunes volontaires dans des associations venant de toute la France - Solidarité Laïque a mené 2 animations destinées à interroger les jeunes sur les notions de solidarité et de citoyenneté.

MEMBRES DU CONSORTIUM

CENTRE CONFÉDÉRAL DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT (PORTEUR)

SOLIDARITÉ LAÏQUE
ANIMAFAC
ENGAGÉ·E·S ET DÉTERMINÉ·E·S
FRANCE VOLONTAIRES
FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
RÉSEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS

Perspectives 2022
Le programme JSSF s'est fini le 31 décembre 2021. Actuellement nous sommes en train de réfléchir aux orientations des suites du programme qui seraient surement axées sur le renforcement des fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement sur les questions de Solidarité internationale.

SOUTIEN FINANCIER

3 000 € REÇUS DU PROGRAMME

VALORISATION DE 3 000 € DU TEMPS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE SOLIDARITÉ LAÏQUE DANS LE PROGRAMME

BAILLEUR

AFD

CENTRE RESSOURCE EN ECSI EN FRANCE

Activité majeure du secteur ECSI, le centre ressource en ECSI était en fonctionnement très réduit depuis le début de l'année 2020, sous les effets conjugués de départs non remplacés au sein de l'équipe et de la crise sanitaire, qui ont considérablement réduit les demandes d'intervention en milieux scolaires et non scolaires et les capacités du secteur à produire de nouveaux outils.

Le recrutement au second semestre de l'année d'une chargé.e de mission ressources pédagogiques et une amélioration des conditions sanitaires à la rentrée scolaire 2021 ont permis de remobiliser le centre ressources et d'engager un chantier de modernisation, tant par la diffusion des outils à travers le développement d'une boutique numérique, que des orientations et thématiques des outils pédagogiques en lien avec les besoins de la communauté éducative et des membres de Solidarité Laïque.

BÉNÉFICIAIRES

COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE (ENSEIGNANTS, ÉDUCATEURS, ANIMATEURS)

JEUNES DE 15 À 30 ANS

Interventions réalisées en 2021

Date	Thématique	Structure	Nombre de jeunes / éducateur.trice.s concerné.e.s
17/02/21	**Webinaire sur la laïcité avec Jean-Louis Bianco**	Organisé par Solidarité Laïque et la Ligue de l'Enseignement dans le cadre du programme J2R	**70 jeunes (18-25 ans)**
21/09/21	**La solidarité intergénérationnelle**	Lycée Paul Valéry, 75012 Paris	**20 lycée.n.ne.s (2nd -Terminale) 10 bénévoles associatifs**
09/11/21	**Les enjeux du don et de l'engagement citoyen**	Collège Louise Weiss, 91620 Nozay	**10 élèves (5e - 3e) écodélégué.e.s touchés directement et 540 élèves indirectement 4 personnels enseignants**
17/11/21	**Les droits de l'Enfant**	Centre Paris'anim Daviel, 75013 Paris	**20 familles (enfants et leurs parents)**
07/12/21	**La laïcité : déconstruction des idées reçues**	Collège Louise Weiss, 91620 Nozay	**30 élèves en 4e 3 personnels enseignants**

Thématique associée	Outil	Quantité
Droit à l'éducation	Guide correspondance	1
Droits humains	Livre Scandale de la faim	1
Lutte contre le racisme et les discriminations	Conte «potager et les ailes»	14
Développement durable	Imagiers « Ici et là-bas - les arbres»	4
Développement durable	Imagiers « Ici et là-bas - les repas»	4
Droit à l'éducation	Imagiers « Ici et là-bas - les chemins de l'école»	2
Lutte contre le racisme et les discriminations	Conte «En avant la musique»	4
Droits humains	Jeu « En avant vers la cité idéale»	1
Droits de l'enfant	Livre portrait Enfants du monde	4
Droit à l'éducation	DVD «une journée à l'école - 5 films	3
Droits de l'enfant	Jeu «Sur le chemin des droits de l'enfant»	2
Droits de l'enfant	Livret «droits de l'enfant»	51
Droits de l'enfant	Poster «droits de l'enfant»	82
Lutte contre le racisme et les discriminations	Livrets migrants «Nous sommes tous des enfants»	75
Droits de l'enfant	Livret «Tous les enfants ont des droits»	60
Laïcité	Livret « En finir avec les idées fausses sur la laïcité »	12
Lutte contre le racisme et les discriminations / droits humains	Livret « En finir avec les idées fausses sur les migrations »	3

Perspectives 2022

\ En février 2021, un webinaire a été réalisé en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône sur la laïcité. Jeunes et éducateur.trice.s du programme « Jeunes des 2 Rives » ont posé leurs questions à Jean-Louis Bianco ancien Président de l'Observatoire de laïcité. Près de 50 jeunes y ont participé. À travers les 10 questions posées, de nombreux aspects de la laïcité ont été abordés : école, liberté d'expression, laïcité en France et ailleurs dans le monde, liberté religieuse, ordre public … Des capsules de la vidéo ont déjà été présentées lors d'une intervention dans un collège en décembre 2021.

En 2022, le webinaire donnera lieu à la création d'un outil pédagogique, une série de vidéos abordant chacune un aspect de la laïcité - qui pourra être exploitée par les éducateur.trice.s, mais dont pourront également se saisir les jeunes en autonomie.

\ Numérisation de la boutique

Dans le cadre de la refonte de son site Internet, Solidarité Laïque entreprend dès le premier trimestre 2022 de réaménager sa plateforme pédagogique en une boutique en ligne. **Il s'agit de rendre plus visibles auprès du grand public et des partenaires les différents outils pédagogiques (articles, vidéos, animations, podcasts…) développés par Solidarité Laïque et ses membres.**

L'offre d'outils pédagogiques s'inscrit dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité (ECSI) qui vise à sensibiliser les publics sur des questions de citoyenneté et du droit. L'approche de Solidarité Laïque se fonde sur l'information, l'interaction avec le public et la prise de conscience de l'interdépendance de ces sujets sociétaux que l'on réside en France ou ailleurs dans le monde, d'où la dimension internationale de nos ressources. **La plateforme actuelle s'adresse principalement aux éducateur.trice.s, mais l'aménagement de la future eboutique se devra d'être également accessible aux jeunes pour qu'ils.elles puissent découvrir les supports pédagogiques en autonomie.**

\ Chantier des nouveaux outils, lien aux membres, aux antennes (groupe thématique)

Fin 2021, suite aux retours des éducateur.trice.s manifestant le besoin d'être accompagné.e.s sur certaines thématiques en particulier (questions liées au genre, développement durable…) et au regard de la volonté de rendre plus transversaux nos outils (contexte géographique, type de public), le secteur ECSI a amorcé une réflexion le développement des nouveaux outils pédagogiques.

Dans la perspective d'ouvrir cette réflexion, un groupe de travail thématique regroupant les membres du collectif de Solidarité Laïque se mettra en place en 2022 afin de réfléchir aux thématiques abordées par les futurs outils pédagogiques et sur la diffusion de ces derniers. En effet, actuellement, les supports pédagogiques s'adressent en grande partie à la communauté éducative située en France.

La capitalisation et la valorisation des pratiques et expériences initiées au sein du programme J2R pourront servir de tremplin à l'élaboration d'outils pédagogiques adoptant une approche de l'ECSI transversale, et non uniquement liés à un contexte français.

LE VOLONTARIAT EN 2021

\ Le volontariat de Solidarité internationale

Rappel du dispositif
Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), nous permet d'être sur un temps de mission long (2 ans en moyenne) avec des jeunes souvent plus agés (25 ans 30 ans – médiane : 27 ans) déjà sensibilisés aux enjeux globaux et ayant une expérience. Les missions qui leur sont confiées relèvent plus de la coordination de projet, de la gestion de la relation partenariale… Ainsi, nous travaillons leur engagement mais aussi leur montée en compétences et leur projet d'insertion.

Nombre de VSI en 2021
10 volontaires dont 4 filles et 6 garçons, 4 volontaires Sud-Sud et 6 volontaires Nord-Sud, 5 missions au Sénégal, les autres pays de mission sont : la Tunisie, le Bénin, le Burkina-Faso et la Côte d'Ivoire.

Subvention MEAE 2021
- Appui à la gestion des volontaire (aide à la gestion, formation départ, appui retour) : 14 276 €
- Prise en charge MEAE CFE (caisse des Français à l'étranger) : 30 446 €
- Appui au volontaire (indemnité de réinstallation) : 3 700 €

Perspectives 2022
Nombre de VSI en 2021 : 21
Nouveaux recrutements : 14

- Aide à la gestion : 13 400 €
- Aide formation départ : 10 920 €
- Prise en charge MEAE CFE (caisse des Français à l'étranger) : 49 580 €
- Aide au retour : 1 074 €
- Appui au volontaire (indemnité de réinstallation) : 3 700 €

\ Service civique

Rappel du dispositif
L'engagement d'un jeune en tant que volontaire en service civique (VSC) permet d'entrer dans un parcours d'engagement et de renforcer le pouvoir d'agir autour d'enjeux mondiaux pour aller vers une citoyenneté solidaire et active dans un monde plus ouvert et plus juste. Les jeunes sont âgés de 16 à 25 ans et effectue des missions de 8 mois en moyenne en France ou à l'étranger.

Nombre de volontaire en 2021
1 (fille, niveau scolaire 3ème), nous devions accueillir un volontaire tunisien en réciprocité mais il a reçu un refus de visa.

Type de mission
ECSI animation et appui au secteur

PROGRAMMES & ACTIVITÉS 2020 - **PARTIE 2**

COOPÉRATION ÉDUCATIVE & INCLUSIVE

RENTRÉE SOLIDAIRE 2021 AU LIBAN P. 54

RENFORCER LA RÉSILIENCE EN MILIEU ÉDUCATIF EN HAÏTI P. 57

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION BI-PLURILINGUE DES ÉLÈVES EN AFRIQUE DE L'OUEST P. 59

L'ALPHABÉTISATION DES JEUNES ET DES FEMMES AU BURKINA FASO P. 61

L'ÉDUCATION COMME REMPART FACE AUX CRISES AU BURKINA FASO P. 63

FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES DANS LE MONDE P. 66

FAVORISER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DANS LE MONDE P. 68

MILITER POUR L'ÉDUCATION SANS CONDITION ! P. 69

RENTRÉE SOLIDAIRE 2021
AU LIBAN

L'opération « Rentrée solidaire » (RESOL), portée par Solidarité Laïque en partenariat avec la MAIF et la MAE, associe collecte de fournitures et de fonds à une démarche pédagogique d'éducation à la citoyenneté. Chaque année, un pays différent est choisi comme bénéficiaire de cette collecte. www.rentreesolidaire.org

Pour la Rentrée Solidaire 2021 à destination des écoles du Liban, 447 établissements scolaires et structures éducatives ont participé à la campagne (collecte + sensibilisation). Ce chiffre repose sur les retours des inscriptions via le formulaire en ligne. Il faut cependant garder à l'esprit qu'un nombre non négligeable de structures prend part à la campagne sans s'inscrire et procéder à la commande des kits pédagogiques. Bien que nos partenaires de l'opération, la MAIF et la MAE nous fassent un retour plus complet des établissements contributeurs, à la suite à la réception des fournitures scolaires récoltées, un certain nombre de structures qui participent restent non recensées.

ORGANISATEURS
SOLIDARITÉ LAÏQUE
MAIF
MAE

MEMBRES IMPLIQUÉS
LES FRANCAS
AROEVEN
SGEN-CFDT
UNSA EDUCATION
SNUIPP FSU
OCCE
DDEN
FCPE
FSU
CASDEN
+ DE NOMBREUX MEMBRES DE SOLIDARITÉ LAÏQUE EN RELAIS
+ LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

LES STRUCTURES PARTICIPANTES

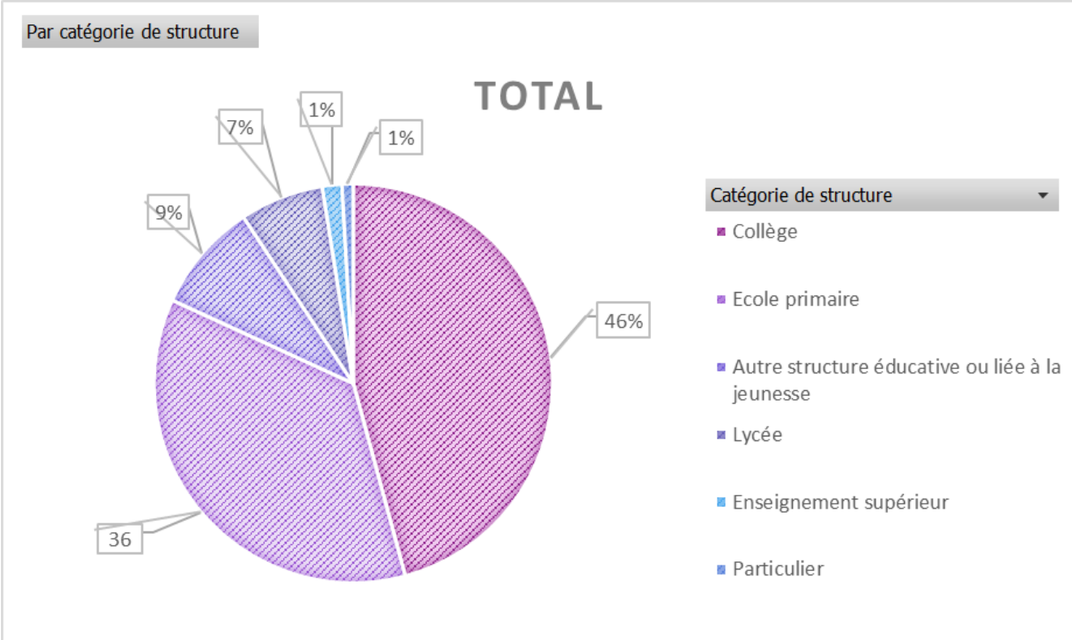

	Nombre de structures par académie
Académie d'Aix-Marseille	25
Académie d'Amiens	10
Académie de Besançon	14
Académie de Bordeaux	26
Académie de Clermont-Ferrand	9
Académie de Corse	1
Académie de Créteil	19
Académie de Dijon	5
Académie de Grenoble	27
Académie de La Réunion	1
Académie de Lille	22
Académie de Limoges	11
Académie de Lyon	22
Académie de Montpellier	17
Académie de Nancy	20
Académie de Nantes	24
Académie de Nice	17
Académie de Normandie	23
Académie de Paris	2
Académie de Poitiers	12
Académie de Reims	10
Académie de Rennes	15
Académie de Strasbourg	3
Académie de Toulouse	31
Académie de Versailles	46
Académie d'Orléans-Tours	20
En dehors de la France	15
Total général	**447**

Au moins, un.e enseignant.e par établissement scolaire initie une action solidaire. Nous avons connaissance d'une participation moyenne de 2 classes par établissement, nous estimons ainsi que près de 900 enseignant.e.s contribuent à la Rentrée Solidaire. Cette contribution passe par le développement de temps dédiés à l'opération :

\ l'organisation d'une action solidaire ;

\ la commande d'outils pédagogiques liées à la Rentrée Solidaire afin d'aborder les enjeux lors d'un cours qui fait le lien avec les notions du programme scolaire ;

\ la demande d'une intervention auprès de Solidarité Laïque pour présenter l'opération ;

\ l'organisation d'une collecte de matériel.

POUR L'ANNÉE 2021, AU REGARD DES INSCRIPTIONS RECENSÉES ET DES RETOURS DE LA MAIF ET LA MAE, NOS PARTENAIRES DE L'OPÉRATION, **ON ESTIME LE NOMBRE DE JEUNES PARTICIPANT.E.S À 66 000.**

Focus sur les interventions réalisées dans des établissements scolaires

Date	Structure	Personnes sensibilisé.e.s
17/09/21	Ecole primaire de Levet, Levet 18340 (Académie d'Orléans-Tours)	60 élèves (CP au CM2) 10 personnels enseignants
09/11/21	Collège Louise Weiss, Nozay 91620 (Académie de Versailles)	540 élèves (Sixième à Troisième) l'ensemble de l'équipe enseignante et éducative
17/11/21	Centre Daviel, Paris 75013 (Académie de Paris)	20 familles 4 membres de l'équipe éducative
19/11/21	Collège de l'Agiot, Elancourt 78990 (Académie de Versailles)	30 élèves 1 enseignant.e
30/11/21	Collège Les Saules, Guyancourt 78820 (Académie de Versailles)	30 élèves 1 enseignant.e

RENFORCER LA RÉSILIENCE EN MILIEU ÉDUCATIF **EN HAÏTI**

Le projet "L'école, vecteur de changement social en Haïti", en agissant à une échelle locale et notamment autour de l'école, permettra de répondre aux 3 principaux défis du secteur éducatif en Haïti : l'accès à l'éducation pour tous et toutes, la qualité et les conditions d'enseignement, la gestion et la gouvernance participative de l'éducation.

Porté par un consortium d'organisations composé de Solidarité Laïque, Aide et Action et Électriciens sans Frontières, le projet se propose d'agir pour un accès à une éducation (formelle et non formelle) de qualité pour les communautés de 15 écoles rurales et enclavées des départements de la Grand'Anse et des Nippes, tout en assurant des conditions d'enseignement convenables et adaptées aux besoins des communautés. Pour cela, le projet contribuera à l'amélioration des conditions et de la qualité des enseignements et apprentissages dans des zones réculées de ces 2 départements et à faire de l'école publique un centre de ressources éducationnelles pour le développement social communautaire.

Une réponse d'urgence est également apportée au séisme du 14 août 2021 dans les trois départements touchés de la Grand'Anses, des Nippes et du Sud.

16 141 BÉNÉFICIAIRES DIRECTS CIBLÉS

6 817 ÉLÈVES
DONT 3 379 GARÇONS ET 3 438 FILLES

1 359 ENFANTS NON SCOLARISÉS
DONT 60% DE FILLES

165 ENSEIGNANTS
DONT 108 HOMMES ET 57 FEMMES

5 500 PARENTS D'ÉLÈVES ET ADULTES

2 300 JEUNES

981 721 BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS CIBLÉS

SOUTIEN FINANCIER
2 000 000 € DE L'AFD
290 749 € DE AIDE ET ACTION + COFINANCEMENTS
491 262 € DE SOLIDARITÉ LAIQUE + COFINANCEMENTS
87 665 € DE ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES + COFINANCEMENTS
FONDATIONS PRIVÉES VARIÉES : 337 186 €
10 000 € DE SUBVENTION NANTES MÉTROPOLES
116 470 € DE VALORISATIONS PRIVÉES

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2021

\ Le programme a pris du retard du fait du contexte particulièrement compliqué en Haïti (instabilité politique, forte inflation, mouvements populaires, assassinat du président de la république haïtienne, importante insécurité avec multiplication de gangs armés à l'origine d'enlèvements et d'assassinats). Ainsi en 2021, le premier semestre a permis de recruter les équipes Solidarité Laïque Haïti du programme, développer les bureaux des Nippes et de la Grand'Anse et affiner les partenariats.

\ Le séisme du 14 août 2021 qui a ravagé les Nippes, la Grand'Anse et le Sud nous a forcé à réorienter nos activités. Nous avons apporté une réponse d'urgence soutenue par l'AFD et des financements mobilisés par les Francas, un appel aux dons et les fonds de Nantes Métropole. Le projet KANPANOU a alors été monté en déployant 15 camps d'appui psychosocial dans les 3 départements touchés. L'objectif était d'accompagner les enfants les plus touchés et leurs enseignants pour garantir un retour rapide à l'école dans des conditions plus sereines. Au total 3 394 enfants ont été accueillis. Voir vidéo : #UrgenceHaïti Retours des camps d'appui psychosocial - Kanpanou - YouTube.

\ La fin 2021 a été consacrée à la refonte de notre programme qui devait être remodelé. Nous sommes passés de 27 écoles ciblées à 15 du fait de l'importante augmentation des prix et des besoins en construction augmenté à cause du séisme.

PARTENAIRES
AIDE ET ACTION, ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES, CORECA, APPEL, COHAIV, AAPEJ

MEMBRES ET DDSL IMPLIQUÉS
LES FRANCAS
DDSL CREUSE ET DDSL CHARENTE
(VIA LE RÉSEAU HAÏTI OUEST, L'AMICALE LAÏQUE DE COUËRON ET LES FRANCAS)

PERSPECTIVES 2021

En 2022, le gros des activités va être lancé :

\ construction/réhabilitation et équipement de 15 écoles ;

\ électrification des écoles qui en ont besoin ;

\ appui à la constitution des conseils d'écoles dans chacune des écoles ciblées, formation de ces conseils d'école, recrutement des jeunes volontaires haïtiens qui vont appuyer les conseils d'école ;

\ développement de jardins potager d'école ;

\ diagnostics participatif pour identifier les besoins et permettre l'élaboration et la mise en place de projet communautaires en 2023.

Focus sur les conseils d'écoles
Organes prévus par le Ministère de l'Éducation Nationale pour impliquer les communautés dans la vie de l'école et dans la gouvernance du secteur, ces conseils sont composés du directeur d'école, d'enseignants, de représentants des parents d'élèves, des élèves et de groupement de femmes ainsi que des jeunes, du CASEC ou de l'ASEC et tout notable de la communauté.

PROMOUVOIR L'ÉDUCATION BI-PLURILINGUE DES ÉLÈVES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le projet « J'apprends si je comprends » porte sur l'utilisation conjointe des langues premières des enfants et du français dans les salles de classe du Burkina Faso, du Mali, de la République Démocratique du Congo et du Sénégal.
Il s'articule autour de deux principaux axes :

\ la réalisation et diffusion d'un documentaire long-métrage (intitulé « J'apprends si je comprends ») concernant la didactique bi-plurilingue dans les cinq pays du projet ;

\ la construction d'un kit méthodologique audiovisuel, destiné aux enseignants, où seront présentées différentes « bonnes pratiques concrètes et efficaces » de didactique bi-plurilingue.

Ce projet de recherche-action vise quatre principaux objectifs :
1. Présenter un état des lieux des réformes bilingues (langues premières et français) au Burkina Faso, au Mali, en République Démocratique du Congo ;
2. Sensibiliser le grand-public et la communauté éducative aux avantages de l'enseignement bi-plurilingue ;
3. Valoriser les expériences et expertises bi-plurilingues dans chaque pays du projet ;
4. Outiller les enseignants en ressources méthodologiques bi-plurilingues.

BÉNÉFICIAIRES
MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE
UNIVERSITÉS (DIDACTIQUE)
ENSEIGNANTS DE CLASSES BILINGUES
APPRENANTS DE CLASSES BILINGUES
GRAND PUBLIC

Les tournages ont commencé en février 2021.

\ Les tournages du film au Burkina Faso, Mali, Sénégal et République Démocratique du Congo sont finalisés.
\ Le tournage du kit méthodologique est finalisé au Burkina Faso et au Sénégal.
\ Le tournage du kit méthodologique au Mali et République Démocratique du Congo aura lieu à partir de novembre 2022.
\ La post-production et la diffusion du film auront lieu en 2022.

De jeunes stagiaires en audiovisuel du LABIS de Dakar ont été impliqués sur les tournages au Burkina Faso et au Sénégal.
Une fois les montages finalisés, les films seront didactisés afin d'être utilisés dans des institutions publiques de formation initiale et continue d'enseignant.e.s de classes bilingues « langues premières - langue française ».

Pour alimenter la recherche internationale en didactique bi-plurilingue, le projet « J'apprends si je comprends » a été présenté via plusieurs colloques scientifiques :

\ Colloque « Université Francophone de l'Italie du Sud. UFIS 2020 », juillet 2020, Faeto, Italie

\ Colloque « Numérique et didactique des langues et cultures. Nouvelles pratiques et compétences en développement », novembre 2020, INALCO, France

\ Colloque « Langue(s) en mondialisation. Libre(s) échange(s) à l'heure néolibérale ? », novembre 2020, Université de Montpellier, France

\ Colloque « Indigenous hands and voices of african identity : discourse on language rights, En-Abasi Urua; Obiajulu Emejulu », janvier 2021, Owerri, Nigeria

\ Colloque « Développement durable, Amplifier les langues, Valoriser les cultures, Impliquer les populations », Réseau International Poclande, octobre 2021, Nairobi, Kenya.

\ 10ème Colloque International Francophone de Biarritz, novembre 2021, France.

Il a par ailleurs fait l'objet d'une publication scientifique : « J'apprends si je comprends » - pour une meilleure prise en compte des langues premières des enfants à l'école primaire. Projet de documentaire long métrage et de kit audiovisuel à l'attention des enseignants de classes bi-plurilingues ». Edition des Archives contemporaines (sous presse).

BUDGET GLOBAL
137 000 €

40 000 € DE L' INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION
20 000 € DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
20 000 € DE L'AMBASSADE DE FRANCE AU MALI

PARTENAIRES

DÉPARTEMENT DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ DE BAMAKO

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES DE SOCIÉTÉ DU BURKINA FASO

L'ALPHABÉTISATION DES JEUNES ET DES FEMMES **AU BURKINA FASO**

Le Programme d'alphabétisation des femmes et des jeunes au Burkina Faso (régions du Centre-Sud, du Plateau-Central et du Centre-Nord) se déroule dans un contexte où l'articulation de l'alphabétisation avec le développement des métiers se positionne comme le modèle le mieux adapté aux besoins et aspirations des jeunes et femme en milieu rural. L'État burkinabè et les partenaires techniques et financiers encouragent le développement des innovations qui aboutissent à une alphabétisation favorable au développement de compétences réelles sur les apprenants pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

BÉNÉFICIAIRES
1 000 JEUNES ET FEMMES DONT DES PDI (ANALPHABÈTES, NÉO-ANALPHABÈTES ET DÉSCOLARISÉ.E.S)

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2021

\ La réalisation à 75% du chantier OS1-1 portant sur la révision des curricula et des parcours d'apprentissage (15 supports produits) ;
\ La pluralité des expertises convoquées dans ce processus : Solidarité Laïque, Bibliothèques sans Frontières, Ed4free, Ministère de l'Education nationale (DGESS pour les statistiques sectorielles, DGENF pour l'Education non formelle, DGREIP, chargée des innovations pédagogiques, DGEC pour les examens et la certification, experts RAMAA, FDC et AM comme partenaires de mise en œuvre, APENF… ;
\ La réalisation du chantier OS1-2 liée au public cible bénéficiaire désagrégé du projet : première cohorte de 150 apprenant-e-s. Un chantier en continu suivant les entrées et les sorties des cohortes pour l'objectif des 1 000 femmes et jeunes autonomisés en l'année 5 du projet ;
\ Consolidation du partenariat institutionnel : l'engagement du Ministère en charge de l'Éducation nationale (marquée par la forte participation dans les 7 ateliers de construction des contenus), des collectivités territoriales et des communautés (à travers les points focaux et la cogestion des centres). Ce cadre institutionnel participe à l'ancrage du projet dans les territoires et à sa durabilité.

BUDGET GLOBAL (2019 - 2024)
1 148 067 €
1 020 000 € DE L'AFD (2 SUBVENTIONS)
128 067 € DE FONDS PROPRES

PARTENAIRES
ASSOCIATION MANEGBZANGA ET FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

MEMBRE IMPLIQUÉ
BIBLIOTHÈQUE SANS FRONTIÈRES

PERSPECTIVES POUR 2022

\ L'aménagement et l'équipement des centres en vue du démarrage effectif des activités d'alphabétisation-formation ;
\ Recrutement et formation des équipes terrain (facilitateurs, superviseurs, coordonnateurs) ;
\ Recensement/profilage des premières cohortes d'apprenant-e-s bénéficiaires
\ Mise en fonctionnalité des EDBOX, sélection et numérisation des contenus

L'ÉDUCATION COMME REMPART FACE AUX CRISES **AU BURKINA FASO**

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une insécurité grandissante liée aux attaques terroristes. Cette instabilité s'est aggravée en 2019 avec l'apparition de la COVID-19. Ces deux fléaux impactent négativement l'éducation des enfants avec la fermeture des écoles, le déplacement forcé des populations. **C'est dans ce contexte que le projet "Ensemble pour une éducation résiliente face aux crises" (EEPR) a été initié en vue d'assurer la continuité éducative tout en renforçant la résilience des communautés.**

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2021

\ Formation de 60 chefs d'établissement sur l'approche « Safe School » (Éducation en situation d'urgence) ;
\ Dotation de 60 établissements scolaire de plan de préparation en réponse aux crises sanitaire et sécuritaire ;
\ Dotation de 100 familles de personnes déplacées internes et 50 familles hôtes en denrées alimenraires (sacs de maïs, huile) ;
\ Appui à la prise en charge des frais de scolarité de 2 000 élèves dont 60% de filles ;
\ Appui à la cantine scolaire dans 36 établissements d'intervention du projet ;
\ Appui au cours de soutien au profit des élèves en classe d'examen (dotation en kits et manuels scolaires) ;
\ Mise en place de 60 clubs scolaires dans les établissements d'intervention du projet ;
\ Mise en place de 2 cadres de concertation sur la gestion / prévention des crises.
\ Appui à 250 femmes cheffes de ménage en activités génératrices de revenu (octroi de volaille et de petits ruminants) ;
\ Formation de 250 femmes cheffes de ménage en technique de création et de gestion d'AGR ;
\ Mise en place et formation de 60 clubs / gouvernements scolaires sur la COVID-19, le paludisme, la diarrhée, le montage de pièces de théâtres à visée pédagogique.

PORTEURS DU PROJET
AIDE ET ACTION
SOLIDARITÉ LAÏQUE

BAILLEURS
MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
AFD

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

18 000 ENFANTS/ÉLÈVES DONT 60% DE FILLES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ FAMILIALE ET DE RISQUES DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ISSUS DE120 ÉCOLES PUBLIQUES DONT 100 DU PRIMAIRE ET 20 DU SECONDAIRE

2 520 MEMBRES DES COMITÉS DE GESTION DES ÉCOLES (COGES, APE-AME)

400 FEMMES CHEFFES DE MÉNAGE ET / OU ISSUES DES MÉNAGES RENDUS VULNÉRABLES DU FAIT DES CRISES (Y COMPRIS LES PDI)

720 ENSEIGNANTS DES ÉCOLES D'INTERVENTION

100 AGENTS DES CENTRES DE SANTÉ

BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

DE FAÇON INDIRECTE, LE PROJET CONCERNERA 184 041 HABITANTS DES 4 COMMUNES D'INTERVENTION.

Courant 2021, EEPR a notamment soutenu la mise en place des dispositifs safe school dans les écoles partenaires. Chaque école dispose d'un comité composé des représentants des COGES, APE/AME ainsi que ceux des leaders coutumiers et religieux. Véritables forces communautaires, ces dispositifs travaillent en amont et en aval à travers la prévention et la gestion de toutes crises notamment sécuritaires et sanitaires. À cet effet, dans chaque communauté, des plans opérationnels de préparation/ripostes ont été élaborés.

Ces plans énoncent les comportements, gestes, astuces, codes (collectifs ou individuels) à adopter en vue d'une résilience renforcée face aux crises sanitaires et sécuritaires. L'originalité de cette activité réside dans le fait que le mécanisme de préparation et de réponse est soutenu par des acteurs endogènes s'appuyant à la fois sur les savoirs traditionnels et contemporains. Le projet compte renforcer davantage les capacités desdites structures afin de créer une véritable résilience communautaire en matière de sécurité et de santé.

En 2022, nous entendons assurer :

\ Sensibilisation de 18 000 élèves de 120 écoles dont 20 établissements du secondaire sur le COVID-19 et les autres maladies infectieuses ;
\ Appui à la conception et la diffusion de spots et plaquettes de sensibilisation sur le COVID-19 en langues locales ;
\ Soutien aux COGES dans la mise en œuvre de leurs plans d'action d'accompagnement des retours à l'école et la réduction des conflits en période de crise et post-crises ;
\ Organisation des séances de concertation et de suivi périodiques de la gestion de leurs plans d'accompagnement des retours à l'école et la réduction des conflits ;
\ Appui à la mise en place et au fonctionnement de cadre de concertation communautaire inter religieux de suivi et d'alertes aux crises dans les 120 communautés ;
\ Mise en place d'un dispositif de suivi et conseil des femmes dans leurs activités et de soutien à la scolarisation de leurs enfants ;
\ Appui à l'animation des instances nationale et communales de pilotage du projet.

BAILLEURS

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AFD

PARTENAIRES

DIRECTIONS PROVINCIALES DE L'ÉDUCATION ET DE L'ACTION SOCIALE

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES ET MÈRES ÉDUCATRICES

FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES **DANS LE MONDE**

Le Partenariat éducatif de Solidarité internationale (PESI) accompagne et soutient des microprojets (jusqu'à 5000 €) de coopération éducative à l'international.
Ce dispositif de « partenariat » a pour objectifs de :
\ favoriser l'échange entre homologues à l'international dans le domaine de l'éducation, du travail social, de l'enseignement pour accompagner la qualité et la professionnalisation de chacun ;
\ promouvoir les valeurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité afin de construire ensemble des pratiques pédagogiques innovantes et adéquates.

La pandémie de COVID -19 a mis un coup d'arrêt en 2020-2021 aux mobilités internationales et aux dynamiques de projets externes. Les 5 projets lauréats 2020 ont été reportés et il n'y a pas eu d'appel à projets pour 2021.

ORGANISATIONS IMPLIQUÉES

SOLIDARITÉ LAÏQUE (PORTEUR)

AVEC LE SOUTIEN DE LA CASDEN BANQUE POPULAIRE, MAIF ET MGEN

ORGANISATIONS MEMBRES ET DDSL EN FONCTION DES PROJETS SÉLECTIONNÉS

8 PROJETS SOUTENUS EN 2021

\ **De l'ultra périphérique à l'ultra européen -** Les Céméa de Mayotte, en partenariat avec la Roumanie et l'ONG EIVA ;
\ **Citoyens du monde, entre Beaune et Dakar, si loin et si proche -** EREA de Beaune en partenariat avec le Sénégal, Collège général de Dakar ;
\ **Regards croisés sur l'enseignement du Français Langue Etrangère -** INSPE REIMS en partenariat avec la Roumanie et l'Université de Suvceava - faculté de Français ;
\ **Guide pratique : développer ses compétences de prof de français -** Association « On continue » en Martinique en partenariat avec la Grande Caraïbe, l'Association des professeurs de français de Trinité et Tobago ;
\ **Pour un mieux-être à l'école -** Association SURYA (recherche Yoga en éducation) en partenariat avec le Sénégal et le CASE (centre d'accompagnement socio-éducatif)
\ **Francophonie et Solidarité en République de Moldavie -** DDSL 18 Délégation départementale du Cher de Solidarité Laïque en partenariat avec la Moldavie, l'Alliance française de Chisinau et l'APFM (Association des professeurs de français de Moldavie)
\ **Ateliers et découvertes scientifiques au Bénin (formation médiateurs scientifiques) -** Science Nomade en partenariat avec le Bénin, Association Cumea Na' Nde à Cotonou
\ **Je signe, donc j'existe -** Sumain Sans Frontières - École Spécialisée pour Enfants Déficients Auditifs en partenariat avec le Cameroun, l'Ecole ESEDA de Yaoundé

BÉNÉFICIAIRES

PROFESSIONNEL.LE.S DE L'ÉDUCATION (ENSEIGNANTES, ANIMATEURS ET ANIMATRICES, ÉDUCATEURS ET ÉDUCATRICES SPÉCIALISÉ.ES…) EN FORMATION INITIALE (EX : À L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION, IRTS, INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL….) EN FORMATION CONTINUE OU EN ACTIVITÉ.

FOCUS : REGARDS CROISÉS SUR LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR

Projet "Africafrance solidaire", l'association des étudiants de l'IRTS de Digne les Bains – Cameroun : partenariat éducatif entre 15 élèves éducateurs français en première année à l'IRTS et 10 éducateurs Camerounais du Foyer Saint Nicodème de Douala, autour de la problématique professionnelle "Comment améliorer le travail d'accompagnement d'un public vulnérable ?"

Christian Cormé, Formateur en intervention sociale et porteur du projet :
\ « Nous sommes apprentis dans le secteur du travail social et aller à la rencontre de l'autre, partager avec lui, est déjà au centre de nos préoccupations ».
\ « Les travailleurs sociaux camerounais avec lesquels nous avons partagé nos pratiques, nos questionnements, nos méthodologies de travail, nos connaissances sont de grandes ressources pour nos étudiants. Partager un quotidien avec des enfants des rues, entrevoir les difficultés financières d'un lieu d'accueil au Cameroun, l'absence de dispositifs d'aides sociales, remet en perspective le contexte d'Etat providence dans lesquels les étudiants ont l'habitude d'intervenir. »

RELANCE DU DISPOSITIF FIN 2021 POUR DES PROJETS 2022

Notre volonté : lier davantage les porteurs de projets avec les acteurs qui constituent l'Union de Solidarité Laïque dans les territoires, notamment au niveau national, lors des événements de restitution des projets, avec les DDSL et les militants CASDEN, MAIF et MGEN.
À l'international, il y a aussi une dynamique pour resserrer les micro-projets (PESI, PEPA) avec les antennes et les partenaires locaux.

FAVORISER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ **DANS LE MONDE**

Le programme « Pour l'éducation Pour l'avenir » - Monde (PEPA) est destiné aux organisations nationales membres de Solidarité Laïque, à leurs représentations locales affiliées disposant d'une existence juridique et aux Délégations départementales de Solidarité Laïque.

Les projets portés par des partenaires associatifs locaux visent à favoriser l'accès à l'éducation de base, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

6 PROJETS SOUTENUS EN 2021

Catégorie 1 : éducation- construction, infrastructure, réhabilitation

\ **Construction d'une école en milieu rural en Guinée -** projet porté par l'Association Guinée Éducation Biotechnologies, en partenariat avec le Ministère d'éducation Guinéen ;

\ **« Construction d'un bloc sanitaire et d'une bibliothèque pour l'école du village de Moyargo au Burkina Faso » -** projet porté par l'ADEB Aide au Développement par l'Education au Burkina Faso affilié à la ligue de l'enseignement 78, en partenariat avec le Ministère de l'Education du Burkina Faso ;

Catégorie 2 : Échanges interculturels

\ **« Les (in)égalités des sexes » -** projet France – Val de Marne/ Maroc porté par Ligue de l'enseignement 94 et l'Association Annaser pour la culture et l'art (Maroc) ;

Catégorie 3 : Renforcement des capacités

\ **« Laos : contribuer à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire par la mise en place de formation agroécologique et d'activités génératrices de revenus (AGR) participant au respect et à la préservation d'un écosystème menacé » -** Association Mékong Enfants des Rizières, affiliée à la ligue de l'enseignement.

\ **« Action pour une Éducation en situation d'Urgence à Nouna Burkina Faso, pour scolariser des enfants privés d'école à cause du terrorisme » -** projet porté par l'association ENFANT = ESPERANCES

\ **« Multiplication des actions liées au tourisme auprès des jeunes filles et femmes de Sainte-Marie, par une formation itinérante en cuisine et pâtisserie » -** projet porté par l'association Dina Mada avec la DDSL 59, suite d'un projet soutenu en 2019 (pérennisation). Multiplication des actions au tourisme auprès des jeunes filles et femmes de Sainte-Marie : formation en cuisine et pâtisserie. Autonomisation économique des femmes et des filles.

MILITER POUR **L'ÉDUCATION SANS CONDITION !**

Alors que la pandémie de la COVID-19 a sérieusement impacté l'éducation mondiale, tous ses apprenants, jeunes comme adultes et face à un risque d'explosion des inégalités et des exclusions, 2021 a été une année de mobilisation intense pour tous les acteurs et toutes les actrices de l'éducation.

Solidarité Laïque a été particulièrement impliquée sur les fronts de la défense de l'ODD 4 :
\ contre un recul mondial de l'Objectif éducation et la baisse des financements dédiés, via la Coalition Éducation ;
\ sur le front de la lutte contre la marchandisation de l'éducation, exacerbée par la pandémie, via le Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation ;
\ rappel du Droit à l'éducation pour tous en France et pour les jeunes migrants menacés à leur majorité de quitter le territoire malgré un cursus ou une formation en cours..

Un an et demi après les premières mesures de restrictions prises par les gouvernements pour limiter la propagation du COVID-19, l'éducation de près de la moitié des étudiants à travers le monde est encore fortement affectée. Plus de 100 millions d'enfants n'atteindront pas le niveau minimum de compétences en lecture en raison de la crise. Les pays les plus pauvres et les personnes les plus marginalisées - dont les filles, les enfants et jeunes handicapés - sont les plus menacés. Avant que la pandémie du COVID-19 n'éclate, 258 millions d'enfants étaient déscolarisés, dont 130 millions de filles.

2021 a marqué une nouvelle phase (2021 - 2023) pour le projet de la Coalition Éducation, rassemblant désormais 24 organisations de la société civile française engagé.e.s pour veiller et faire respecter les engagements français en matière de soutien à l'éducation de qualité dans le monde, à travers sa politique de coopération. Historiquement créée à l'initiative de Solidarité Laïque, avec plusieurs de ses membres en 2015, la Coalition Éducation passe sous chef de filat à Aide et Action pour sa 3ème phase de financement triennal par l'AFD au titre de projet d'intérêt général - plaidoyer. Ses missions restent les mêmes pour cette 3ème phase avec un angle renforcé sur les échanges de pratiques et capitalisation, pour mieux valoriser les actions de ses membres sur le terrain et en restituer les éléments essentiels d'expertise dans le plaidoyer.

À ce titre, la Coalition éducation a publié une étude en septembre 2021 « Réponses éducatives au COVID-19 dans les pays en développement » qui vise à tirer les enseignements de la crise sur les interventions éducatives, à laquelle Solidarité Laïque a contribué. L'analyse porte sur 40 initiatives menées dans 37 pays, par les organisations de la société civile, en particulier les membres et partenaires de la Coalition éducation, afin d'éviter la rupture éducative - au sens large - des populations les plus vulnérables. Cette étude sans être exhaustive propose surtout des pistes de réflexions et des pratiques visant à renforcer les programmes d'apprentissage pour permettre de prévenir de futures crises.
Selon le rapport « les organisations de la société civile sont, dans de nombreux contextes locaux des acteurs majeurs, parfois uniques, de la gestion des effets directs et indirects du COVID-19 sur les systèmes éducatifs, les apprenants et les communautés. Les réponses mises

en œuvre ont intégré des critères de qualité. Elles ont été adaptées et appropriées, efficaces et fournies à temps et enfin elles ont accru les capacités locales. De manière spécifique, les réponses des OSC ont intégré le continuum urgence - réhabilitation – développement et la gestion des urgences, en considérant le relèvement des systèmes éducatifs et le développement de leur résilience. Certaines des réponses de la société civile peuvent être des référentiels de bonnes pratiques de gestion des risques de catastrophes ».

\ Publication "Avec la pandémie, la crise mondiale de l'éducation doit être notre priorité" sur solidarite-laique.org en avril 2021

\ « Plaidoyer régulier » pour la Coalition, Solidarité Laïque a aussi été mobilisée autour de la question des financements à l'éducation avec la mise à jour de son Observatoire de l'Aide française à l'éducation (étude des données de l'APD Aide publique au développement et des fonds multilatéraux engagés par la France).

\ En septembre 2021, pour peser sur le Projet de loi de finances et susciter des questions des parlementaires, elle publie l'édition 2021 de l'Observatoire (sur données 2019) « Aide française à l'éducation : une hausse insuffisante ». L'aide française à l'éducation atteint en 2019 près de 14% de l'aide totale au développement. Une légère hausse est constatée depuis 2018, notamment des subventions mobilisées par l'Agence Française de Développement. Toutefois, 80% de cette aide représente des montants contestables et une partie de cette aide n'est pas suffisamment ciblée vers les populations et les pays qui en ont le plus besoin, et l'aide à l'éducation de base reste bien trop modeste dans la politique française d'aide à l'éducation. Un plaidoyer a été dédié fin juillet à la reconstitution des fonds du Partenariat Mondial pour l'Education (PME), une organisation multilatérale qui appuie l'amélioration ou la reconstruction de système éducatifs dans les pays en développement. Avec les engagements multiples des pays donateurs et des pays partenaires la conférence a permis de lever 4 milliards de dollars sur les 5 milliards visés par le PME pour les 5 prochaines années (2021-2025). La France à, quant à elle, confirmé, sa contribution de 333 millions d'euros (pour cinq ans), dont 50% sera dirigé en faveur de l'éducation des jeunes filles. Cette annonce est un statu quo pour la France dont on ne peut se satisfaire, au regard de l'ampleur de la crise éducative et l'aggravation du déficit du financement de l'éducation avec la pandémie.
Solidarité Laïque, membre du GT plaidoyer, participe à ces travaux.

\ Solidarité Laïque a été aussi impliquée dans la construction des recommandations de la Coalition Éducation pour le Forum Génération Égalité, en juillet 2021, organisé par ONU Femmes et co-présidé par la France et le Mexique, sur l'égalité Femmes- Hommes.

\ Solidarité Laïque est également co-animatrice du Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation, aux côtés de RTE (Right to Education), GI ESCR (Global initiative for Economic, Social and cultural Rights), du CSFEF Conseil syndical francophone pour l'éducation et la formation, de la FI- Ceméa (fédération internationale des Céméa), la COSYDEP (coalition éducation du Sénégal), la Coalition Éducation France. Le Réseau est une coalition d'environ 303 organisations membres qui mènent des actions d'alertes, de veille, de mobilisation collective et de plaidoyer en vue d'interpeller les États sur la nécessité de garantir une éducation publique de qualité et de contribuer à stopper la marchandisation de l'éducation.
Les membres co-animateurs du Réseau mutualisent des fonds pour un poste de coordination depuis 3 ans, le nouveau coordinateur depuis l'été 2021, Sylvain Dala, est salarié et hébergé par l'antenne Solidarité Laïque Afrique de l'Ouest.

Le Réseau a lancé la première journée de mobilisation contre la marchandisation de l'éducation qui s'est tenue le 22 septembre 2021, dans de nombreux pays francophones, membres du réseau, avec des interpellations, rencontres et plaidoyers au niveau national sur la nécessité de réglementer les acteurs privés dans l'éducation et de promouvoir l'accès à une éducation publique de qualité accessible à tou.te.s. Le Réseau a organisé un webinaire « Promouvoir l'éducation publique et réglementer les acteurs privés, dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19 et l'expansion de solutions éducatives numériques » avec des représentant.e.s de la société civile, de gouvernements et de la CONFEMEN.

Solidarité Laïque a également organisé à cette occasion un webinaire croisé à destination de ses membres avec des interventions de ses 3 antennes régionales, toutes parties prenantes du réseau directement ou indirectement, engagées sur la revendication d'une éducation publique et laïque, équitable, non discriminante et non marchande.
« Comment Solidarité Laïque agit pour défendre le droit à une éducation publique pour Tous ? »
Ce webinaire croisé avait pour objectifs de proposer un éclairage pluri contextuel sur les réalités de la privatisation et marchandisation de l'éducation en Méditerranée, en Afrique de l'Ouest et dans les Caraïbes, et commencer à élaborer une réponse plus croisée, transversale et commune sur cet enjeu prioritaire au sein du réseau Solidarité Laïque :
\ État des lieux en France : Julien POIRIER – SNUipp-FSU au secteur Droits, Libertés International, membre de SL
\ État des lieux Tunisie : Solidarité Laïque Méditerranée : Hela NAFTI, Vice- Présidente de l'antenne et engagée dans le réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation
\ État des lieux Haïti - Solidarité Laïque Caraïbes : Junior MERCIER, Directeur et Me Géralda SAINVILLE, Chargée de Programme
\ État des lieux au Burkina Faso - Solidarité Laïque Afrique de l'Ouest : Diabadou Nadinga, Assistant de Programme

Nous plaçons la résistance à la marchandisation, le respect des droits à l'éducation, le renforcement des services publics, la promotion de la reconnaissance de la société civile comme des axes incontournables pour nos sociétés et aussi de notre travail en collectif, dans tous les territoires.

Juillet 2020, janvier 2021, mars 2021… des jeunes apprentis, Sékou, Laye…, en formation en CAP de boulangerie, de cuisinier… reçoivent malgré leur intégration scolaire et professionnelle une OQTF, obligation de quitter le territoire français car ils atteignent la majorité. « L'affaire du boulanger de Besançon » qui entame une grève de la faim pour soutenir son apprenti révèle à l'opinion publique les discriminations vécues par de nombreux jeunes migrants et la violation de leur Droit à l'éducation, pour ceux qui, comme nous, l'entendent au-delà de l'instruction scolaire et comme un droit d'émancipation et d'autonomie tout au long de la vie. **Solidarité Laïque se mobilise alors aux cotés de la LDH pour dénoncer cette situation "Jeunes étrangers, sortir de l'impasse" et exhorter l'État français à allonger la prise en charge des mineurs isolés au-delà de leur passage à la majorité** afin de leur assurer les plus grandes chances d'intégration possibles et de couvrir ceux -ci jusqu'à la fin du cursus diplômant ou professionnel.
La campagne intitulée "Jeunes étrangers, sortir de l'impasse" est soutenue par une soixantaine d'organisations et sa pétition pour réduire l'arbitraire des décisions d'expulsion vient s'ajouter à d'autres pétitions plus personnalisées pour la défense de « nombreux jeunes menacés d'expulsion, réduits à vivre dans la peur, l'errance et la clandestinité, alors que la France est devenue leur pays, celui de leurs liens, de leurs amitiés, de leurs amours, et qu'ils sont prêts à rendre à la société ce qu'elle a investi dans leur formation ».

UNE POLITIQUE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

\ À travers plusieurs collectifs et en particulier Coordination SUD (Plate-forme des ONG françaises dont Solidarité Laïque est au CA), Solidarité Laïque a été impliquée dans le processus de définition de la loi sur la politique de développement solidaire de la France, adoptée définitivement et unanimement par le Parlement en juillet 2021. Cette loi portée par le nouveau gouvernement s'inscrit dans la continuité de la loi de 2014 et va plus loin, en la rendant programmatique en consacrant enfin l'objectif des 0,7% de la richesse nationale à l'aide publique au développement (APD) d'ici 2025. (Un engagement international vieux de 50 ans…). Surtout elle fait de la lutte contre les inégalités le marqueur fort de la politique de développement de la France et de l'égalité Femmes- Hommes un objectif transversal. Elle y explicite sa politique d'APD, Aide publique au développement, quant au volume et à la prévisibilité du financement de la solidarité internationale, la clarification de ses orientations politiques et stratégiques notamment les secteurs prioritaires de l'aide française que sont la santé, l'éducation, le climat, la gouvernance et les droits, l'égalité Femmes Hommes.

\ Sur l'APD, Solidarité Laïque était signataire d'une Tribune, aux côtés de 48 organisations membres de Coordination SUD, qui demandait la prolongation de la Loi « programmatique » au-delà de 2022 car sinon ce projet ne sera effectif que sur une seule année de programmation ou de loi de finances (et pour espérer atteindre l'objectif du 0,7% à 2025). Elle rappelait aussi la nécessité d'obtenir un vrai débat parlementaire.
Elle reconnait la place des OSC Organisations de la Société Civile dans l'organisation de sa mise en œuvre.

L'EDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE RECONNUE

Le travail de plaidoyer a duré plus de 2 ans depuis le Rapport Berville sur la modernisation de la politique partenariale préfigurant ce projet de loi, Solidarité Laïque, siégeant notamment au CNDSI Conseil national du développement et de la Solidarité Internationale, et au CA de Coordination SUD, avec d'autres organisations de la société civile a été particulièrement mobilisée sur la participation citoyenne et la reconnaissance de l'ECSI dans ce texte de loi. Elle a écrit (avec les signataires : la Ligue de l'enseignement, Engagé.es et Déterminé.es, Le CLONG-Volontariat, France Volontaires, L'ESPER) à plusieurs parlementaires et notamment le rapporteur de la loi, H. Berville pour la prise en compte de « l'importance de l'engagement citoyen » avec une définition robuste de l'ECSI dans la loi, dans la proposition portée par Coordination SUD d'un article dédié à la reconnaissance de la place de la société civile dans la mise en œuvre des politiques de développement.

Ces propositions d'amendement ont été transmises et adoptées.

ART. 2.2 de la LOP-DSLIM
Elle encourage et soutient les initiatives des acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et reconnaît l'importance de l'engagement citoyen à l'international, notamment des jeunes. L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale s'adresse à tous les jeunes et aux éducateurs, mais aussi aux adultes, autour d'un triptyque « informer, comprendre, agir ». La France encourage la participation de tous les citoyens, en particulier celle des publics traditionnellement les plus éloignés du champ de la politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales. La France encourage l'accès de tous, en veillant à intégrer celles et ceux qui vivent en situation de pauvreté ou de vulnérabilité, aux dispositifs de volontariat à l'international, y compris dans le cadre de la mobilité croisée et des volontariats réciproques.

\ En 2021, Solidarité Laïque, avec l'appui du CLONG Volontariat, du CNAJEP et d'Engagé.es.s et Déterminé.e.s au CA de Coordination SUD, a permis la mise en place d'un Groupe de travail ECSI au sein de Coordination SUD, afin de « renforcer le plaidoyer de Coordination SUD sur cet enjeu et son rôle transversal (en tant que composante de la politique de développement solidaire) au niveau national et européen pour une politique de développement plus ambitieuse, plus cohérente, plus incarnée (incluant la participation citoyenne et de la société civile » (TDR). Ce groupe de travail ouvert à tous les membres de Coordination SUD permet de contribuer de façon concertée aux positionnements, rendez-vous politiques essentiels mais également de partager avec d'autres commissions deCoordination SUD, ses membres, ainsi que sur des positionnements produits par des réseaux sur le sujet (Bridge 4.7, centre Nord Sud du Conseil de l'Europe, CONCORD etc.).

Cependant, même si la société civile est reconnue dans la LOP-DSLIM, de fortes améliorations sont encore à mettre en place quant au « partenariat » avec la société civile, pour la penser comme un véritable acteur de la politique de solidarité internationale, de sa définition au suivi de sa mise en œuvre, et pour penser ensemble les évolutions souhaitables en termes de politiques ou de pratiques partenariales entre la France et le monde.

De plus la société civile en France fait face à un contexte de plus en plus sécuritaire, renforcé par la pandémie de Covid-19 et une « inflation normative » sous couvert de mesures de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCBFT) (la loi « séparatisme » et les nouvelles responsabilités qu'elle introduit pour les dirigeants d'association, contrat d'engagement républicain, suspicions sur les lanceurs d'alerte…) et de nombreuses procédures administratives qui complexifient et vont parfois à l'encontre de leurs principes de solidarité inconditionnelle.

SOLIDARITÉ LAÏQUE EST MEMBRE DE

FRANCE VOLONTAIRES

CAMPAGNE MONDIALE POUR L'EDUCATION RÉSEAU FRANÇAIS DE LADITE CAMPAGNE, DÉNOMMÉ COALITION EDUCATION

SOLIDAR

COORDINATION SUD (PLATE-FORME DES ONG DE SOLIDARITÉ, URGENCE, DÉVELOPPEMENT FRANÇAISES)

RÉSEAU EDUCATION ET SOLIDARITÉ

L'ESPER (L'ÉCONOMIE SOCIALE PARTENAIRE DE L'ECOLE DE LA RÉPUBLIQUE)

RÉSEAU EUROMED FRANCE

COLLECTIF AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS DE L'ENFANT (POUR LE RESPECT DE LA CONVENTION INTERNATIONALE PAR LA FRANCE)

GROUPE ENFANCE (PLAIDOYER POUR LES

DROITS DE L'ENFANT DANS LA POLITIQUE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE LA FRANCE) FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

CAMPAGNE DE L'ETHIQUE SUR L'ETIQUETTE (TRAVAIL DÉCENT)

COLLECTIFS DE « MÉTIERS »

F3E (RÉSEAU D'APPRENANTS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, ÉVALUATION, APPUI STRATÉGIQUE ET PILOTAGE)

FRANCE GÉNÉROSITÉS

COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE

ASSOCIATION FRANÇAISE DES FUNDRAISERS

AADH (ALLIANCE DES AVOCATS POUR LES DROITS DE L'HOMME, SOUTIEN JURIDIQUE POUR LES ASSOCIATIONS ET ESS)

BIOPORT (ASSOCIATION DE SOUTIEN À LA LOGISTIQUE HUMANITAIRE ET SOLIDAIRE DES ONG)

PROGRAMMES & ACTIVITÉS 2021 - **PARTIE 3**

VIVRE ENSEMBLE & RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ ET L'ACCÈS AUX DROITS EN TUNISIE P. 76

PORTER LA VOIX DE LA JEUNESSE MÉDITERRANÉENNE P. 81

RÉDUIRE LES RISQUES DE RUPTURE SOCIALE, ÉCONOMIQUE, CITOYENNE ET CULTURELLE EN FRANCE P. 82

SOUTENIR LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ EN FRANCE P. 86

FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ ET L'ACCÈS AUX DROITS **EN TUNISIE**

Réduire les inégalités dans l'accès aux droits est l'objectif du Programme Concerté Pluri Acteurs (PCPA) "Soyons Actifs/actives" depuis son démarrage en 2012, en associant les acteurs des sociétés civiles tunisienne et française.
À partir de 2015, les pouvoirs publics et les collectivités territoriales des deux pays ont rejoint le programme, afin de contribuer à la réduction des inégalités via l'action concertée entre acteurs associatifs et publics. Durant sa première phase (2016-2019), le programme a soutenu 47 projets associatifs portant sur l'éducation, l'insertion socioprofessionnelle / économie sociale et solidaire (ESS) et la démocratie locale et participative dans 22 gouvernorats tunisiens et 7 régions en France, avec près de 40 000 personnes touchées.

Le PCPA est actuellement dans sa phase 2 (2019-2022). Il s'agit principalement de poursuivre l'appui de l'action de la société civile tunisienne sur le terrain, sa mise en réseau et la pérennisation des dynamiques engagées. Dans un contexte difficile traversé par la crise pandémique, Soyons Actifs/Actives a pu maintenir sa dynamique, poursuivre la réalisation de ses activités et soutenir les membres dans la réalisation de 41 projets visant la contribution à lutte contre les inégalités.

PROJETS DE TERRAIN PORTANT SUR L'ÉDUCATION
8 989 BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS, DONT 4 519 FEMMES / FILLES

ACTION DU COLLECTIF DE 22 ASSOCIATIONS MOBILISÉES DANS LE CADRE DE L'ACTION BAC 2020
10 000 ÉLÈVES DES CLASSES DE TERMINALES DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES ET MARGINALISÉES EN TUNISIE TOUCHÉS DIRECTEMENT

PROJETS ET ACTIONS PORTANT SUR L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE / ESS
15 435 BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS DONT 9 860 FEMMES ET 205 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PROJETS PORTANT SUR LA DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE
6 492 BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS DONT 3 258 FEMMES ET 121 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

BUDGET GLOBAL (2019-2022) : 4 326 456 € DONT
3 120 126 € (72%) DE FONDS PUBLICS FRANÇAIS
292 526 € (7%) DE FONDS PROPRES SOLIDARITÉ LAÏQUE

BAILLEURS PUBLICS & PRIVÉS
MEAE
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
FONDATION DE FRANCE
DÉPARTEMENT DE L'AUDE
MUNICIPALITÉ DE LA MARSA
FONDATION UP

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2021

\ Accompagnement des acteurs associatifs tunisiens dans la mise en place de 41 projets de terrain autour de trois thématiques (éducation, insertion socioprofessionnelle / ESS et démocratie locale et participative) portés par 57 associations membres, dont 16 sont des organisations françaises.

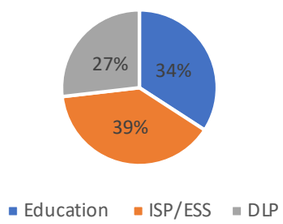

14 PROJETS "ÉDUCATION"
16 PROJETS "ISP/ESS"
11 PROJETS "DLP"
41 PROJETS PLURI-ACTEURS
10 PROJETS PILOTÉS EN CONSORTIUM FRANCO-TUNISIEN

COFINANCEMENT DU PCPA : 5 PROJETS CIGOGNE, 14 PROJETS ABEILLE ET 22 PROJETS COLIBRI [1].

Plusieurs initiatives portent de manière transverse sur l'égalité de genre (14), la migration (3), le développement durable l'environnement (6), la promotion des droits des personnes en situation de handicap (3), l'éducation au numérique et aux médias (6). Les différents projets sont mis en œuvre selon une approche par les droits humains et suivent une approche inclusive et participative.

\ La promotion de la culture de travail partenarial pluriacteurs est l'une des spécificités du programme. Ainsi des acteurs publics sont associés à plusieurs projets de terrain.
Les trois pôles thématiques coordonnés par des binômes franco-tunisiens et regroupant chacun une quarantaine d'acteurs associatifs se sont réunis de façon régulière favorisant ainsi, l'échange de pratiques, le partage d'expériences, le renforcement de capacités, la capitalisation et le plaidoyer collectif. Les capacités collectives des membres à se concerter entre acteurs et à influencer les politiques publiques sont renforcés et consolidés.

\ La mise en place d'un dispositif de renforcement des capacités par les pairs au profit des associations membres visant le renforcement durable de leurs compétences, valorisant leurs pratiques et incluant un accompagnement stratégique. Sept projets d'apprentissage par les pairs soutenus par le PCPA portent sur le développement durable, la solidarité internationale et l'interculturalité, le genre, la culture coopérative et le montage des structures de l'ESS, le développement local, l'éducation non formelle et inclusive.

\ Tiers lieu social et solidaire à Bhar Lazreg [2] où la jeunesse tunisienne et plus largement la société civile pourra se rencontrer, se former, entreprendre, partager des ressources et des compétences afin de construire de projets collectifs innovants.

MEMBRES DE SOLIDARITÉ LAÏQUE IMPLIQUÉS

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
CEMEA
FRANCAS
GREF
SGEN-CFDT
FTCR
CGT

\ Plusieurs projets portant sur l'éducation ont contribué à l'animation de la vie scolaire. La création de 62 clubs dans de différents établissements scolaires tunisiens a contribué à l'amélioration des compétences des élèves / étudiants et au renforcement de l'engagement citoyen dans les territoires. L'ensemble des activités organisées au sein des clubs ont contribué à l'amélioration de la relation entre les élèves et leurs enseignant.e.s et ont instauré un espace de dialogue et d'expression.

\ Un séminaire hybride sur « la décentralisation France - Tunisie : état des lieux et bonnes pratiques », a été organisé par le pôle démocratie locale et participative le 05 mars 2021. Ce séminaire a permis d'échanger autour des expériences de coopération décentralisée entre acteurs publics et associatifs français et tunisiens, de renforcer des liens entre les acteurs associatifs et collectivités territoriales françaises et tunisiennes et de réfléchir un dispositif de coopération décentralisé, ses modalités de fonctionnement et ses mécanismes de mise en place. À Tunis, les associations TED et CDCMIR ont organisées, dans le cadre du projet « Citoyen, Citoyenne dans Ma Ville », une formation-débat sur le droit à la participation citoyenne dans l'élaboration des plans de développement locaux dans un café à Douar Hicher [3], en présence de représentants municipaux et associatifs et des jeunes du quartier. Cette activité a contribué à l'initiation d'un nouveau projet de création d'un café culturel dans le quartier.

\ Des projets de l'ESS ont lancé des démarches de regroupement des bénéficiaires (Groupements de Développement Agricole ou Sociétés Mutuelles de Services Agricoles) dans le domaine agricole ayant pour objectif de mettre en avant un modèle économique solidaire. Au niveau international, le Forum « Réciprocité dans la coopération, du local à l'international : Créativité de l'ESS en temps de crise » [4], a été organisé du 25 au 27 octobre 2021 à Tunis et à Mulhouse. Il a rassemblé des acteurs de l'ESS et de la société civile, des territoires et des universités des deux rives de la Méditerranée et a permis d'engager des échanges facilitant le rapprochement des différents acteurs pour créer les conditions d'accessibilité pour tou.te.s aux ressources d'un développement territorial, durable et solidaire.

\ Sur les questions liées au genre, un séminaire « Leadership des Femmes Inspectrices dans l'enseignement » [5] a été organisé les 27 et 28 février 2021 sur la question du rôle joué par les femmes inspectrices dans l'éducation. Il a traité de la participation des femmes dans la vie syndicale, les mécanismes d'amélioration des conditions de travail et la réforme d'éducation en Tunisie. Un webinaire « L'ESS au prisme du genre : constats et enjeux », s'est tenu le 11 juin 2021, en présence des acteurs associatifs afin de partager les expériences associatives en matière d'intégration du genre dans les actions ESS et échanger autour des expériences des pays (Maroc, Tunisie et France).

\ Sur les questions migratoires, la FTCR a réussi à mettre en place une permanence juridique pour les personnes migrantes en Tunisie, assurée avec des juristes en droit des étranger.e.s, à travers son projet « Migrants en Tunisie : déconstruire les idées reçues ».

\ Sur les questions environnementales : trois projets intervenant sur l'éducation environnementale ont permis la mise en place de 5 jardins potagers et le renforcement des capacités des élèves sur l'éco-citoyenneté. De son coté, la Fédération Interco CFDT et la Fédération Générale des Municipaux de l'UGTT ont lancé, dans le cadre du projet « Tunisie Propre et Durable », l'élaboration d'une cartographie des acteurs, un diagnostic du cadre légal et institutionnel régissant la question écologique et environnementale au niveau local et une analyse de pouvoir et d'influence aboutissant à une proposition d'un plan d'actions dans les municipalités concernées par le projet.

PERSPECTIVES 2022

\ Poursuivre l'accompagnement des membres dans la réalisation de leurs initiatives associatives, ciblant les territoires et les populations qui subissent les inégalités ;

\ L'ouverture du tiers lieu à Bhar Lazreg comme espace de rencontres, entre habitants du quartier, associations locales, acteurs publics, favorisant ainsi l'émergence d'actions collectives ;

\ Le renforcement durable des capacités par les pairs et des capacités collectives des membres à se concerter, à mener une action de plaidoyer collective et à influencer les politiques publiques ;

\ L'intégration du genre, un axe d'intervention prioritaire à poursuivre via l'apprentissage par les pairs, l'échange autour des expériences de terrain et l'action de plaidoyer conjointe.

---

[1] Cigogne (maximum 55 000 €) ; Abeille (maximum 25 000 €) ; Colibri (maximum 10 000 €)

[2] Bhar Lazreg est quartier populaire de la ville de La Marsa (Tunis) marqué par sa diversité culturelle et sociale, avec une présence importante des jeunes, des migrants subsahariens et des acteurs de la société civile locale

[3] Douar Hicher est un quartier défavorisé du gouvernorat de la Manouba / Tunisie

[4] Le Forum International de l'ESS 2021 (2ème édition) est coorganisé par les université de Carthage (Tunis) et de Haute-Alsace (Mulhouse), en partenariat avec le PCPA Tunisie (Pôle ISP/ESS) et Alter-Med, le Lab'ESS Tunisie, le Réseau Marocain de l'ESS, le Réseau Africain de l'ESS, Réseau National d'Appui à la Promotion de l'ESS du Mali, le Réseau Intercontinental de Promotion de l'ESS et le Réseau Inter Universitaire de l'ESS

[5] Le séminaire a été organisé par le pôle Education en partenariat avec Solidarité Laïque Méditerranée et l'UGTT

86 ORGANISATIONS MEMBRES DU PCPA
(ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS, ASSOCIATIONS FÉMINISTES, ASSOCIATIONS LIÉES À L'ÉDUCATION, À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, SYNDICATS ET COOPÉRATIVES)

EN FRANCE
33 ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANÇAISE, DONT 2 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET 3 SYNDICATS

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGÈRES
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DÉPARTEMENT DE L'AUDE
VILLES DE CHOISY LE ROI ET DE COLOMBES
INSTITUT FRANÇAIS EN TUNISIE

EN TUNISIE
55 ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE TUNISIENNE DONT 1 SYNDICAT

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI
MUNICIPALITÉ DE LA MARSA

UNIVERSITÉ DE JENDOUBA

36 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES COMME LES MUNICIPALITÉS SONT IMPLIQUÉES DANS LE CADRE DU PCPA, VIA LES ACTIONS DES PÔLES ET LES PROJETS DE TERRAIN

LA MUNICIPALITÉ DE LA MARSA A MIS À DISPOSITION DU PCPA UN LOCAL À BHAR LAZREG POUR LA CRÉATION D'UN TIERS LIEU SOCIAL ET SOLIDAIRE

PORTER LA VOIX DE LA JEUNESSE **MÉDITERRANÉENNE**

La Méditerranée est confrontée à des transformations majeures dans les domaines : climatique, socio-économique ou encore démographique. Face à ces défis, la France a lancé en 2019 le « Dialogue des deux rives ». Le projet SalaM (Structurer et Agir en Liaison avec les Acteurs de la Méditerranée) appuie cette dynamique.
SalaM a pour but de porter la voix de la jeunesse méditerranéenne et d'accompagner les acteurs.actrices innovantes de la société civile de la rive sud, en soutenant à la fois les porteurs.porteuses de projets dans la réalisation de leurs initiatives et les dynamiques de collaboration et de co-construction, pour un développement humain économique et durable dans les pays des deux rives de la Méditerranée (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, France, Portugal, Espagne, Italie, Malte) et les pays de voisinage (Égypte, Liban, Territoires palestiniens, Jordanie).

PORTEURS
EXPERTISE FRANCE ET SOLIDARITÉ LAÏQUE

BUDGET : 173 420 €
165 974 € DE EXPERTISE FRANCE ET DU MEAE
7446 € FONDS PROPRES DE SOLIDARITÉ LAÏQUE ET VALORISATIONS

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2021

\ **Une cartographie des initiatives de la société civile** vise l'identification d'acteurs associatifs de la rive Sud de la Méditerranée et le recensement d'initiatives associatives innovantes autour de la thématique principale des « Jeunesses » et de 6 sous-thématiques (connaissance et mobilité, développement durable, innovation et numérique, culture, inclusion, villes et territoires).

\ **Des rencontres régionales** rassemblant des acteurs des sociétés civiles pour engager des échanges d'expériences et d'expertises des acteurs mobilisés pour contribuer au renforcement de leurs capacités. Au cours de ces rencontres, les représentant.e.s associatifs sont invité.e.s à mener une réflexion commune autour de la jeunesse en Méditerranée, des enjeux auxquels elle fait face et des facteurs d'innovation. La première rencontre visant l'identification des acteurs.actrices engagé.e.s, des initiatives/dynamiques existantes et des enjeux communs liés à la jeunesse s'est tenue le 30 novembre 2021 en Tunisie ; elle a réunit une quarantaine d'acteurs.trices des deux rives de la Méditerranée. La deuxième rencontre se tiendra en mars 2022 en Jordanie afin d'identifier des synergies (expériences marquantes, bonnes pratiques, vision partagée en Méditerranée, mécanismes de coopération) et de définir un mécanisme de collaboration sur les thématiques liées à l'avenir de la jeunesse méditerranéenne.

\ **Faciliter le dialogue entre acteurs associatifs** et renforcement des mécanismes de dialogue et de coopération autour d'actions associatives innovantes.

RÉDUIRE LES RISQUES DE RUPTURE SOCIALE, ÉCONOMIQUE, CITOYENNE ET CULTURELLE **EN FRANCE**

Chaque année depuis 1984, Solidarité Laïque coordonne le programme Vacances et Insertion avec le soutien de l'ANCV. Avec l'objectif d'aider chacun à trouver sa place dans la société, de favoriser l'insertion et le vivre ensemble, Vacances et Insertion permet d'offrir à des familles fragilisées, des personnes en situation de handicap et des personnes isolées la possibilité de partir en vacances.

Au-delà du temps de répit qu'autorisent les séjours à la mer ou à la montagne, les vacances permettent d'améliorer l'autonomie des bénéficiaires, grâce à un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire et notamment via ses délégations départementales. C'est précisément ce maillage territorial renforcé qui accompagne le fort développement du programme en 2021.

À travers le programme Vacances et Insertion et avec le soutien de l'ANCV, Solidarité Laïque apporte à la fois des réponses financières et lève les freins sociaux et culturels grâce à un accompagnement personnalisé et dans la durée. Le projet permet d'agir sur les questions de mobilité, d'autonomie, d'aide à construire un budget et in fine parle de citoyenneté.

BÉNÉFICIAIRES

2 652 BÉNÉFICIAIRES
621 FAMILLES (DONT 58 % MONOPARENTALES)
1 077 ADULTES
60 JEUNES
20 SÉNIORS
19 700 JOURNÉES DE VACANCES FINANCÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME

SOUTIEN FINANCIER EN 2021

ANCV – 323 600 €

MEMBRES DE SOLIDARITÉ LAÏQUE IMPLIQUÉS

EEDF
GCU
FGPEP
LA JPA
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

DDSL 13
DDSL 15
DDSL 23
DDSL 26
DDSL 49
DDSL 54
DDSL 57
DDSL 59
DDSL 62
DDSL 71
DDSL 86
DDSL 87
DDSL 88
DDSL 90

PARTENAIRES NATIONAUX

RÉSEAU DES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES
UNALG
UNAT

PARTENAIRES LOCAUX

ADPEP (NANTES - 44)
ARELIA (TOUL – 54)
ASSOCIATION ALIS (LIMOGES – 87)
ASSOCIATION FAMILIALE MONTJOIE (YMARE - 76)
ASSOCIATION LA BIENVENUE (PARIS – 75)
ASSOCIATION LA CANOPÉE (COURBEVOIE - 92)
ASSOCIATION LES INVISIBLES (TOULOUSE – 31)
ASSOCIATION MAIN DANS LA MAIN (TOULOUSE – 31)
ASSOCIATION OLGA SPITZER (NANTERRE – 92)
ASSOCIATION RÉAGIR (FLEURY MÉROGIS – 91)
ASSOCIATION REFLET (TOULOUSE – 31)
ASSOCIATION SYNDICALE DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES (COLMAR – 68)
ASSOCIATION VAL PRÉ (BOISSY SAINT LÉGER – 94)
CCAS DE LA VILLE D'ORLY (ORLY – 94)
CENTRE D'ACCUEIL DE DEMANDEURS D'ASILE COALIA (PARIS -75)
CENTRE D'ANIMATION COMMUNALE DE PANAZOL (PANAZOL - 87)
CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE LA MAIN TENDUE (SEVRAN – 93)

PARTENAIRES LOCAUX

CENTRE SOCIAL DE L'ESTAQUE - BASSIN DE SÉON (MARSEILLE – 13)
CENTRE SOCIAL DE LA SOLIDARITÉ (MARSEILLE – 13)
CENTRE SOCIAL DE SAINT JOSEPH FONTAINIEU (MARSEILLE – 13)
CENTRE SOCIAL DES BOURRELY (MARSEILLE – 13)
CENTRE SOCIAL DES LILAS (MARSEILLE – 13)
CENTRE SOCIAL DES MUSARDISES (MARSEILLE – 13)
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LAVOISIER (MULHOUSE – 68)
CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT (ÉVRY-COURCOURONNES – 91)
CENTRE SOCIAL LE CHAPEAU MAGIQUE (LIMOGES – 87)
CENTRE SOCIAL QUARTIER VITALITÉ (LYON – 69)
CENTRE SOCIAL/MPT DE KLEBER/ SAINT LAZARE (MARSEILLE – 13)
CENTRE SOCIAL/MPT VALLÉE DE L'HUVEAUNE/ SAINT LAMBERT/LA VALBARELLE (MARSEILLE – 13)
COMITÉ D'ACCUEIL CREUSOIS INTERMÈDE (GUÉRET - 23)
CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE VIENNE (LIMOGES - 87)
DES MÉNAGES HÉBERGÉS À L'HÔTEL DES YVELINES (LE MESNIL LE ROI – 78)
DIAMBARS IDF (MONTREUIL – 93)
ESPACE SOCIOCULTUREL LA PÉPINIÈRE (LA CHARITÉ SUR LOIRE – 58)
ESPACE SOCIOCULTUREL PARAY LE MONIAL (PARAY LE MONIAL – 71)
LA JPA 40 (MONT DE MARSAN – 40)
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA DRÔME (VALENCE – 26)

PARTENAIRES LOCAUX

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE (METZ– 57)
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE (NANCY – 54)
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE (MARSEILLE – 13)
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES VOSGES (EPINAL – 88)
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT PARIS (PARIS – 75)
MAISON DE QUARTIER CHAMPTIER DU COQ (ÉVRY-COURCOURONNES – 91)
MAISON DE QUARTIER EVRY SUD (ÉVRY-COURCOURONNES – 91)
MAISON DES FEMMES ET ENFANTS (PARIS – 75)
MAISON DES PROJETS DE BUXEROLLES (BUXEROLLES - 86)
MÉDIATION SOCIALE LES CROTTES/LA CABUCELLE (MARSEILLE - 13)
OBJECTIF EGALITÉ (BELFORT – 90)
ORIENTATION PRÉVENTION INSERTION – ARSEA (STRASBOURG – 67)
PLATEFORME DÉPARTEMENTALE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
REVIVRE (FONTENAY SOUS-BOIS - 94)
SOLIDARAUTO (TRÉLAZÉ - 49)
SOLIDARITÉS NATIONALES ET INTERNATIONALES (PONT À MOUSSON - 54)
UDAF 35 (LE RHEU – 35)
VACANCES DU CŒUR (LILLE - 59)
VERS UNE VIE MEILLEURE (STRASBOURG - 67)

SOUTENIR LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ **EN FRANCE**

Le volet PEPS (Pour l'Éducation Par la Solidarité) du dispositif d'appel à projets de Solidarité Laïque permet de soutenir chaque année des groupes locaux dans leurs actions de solidarité en direction de publics fragilisés, de favoriser les échanges, la réciprocité et la mobilisation des acteurs locaux des territoires.

L'objectif principal de ce dispositif est d'accompagner les publics en grande précarité en privilégiant les leviers suivants :

\ Lutte contre les exclusions et les inégalités par l'accès à la culture et aux loisirs éducatifs

\ Soutien des temps de construction parentale et de renforcement des liens familiaux

\ Accompagnement des migrants dans leur accès aux droits.

1 000 BÉNÉFICIAIRES

SOUTIEN FINANCIER
36 680 € DE FONDS PROPRES

PARTENAIRES LOCAUX

ASSOCIATION POUR LE DIALOGUE ET L'ORIENTATION SCOLAIRE (69 – LYON)
ASSOCIATION VIVRE LE MONDE (29 – BREST)
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (54 – NANCY)
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD (59 – LILLE)
FRANCAS SEINE SAINT DENIS (LA COURNEUVE – 93)
HARMONIUS INITIATIVES (VERSAILLES – 78)
LA FÉE DES MOTS (17 – LA ROCHELLE)
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 59 (59 – LILLE)
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 62 (62 – ARRAS)
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 69 (69 – LYON)
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DE LA RÉUNION (974 – SAINT DENIS)
RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LYON (69 – LYON)
RÉSIDENCE DE PROCHEVILLE (54 – PONT À MOUSSON)
REVIVRE (FONTENAY SOUS-BOIS - 94)
SNI (54 – PONT À MOUSSON)
SOLIDARAUTO (49 – TRELAZÉ)

10 PROJETS RETENUS EN 2021

\ **Projet « Un livre à mon nom » -** DDSL 59 - accès à la lecture et sensibilisation à l'education à la citoyenneté

\ **Création d'une expo par un groupe de jeunes de QPV -** DDSL 69 - Parcours de militantes et de militants féministes

\ **Appui à une nouvelle offre de logement accompagné à destination des familles monoparentales -** Résidence de Procheville (dpt 54) - Accès au logement et accompagnement renforcé dans les instants suivant la séparation

\ **Mise en œuvre de 3 actions conjointes à destination des familles -** Solidarités Nationales et Internationales (54) - Actions en faveur de la parentalité (groupe d'échange entre parents encadré par une psychologue clinicienne, théatre forum parent / conférence - débat, sport en famille)

\ **Éducation aux droits humains, aux valeurs de la citoyenneté et du vivre ensemble -** LDH La Réunion - auprès d'un public scolaire, universitaire et de la société civile, avec permanence d'aide et de conseils ouverte aux personnes souhaitant faire valoir leurs droits

\ **Projet Rencontres -** Vivre le Monde - Permettre l'accès d'un public empêché (MNA) à la pratique artistique et culturelle

\ **Développer son autonomie par la lecture et l'écriture -** DDSL 49 - Proposer des parcours de formation aux savoirs de base à 2 salariés du garage solidaire de Trélaze (49).

\ **L'accompagnement des réfugiés : un enjeu d'égalité et d'inclusion sociale pérenne -** Association Revivre - Cours de Français Langue Étrangère (FLE) et permanence d'accueil pour accompagner les réfugiés en situation précaire, fragilisés et souvent isolés par l'épreuve de l'exil dans l'accès aux droits communs et leur apprentissage de la langue

\ **Ateliers socio-linguistiques pour jeunes exilé.és -** FRANCAS 93 - ateliers de renforcement de capacité (expression en français) à destination de jeunes exilés, jeunes mineurs isolés ou jeunes majeurs récemment arrivés en France

\ **« Let's Talk, 2022 - Rencontre Solidaire en ligne, d'échanges entre jeunes d'ici et là-bas » -** Harmonius Initiatives - élargir l'horizon culturel des jeunes d'ici et là-bas, en les sortant de leur contexte, aller à la rencontre de l'autre culture et de la diversité, dépasser les représentations et les clichés, susciter une émulation d'engagement solidaire des jeunes.

MEMBRES DE SOLIDARITÉ LAÏQUE IMPLIQUÉS

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
FRANCAS

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

DDSL 29
DDSL 49
DDSL 59
DDSL 69

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL, SPORTIF & CULTUREL

FAIRE DE LA PRATIQUE SPORTIVE UNE SOURCE D'APPRENTISSAGES CITOYENS À SAINT-MARTIN P. 90

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES PAR L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LE SPORT À SAINT-MARTIN P. 91

STIMULER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION À TRAVERS L'AUDIOVISUEL DANS LE MONDE P. 92

FAIRE DE LA PRATIQUE SPORTIVE UNE SOURCE D'APPRENTISSAGES CITOYENS **À SAINT-MARTIN**

Le projet "Boxer Ensemble !" a pour objectifs de renforcer la transmission de valeurs citoyennes à travers une initiation à la boxe éducative, à destination de jeunes élèves de 3 quartiers défavorisés de Saint-Martin. Il vise également à rééquiper en matériels sportifs le club de boxe ABC Intersports, touché par l'Ouragan Irma ainsi que les écoles de ces 3 quartiers. Avec le soutien de la Fondation de France et de la Fondation Up, ce projet envisage la pratique sportive comme ressource pour les apprentissages citoyens :

\ outil éducatif de mixité sociale et porteur de valeurs de fraternité et de respect (altérité, interconnaissance de l'autre)

\ moyen de renforcer le vivre ensemble et l'éducation à la citoyenneté.

Autour de la boxe éducative, "Boxer ensemble !" fait le pont entre la classe et le quartier, entre l'école et l'environnement proche. Il permet aux parents, aux associations, aux clubs sportifs d'entrer en relation avec l'école pour créer de la synergie. La crise sanitaire ayant bousculé l'agenda initial, il a été lancé à la rentrée de septembre 2020 et clôturé en 2021.

FOCUS SUR LA JOURNÉE SPORT ET CITOYENNETÉ DU 23 JUIN 2021

Avec le soutien financier et la confiance de la Fondation de France, Solidarité laïque, l'USEP Îles du Nord et le club de boxe ABC Intersport ont organisé le 23 juin 2021 un événement, point d'orgue du Programme « Boxer ensemble ! ».
Cette rencontre sportive et culturelle inter écoles, mixte et inclusive, autour de la boxe éducative, pour les élèves de CM1-CM2 des 8 écoles de Saint-Martin a été un moment festif et rassembleur. En complément des phases d'assaut, ils ont pu échanger avec Jean-Marc Mormeck en vidéoconférence et présenter leurs réalisations artistiques (arts plastiques, déclamations, chants, danse…).

2 000 BÉNÉFICIAIRES

PARTENAIRES LOCAUX
USEP ÎLES DU NORD
RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE GUADELOUPE
SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES ÎLES DU NORD
COLLECTIVITÉ D'OUTRE-MER DE SAINT-MARTIN

SOUTIEN FINANCIER
48 500 €

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES PAR L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LE SPORT **À SAINT-MARTIN**

Le projet "Engagé.e.s aujourd'hui, Citoyen.nnes Demain" est coordonné depuis juin 2018 autour du renforcement du tryptique éducation, culture et sport, pour favoriser la compréhension du monde. Après le passage de l'ouragan Irma en septembre 2017, Solidarité Laïque avait souhaité mettre en place des actions de solidarité pérennes à destination des jeunes Saint-martinois et des membres de la communauté éducative de Saint-Martin, pour :

\ Renforcer leur pouvoir d'agir et leur autonomie ;

\ Favoriser l'accès à l'éducation des jeunes et des familles vulnérables pour lutter contre les inégalités et les injustices et créer du lien social ;

\ Travailler en réciprocité.

1 000 BÉNÉFICIAIRES

SOUTIEN FINANCIER (ANNÉE SCOLAIRE 2021)
22 000 € DE LA FONDATION UP

VOLET ÉDUCATION

\ Accès à l'éducation nutritionnelle en lien avec l'opération "Petit Déjeuner"
\ Édition et distribution du livret "Bien manger, Bien bouger"
\ Approche pédagogique participative sur l'équilibre alimentaire et les activités physiques santé

VOLET CULTURE

\ Accès au "Projet Narramus" / "Déclamer dès la maternelle" pour réduire les inégalités sociales
\ Permettre aux élèves de s'exprimer en public, former de futurs citoyens éclairés
\ Dotation et distribution d'ouvrages à 1 300 élèves, dans 7 écoles, sur 3 ans.

VOLET SPORT

\ L'accès aux sports nautiques a été facilité pour les élèves d'une classe ULIS
\ Un événement organisé avec tous les acteurs sportifs du 22 au 27 juin 2021
\ Journée Sport et Citoyenneté organisée le 23 juin 2021
\ Dotation en jeux de voiles et en matériel sportif pour 300 bénéficiaires

PARTENAIRES LOCAUX
USEP ÎLES DU NORD
RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE GUADELOUPE
SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES ÎLES DU NORD
COLLECTIVITÉ D'OUTRE-MER DE SAINT-MARTIN
ÉDUCATION DU PALAIS

STIMULER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION À TRAVERS L'AUDIOVISUEL **DANS LE MONDE**

La vidéo et l'image, omniprésents dans l'univers social, sont devenus le principal vecteur d'expression. Depuis plusieurs années, Solidarité Laïque produit dans le cadre de ses programmes des films destinés à soutenir notre stratégie de plaidoyer ainsi que nos actions pédagogiques dans les établissements scolaires, centres de loisirs, etc.

PROGRAMME "COMPÉTENCES POUR DEMAIN" EN AFRIQUE DE L'OUEST

Pour favoriser l'employabilité des jeunes nous avons équipé chaque LABIS d'une unité de production (un banc de montage, un équipement son, un équipement pour la prive de vue et équipement lumière).

BÉNÉFICIAIRES

26 JEUNES AU SÉNÉGAL
28 JEUNES AU BÉNIN
31 JEUNES EN CÔTE D'IVOIRE

Objectifs

\ Faire découvrir aux jeunes les différents métiers du cinéma et de l'audiovisuel
\ Offrir une formation de qualité aux participant.e.s qui participent aux formations audiovisuelles dans le LABIS
\ Permettre aux jeunes de pratiquer après la formation
\ Permettre aux jeunes de créer ou de travailler dans les différents métiers de cinéma et de production des contenus audiovisuel.

Éléments produits dans le cadre de l'activité (court-métrage, film avec smartphone…)
Plusieurs films de fin de formation « Publicité, Reportage… »
Les vidéos sont disponibles à la demande.
85 attestations de fin de formation ont été remise

PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

PLUSIEURS FILMS DE FIN DE FORMATION « PUBLICITÉ, REPORTAGE... »

SPOT PUBLICITAIRE SUR LA FORMATION

VIDÉO DE PRÉSENTATION DE CPD RIVE CONGO

PROGRAMME "JEUNES DES 2 RIVES" AUTOUR DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

Le programme Jeunes des 2 Rives a été victime de la crise COVID-19. L'objectif était de former des jeunes au média citoyen mais la majorité des formations ont été organisées en ligne, avec moins d'efficacité. Nous avons donc décidé de mettre en place avec une formation en présentiel dans certaines associations de jeunes.

Suite à l'annulation de plusieurs chantiers, nous avons produit des vidéos des jeunes de France pour pouvoir échanger avec leurs collègues et amis du Maroc.

BÉNÉFICIAIRES

15 JEUNES DU CENTRE SOCIAL "LES MUSARDISES"

5 JEUNES DU CENTRE SOCIAL "L'ESTAQUE"

12 JEUNES "ESPRIT D'ÉBÈNE"

9 JEUNES DE LA GAVOTTE

Objectifs

\ Connaitre les techniques de prise de vue avec un téléphone portable
\ Bien capturer les sons
\ Éducation aux médias et à l'information

PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

« CINÉMA VS COVID » REPORTAGE SUR L'IMPACT DE LA CRISE COVID SUR LES SALLES DE CINÉMA

« T'AS LE COVID ! » UNE VIDÉO DE SENSIBILISATION CONTRE LES FAKES NEWS

« LA MAISON DES SIMPSON » UNE VIDÉO DE TÉLÉ-RÉALITÉ

« MA PÂTISSERIE, MA LUTTE » REPORTAGE SUR UNE PÂTISSIÈRE QUI LUTTE POUR GARDER SON COMMERCE.

« LA LETTRE » LETTRE FILMÉE DES JEUNES FRANÇAIS AUX JEUNES MAROCAINS

« LE STADE » REPORTAGE SUR LE STADE DU QUARTIER

"J'APPRENDS SI JE COMPRENDS"
FILM DOCUMENTAIRE LONG MÉTRAGE TOURNÉ AU BURKINA FASO, AU SÉNÉGAL, AU MALI ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Nous avons travaillé avec une équipe de jeunes dont 5 avaient suivi une formation dans nos LABIS, 2 à Ouagadougou et 3 au Sénégal. C'était pour certains leur premier contrat professionnel et la première fois qu'ils participaient à la réalisation d'un film.

\ Film grand public sur l'enseignement bi plurilingue
\ Réalisation de kits pédagogiques
\ Date de sortie : septembre 2022

BIENNALE DE SCULPTURE DE OUAGADOUGOU (BISO)
FILM DOCUMENTAIRE LONG MÉTRAGE TOURNÉ AU BURKINA FASO, AU SÉNÉGAL, AU MALI ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Objectif : promouvoir le partenariat Solidarité Laïque / BISO

PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

VIDEO À L'OCCASION DU LANCEMENT DE LA BISO

INTERVIEW DE ANNE-MARIE HARSTER, PRÉSIDENTE DE SOLIDARITÉ LAÏQUE SUR L'ART ET L'ÉDUCATION

PHOTO PROFESSIONNELLES D'ARTISTES PARTENAIRES DE SOLIDARITÉ LAÏQUE PARTICIPANT À BISO 2021

COUVERTURE DE LA CONFÉRENCE D'AHMED GALAI SUR L'ART ET LA PAIX

AUTRES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES EN 2021

SOLIDARITÉ LAÏQUE & AIDE ET ACTION
« ENSEMBLE »

RESOL KINSHASA
PREMIÈRE REMISE DE KITS SCOLAIRES

PRÉSENTATION DE SOLIDARITÉ LAÏQUE POUR LES CABINETS MÉDICAUX ET RÉSEAUX DE NOTAIRES

LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES

ANALYSE GÉNÉRALE

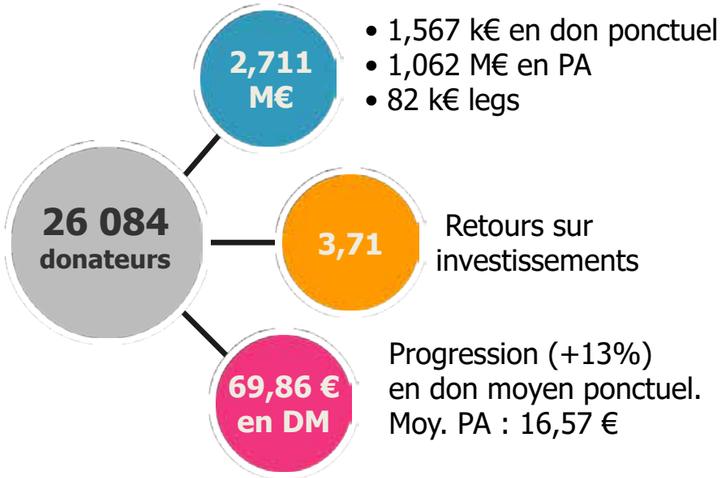

96 % DES OBJECTIFS ATTEINTS

COLLECTE ANNUELLE
- 7% VS 2020
+ 0,5 % VS 2019

RATIO 3,71

* RÉSULTATS COMPILÉS À FIN JANVIER 2022

En 2021, la progression se poursuit avec des investissements qui n'intègrent pas le développement programmé à compter de 2020. Un décollage de la collecte ne sera possible que si le ratio investissement / collecte augmente annuellement. Or, il a baissé de 7 points depuis 4 ans.

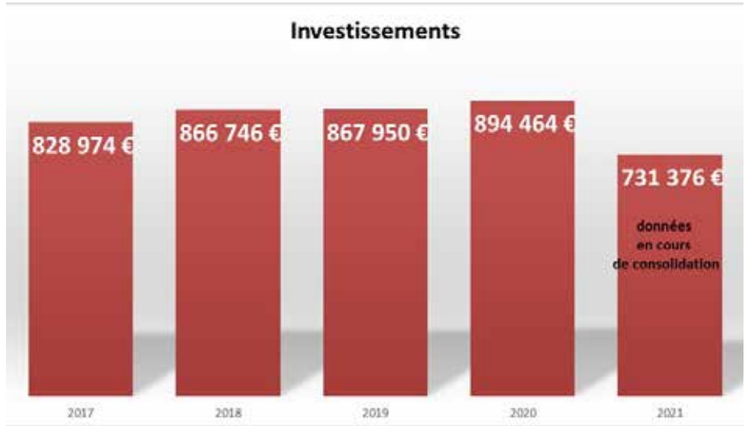

LE DÉVELOPPEMENT **DES RESSOURCES**

\ Déploiement de la générosité dans la durée (+10 % de PA en valeur)

\ Maintien des dons ponctuels en valeur (multiplication des efforts en plan d'engagement au niveau du digital)

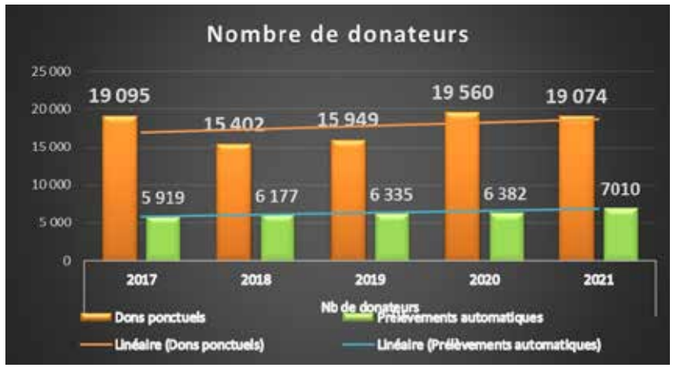

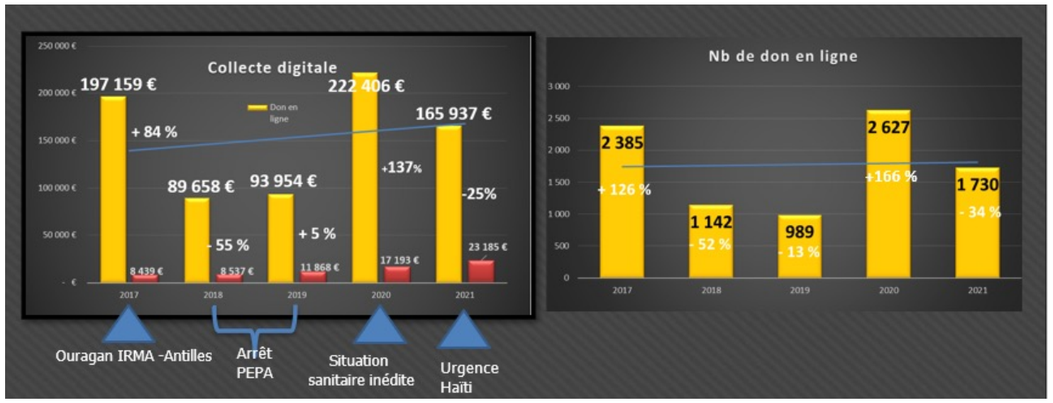

PUBLICATIONS EN 2021

\ 12 envois d'emailings en synergie avec les envois papiers
\ 506 publications sur les réseaux sociaux
\ 3 emailings en prospection

Fin d'année

\ +/- 24 emailings du 20 novembre au 31 décembre
\ 5 Newsletters
\ 37 posts sur les réseaux sociaux (Facebook,Twitter, Instagram)

Urgence Haïti

\ 11 publications : emailings, communiqué de presse, article sur solidarite-laique.org
\ 16 posts réseaux sociaux et synergie avec envoi du message papier en septembre

Relations presse

\ Interview du Délégué général sur radio libertaire (LDH)
\ Près d'une centaine d'envois

LE DÉVELOPPEMENT **DES RESSOURCES**

LE PARRAINAGE ÉDUCATIF

Le parrainage éducatif mis en oeuvre par Solidarité Laïque s'inscrit dans une perspective humaniste et démocratique, respectueuse des Droits de l'enfant.

Il consiste en l'accompagnement personnalisé, médical, social et éducatif d'enfants orphelin.e.s ou vivant dans des familles en grande précarité, monoparentales ou déplacées, d'enfants frappé.e.s d'exclusion à cause d'une maladie ou de leur statut social.

Le dispositif tente ainsi de remédier à des injustices et inégalités sociales pour les filles comme pour les garçons, pour leur permettre de prendre leur destin en main. Il s'agit d'un acte de solidarité entre le Nord et le Sud, mais aussi entre les citoyens d'un même pays.

7 PROGRAMMES DE PARRAINAGE DANS 6 PAYS

BÉNÉFICIAIRES
476 FILLEUL.LE.S
480 PARRAINS ET MARRAINES

\ L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL, INCLUSIF & DURABLE

L'éducation aux droits (de l'enfant, des femmes, au travail décent, à la différence, aux loisirs...) passe par le "faire ensemble", la découverte du respect de soi et de l'autre, avec l'ambition de transformer durablement la société.

Le parrainage éducatif accorde une attention particulière aux plus vulnérables :
– **les filles,** qui ont rarement la priorité lorsque les parents doivent faire des choix ;
– **les enfants et jeunes en situation de handicap,** qui n'ont pas accès à une éducation inclusive de qualité. Des formations professionnalisantes ou des apprentissages adaptés à leur handicap leur sont proposés, dans un cadre bienveillant.

Une aide à l'alimentation est proposée sous forme de repas servis aux enfants le midi, de dons de denrées alimentaires ou encore de pensions remises aux familles.

Par la suite, si les parrains.marraines souhaitent maintenir leur soutien, les filleul.le.s peuvent être suivi.e.s dans leur formation professionnelle ou leurs études supérieures. Les parrains. marraines peuvent aussi choisir de donner des "coups de pouce", sans filleul.le. attribué.e.

\ LES PARTENAIRES LOCAUX

Les associations prenant part au parrainage agissent sans aucune discrimination ethnique, sexiste, politique ou religieuse. Ces principes sont inscrits dans leurs statuts. Elles s'engagent à ce que les enfants soient éduqué.e.s dans leur propre culture et selon leurs traditions, pour qu'ils préparent leur avenir dans leur pays.

Ce sont pour la plupart des partenaires historiques, impliqués dans les programmes d'aide au développement portés par Solidarité Laïque. Ils bénéficient ainsi d'un appui et de sessions de formation. Tous les deux ans, Solidarité Laïque organise la venue en France d'un responsable de l'association locale pour rencontrer les parrains.

\ LA MISE EN ŒUVRE & LE SUIVI

Au niveau international, Solidarité Laïque fait la promotion du parrainage éducatif et recrute les parrains.marraines volontaires.

Au niveau local, les associations partenaires mènent une enquête sociale et scolaire approfondie avant de recruter les filleul.le.s.

Chaque trimestre, l'association locale fait un rapport précis et individualisé à Solidarité Laïque sur la situation scolaire et sociale, la vie quotidienne et la santé des enfants parrainés. Des fiches récapitulatives sont alors transmises aux parrains par Solidarité Laique.

À noter : en fonction des réalités du terrain, la nature des informations disponibles peut différer d'un pays à l'autre.

\ LE FINANCEMENT

Pour répondre aux besoins essentiels des enfants (école, fournitures scolaires, suivi pédagogique, dépenses de santé, alimentation, habillement, etc.) tout en maîtrisant l'évolution des dépenses, tous les frais sont mutualisés.

Solidarité Laïque collecte et transfère les versements des parrains et marraines tandis que l'association partenaire gère les fonds et établit un bilan financier trimestriel.

Le montant des contributions trimestrielles est passé de 65 à 84 € en 2018.

LE PARRAINAGE ÉDUCATIF

AU BURKINA FASO, AVEC BENEBNOOMA ET DIKOSON.

Association Benebnooma
Implantée à Koudougou, au centre du pays, l'association suit tout au long de leur scolarité ou de leur apprentissage des enfants parrainé.e.s (en majorité des filles) et les guide dans le choix de leur vie professionnelle.

Association Dikoson
L'association basée à Tiébélé, au sud du Burkina Faso, œuvre pour le développement agricole et la transmission culturelle et traditionnelle. Depuis toujours, elle cherche à favoriser le travail des femmes en les impliquant dans leurs activités à tous les niveaux.

À noter : la gestion financière du parrainage a été transférée au Bureau régional de Solidarité Laïque Afrique de l'Ouest, à Ouagadougou.

BENEBNOOMA
172 FILLEUL.LE.S
175 PARRAINS ET MARRAINES
42 811 € REÇUS

DIKOSON
67 FILLEUL.LE.S
65 PARRAINS ET MARRAINES
16 551 € REÇUS

AU BÉNIN, AVEC LE CAEB.

L'association béninoise CAEB (Conseil des activités éducatives du Bénin) située à Porto Novo centre ses activités sur l'enfant et l'adolescent et sur l'accès à l'éducation pour tous.toutes.

En plus de la scolarisation, les filleul.le.s sont intégré.e.s à des centres de vacances et dans des échanges interscolaires afin de leur faire découvrir d'autres perspectives. La priorité est donnée aux filles.

BÉNÉFICIAIRES
131 FILLEUL.LE.S (83 FILLES ET 48 GARÇONS)
137 PARRAINS ET MARRAINES

EN HAÏTI, AVEC MKTR.

L'association haïtienne MKTR (Men Kontre pou Timoun Rozo), située dans la région de la Grand'Anse, accueille des enfants orphelin.e.s ou issu.e.s de familles particulièrement démunies au sein du foyer de Roseaux.

Leurs besoins en matière de santé, d'hygiène, d'alimentation et d'éducation y sont pris en charge de manière équitable. Des visites médicales pour chaque enfant, des aides aux devoirs et des événements plus festifs avec les filleul.le.s (Noël, fête de l'indépendance…) sont notamment organisés. MKTR leur distribue également des kits scolaires.

BÉNÉFICIAIRES 2020 - 2021
51 FILLEUL.LES (DONT 2 NOUVEAUX)
61 PARRAINS ET MARRAINES (DONT 12 SOUS LA FORME DE COUP DE POUCE)

SOUTIEN FINANCIER
4 000$ SOIT 390 000 GOURDES PAR TRIMESTRE

LE PARRAINAGE ÉDUCATIF

SOUTIEN DURABLE À DES CENTRES ÉDUCATIFS

AU SÉNÉGAL, AVEC ESTEL.

Depuis près de 20 ans, Solidarité Laïque soutient le centre ESTEL (Établissement Spécialisé Technique d'Expression) près de Dakar, qui vient en aide aux enfants et aux jeunes en situation de handicap, souvent considéré.e.s comme une malédiction au Sénégal. Il défend les droits de ces enfants et se bat pour leur apporter une éducation adaptée.

L'association accueille une trentaine d'enfants dont plus de la moitié en situation de handicap mental (autisme, trisomie, etc.). Plus de 20 salarié.e.s y travaillent pour les scolariser et les socialiser.

\ 15 filleul.le.s **\ 16 parrains et marraines** **\ 41 521 € reçus**

AU LIBAN, AVEC TWT.

Depuis plus de 30 ans, Solidarité Laïque soutient l'organisation Tadamoun Wa Tanmia (TWT) à Saïda (Sud Liban), au sein de laquelle l'association Jardins de la Paix accueille une quarantaine d'enfants et de jeunes en situation de handicap mental et psychique. Selon des programmes individuels adaptés aux besoins de chacun.e, une équipe de salarié.e.s et de bénévoles les encadre et leur apporte formation scolaire initiale, bases de l'autonomie (hygiène, motricité, etc.), ouverture vers l'extérieur (rencontres culturelles et sportives).

\ 13 filleul.le.s **\ 13 parrains et marraines** **\ 4 362 € reçus**

EN COLOMBIE, AVEC LA FONDATION ENFANCES 232 FRANCE COLOMBIE.

ONG de droit colombien, la Fondation Enfances 232 France Colombie a pour objectif de garantir, promouvoir et diffuser les droits des enfants consacrés dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfance de novembre 1989. Son appellation fait référence aux articles 2 (« L'enfant a droit à ne pas être discriminé ») et 32 (« L'enfant a droit à être protégé contre l'exploitation économique ») de la Convention. La Fondation possède un lieu d'accueil à Pereira, où les enfants sont reçus en alternance avec les jours scolaires. Il leur est apporté un soutien alimentaire, ainsi qu'un suivi sanitaire et psychologique. Ils participent à des activités de soutien scolaire, suivent des formations en art, bénéficient d'un programme d'enseignement éthique et profitent d'activités de jeu et de loisirs.

\ 27 filleul.le.s **\ 23 marraines et parrains**

SOLIDARITÉ LAÏQUE REMERCIE TOUS LES BÉNÉVOLES ENGAGÉ.E.S DANS LE PORTAGE ET LE SUIVI DU PARRAINAGE ÉDUCATIF, SANS LESQUEL.LE.S CETTE ACTIVITÉ NE SERAIT PAS POSSIBLE.

BÉNIN
ELIANE MILLET
ANNIE BERTRAND

HAÏTI ET COLOMBIE
MARIE-GEDLAINE APOLLON
ELIANE MILLET

BURKINA FASO
CLAUDINE MAROUTIAN
FRANÇOISE WILLAME

LIBAN, SÉNÉGAL
GÉRALD ESTÈVE

LE PARRAINAGE ÉDUCATIF

LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION

LES PRISES DE PAROLE ET RÉALISATIONS EN 2021

3 affiches génériques
\ "La laïcité en action !" - "L'éducation sans condition ! - "Vers un nouvel élan"

Goodies
\ 2 000 sacs en 2 modèles ("Éduqué.e.s aujourd'hui, plus libres demain." - "L'éducation sans condition !")
\ 4 modèles de blocs-notes

Mook
\ 1 nouvelle édition autour de 16 portraits de bénéfociaires, acteurs.actrices, partenaires et salarié.e.s de Solidarité Laïque

Annonces presse
\ 2 versions en 40x60 cm et 60x80cm

Lettres trimestrielles
\ février 2021 "Éducation et laïcité / Peut-on apprendre à vivre ensemble ?"
\ mai 2021 "Combattre les inégalités, construire l'humanité !"
\ août 2021 "L'éducation, un outil transformateur dans un monde incertain"
\ novembre 2021 "Prendre sa place dans un monde complexe 'je me cherche je me débrouille' "

Cartes artistes
\ 12 cartes mensuelles
\ 1 carte hors série (Nyaba Ouedraogo)

Carte de vœux
\ 1 édition print et digitale déclinée en signature de mail, à partir de la carte artiste du mois de décembre

Réseaux sociaux
\ Facebook : 11,6 K j'aime
689 personnes de plus par rapport à 2020
252 publications en 1 an

\ Instagram : 746 publications
271 de plus qu'en 2021

\ Linkedin : 1 555 abonnés

\ Twitter : 4 676 followers
256 tweets en 1 an

Newsletters
\ Évolution de l'audience : -746 (désinscription notable en décembre)
\ 19.5% d'ouverture
\ 7.55% de clics

Site Internet
\ 6 510 visiteurs en 2021
\ -41% entre 2020 et 2021
\ 87 articles publiés soit en moyenne plus de 7 articles / mois

Relations presse
\ 339 retombées presse dont 64% dans la PQR et 60% sur la Rentrée Solidaire
\ Focus : en avril 202, suite à l'éviction de l'Observatoire de la laïcité, Solidarité Laïque a participé à une tribune de l'Humanité avec d'autres associations pour interroger sur l'initiative des « états Généraux de la laïcité » n'associant pas les citoyen.ne.s et la société civile.

UNE RÉACTION CITOYENNE À L'INITIATIVE MINISTÉRIELLE

Des «états généraux de la laïcité», pour quoi faire?

Texte collectif

La laïcité permet de construire un équilibre toujours fragile entre le respect de la diversité et la nécessité de l'unité. La laïcité doit nous rassembler. C'est l'esprit des grandes lois laïques qui garantissent à la fois l'égalité entre tous les citoyens et nos libertés fondamentales. Pour que notre République demeure indivisible et qu'elle puisse combattre ceux qui s'en prennent à ses valeurs, il faut qu'elle soit laïque, démocratique et sociale.
La mise en œuvre du principe de laïcité a toujours suscité des débats entre républicains. Ces débats sont naturels et féconds à condition qu'ils soient organisés collectivement, sereinement et loyalement, dans un esprit de concorde et non de division. Nous sommes prêts à ces débats, avec une volonté sincère de dialogue et de rassemblement.

LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION

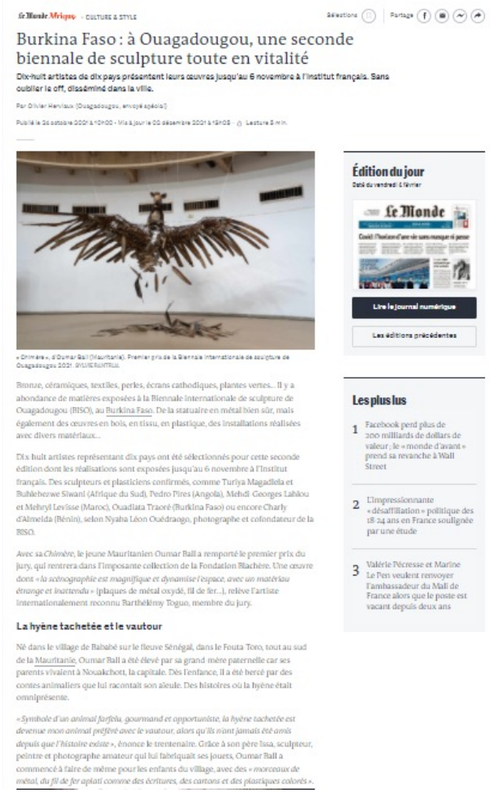

le Monde Afrique · CULTURE & STYLE

Sélections | Partage

Burkina Faso : à Ouagadougou, une seconde biennale de sculpture toute en vitalité

Dix-huit artistes de dix pays présentent leurs œuvres jusqu'au 6 novembre à l'Institut français. Sans oublier le off, disséminé dans la ville.

Par Olivier Hervieux (Ouagadougou, envoyé spécial)

Publié le 26 octobre 2021 à 10h00 - Mis à jour le 02 décembre 2021 à 19h05 - Lecture 3 min.

« Chimère », d'Oumar Ball (Mauritanie). Premier prix de la Biennale internationale de sculpture de Ouagadougou 2021. BIISO/BAUMITUL

Bronze, céramiques, textiles, perles, écrans cathodiques, plantes vertes... Il y a abondance de matières exposées à la Biennale internationale de sculpture de Ouagadougou (BISO), au Burkina Faso. De la statuaire en métal bien sûr, mais également des œuvres en bois, en tissu, en plastique, des installations réalisées avec divers matériaux...

Dix-huit artistes représentant dix pays ont été sélectionnés pour cette seconde édition dont les réalisations sont exposées jusqu'au 6 novembre à l'Institut français. Des sculpteurs et plasticiens confirmés, comme Turiya Magadlela et Buhlebezwe Siwani (Afrique du Sud), Pedro Pires (Angola), Mehdi Georges Lahlou et Meheyl Levisse (Maroc), Ouadiata Traoré (Burkina Faso) ou encore Charly d'Almeida (Bénin), selon Nyaba Léon Ouédraogo, photographe et cofondateur de la BISO.

Avec sa *Chimère*, le jeune Mauritanien Oumar Ball a remporté le premier prix du jury, qui rentrera dans l'imposante collection de la Fondation Blachère. Une œuvre dont « *la scénographie est magnifique et dynamise l'espace, avec un matériau étrange et inattendu* » (plaques de métal oxydé, fil de fer...), relève l'artiste internationalement reconnu Barthélémy Toguo, membre du jury.

La hyène tachetée et le vautour

Né dans le village de Balsabé sur le fleuve Sénégal, dans le Fouta Toro, tout au sud de la Mauritanie, Oumar Ball a été élevé par sa grand-mère paternelle car ses parents vivaient à Nouakchott, la capitale. Dès l'enfance, il a été bercé par des contes animaliers que lui racontait son aïeule. Des histoires où la hyène était omniprésente.

« *Symbole d'un animal farfelu, gourmand et opportuniste, la hyène tachetée est devenue mon animal préféré avec le vautour, alors qu'ils n'ont jamais été amis depuis que l'histoire existe* », énonce le trentenaire. Grâce à son père Issa, sculpteur, peintre et photographe amateur qui lui fabriquait ses jouets, Oumar Ball a commencé à faire de même pour les enfants du village, avec des « *morceaux de métal, du fil de fer aplati comme des écritures, des cartons et des plastiques colorés* ».

Édition du jour

Daté du vendredi 1 février

Le Monde

Lire le journal numérique

Les éditions précédentes

Les plus lus

1 Facebook perd plus de 200 milliards de dollars de valeur, le « monde d'avant » prend sa revanche à Wall Street

2 L'impressionnante « désaffiliation » politique des 18-24 ans en France soulignée par une étude

3 Valérie Pécresse et Marine Le Pen veulent renvoyer l'ambassadeur du Mali de France alors que le poste est vacant depuis deux ans

Écriture inclusive

2021 a marqué la généralisation de l'utilisation de l'écriture inclusive sur tous les supports grand public notamment pour rendre plus visible et concrète la notion d'égalité ; cela a pu interroger certains militants.

Pas de plaidoyer sans preuve

Le public militant de Solidarité Laïque est avide d'informations terrain mais aussi de positions marquées vis-à-vis de l'actualité. L'année 2021 a été structurée autour de temps forts tels que la Journée des droits de la femme, la semaine d'éducation et d'action contre le racisme, la campagne #EnVacances, la Rentrée Solidaire, la journée internationale des droits de l'enfant, la journée de la laïcité et la campagne de fin d'année. En complément de ces temps forts, nous avons proposé des articles sur nos actions concrètes tout au long de l'année.

Les actions phares en 2021

\ "Urgence Haïti" suite au séisme du 14 août
Les remontées d'information ont été organisées de concert avec l'équipe de Solidarité Laique Haïti, très mobilisée sur le terrain. Les retours aux donateurs ont été assurés dans un temps très court, en phase avec les actions déployées sur le terrain.

\ La Rentrée Solidaire au Liban
Après une édition fortement marquée par la situation sanitaire en 2020, les enseignant.e.s et les équipes éducatives ont été au rendez-vous de l'édition de 2021. Les relais par notre réseau de militants fidèles (notamment la MAIF, la MAE et les DDSL) et la presse locale et régionale ont permis de donner une bonne visibilité à l'opération.

\ La campagne de fin d'année
La collecte de fin d'année s'est appuyée sur une équipe de travail communication / collecte qui a souhaité mettre en valeur les portraits réalisés dans le cadre du Mook, avec notamment une landing page spéciale. Cette opération a permis d'offrir au public une expérience digitale en mettant en avant les portraits d'acteurs.actrices mobilisé.e.s sur le terrain.

Les perspectives 2022

Dans la continuité de la stratégie mise en place en 2021, il s'agira de lier systématiquement le plaidoyer à des activités terrain, de diversifier les émetteurs de nos prises de parole en mettant en avant les salarié.e.s de Solidarité Laïque (nous constatons de meilleurs taux d'ouverture de nos newsletters quand elles sont identifiées), de déployer notre charte graphique pour gagner en visibilité, de procéder à des envois réguliers de supports de commuication aux DDSL et de développer de nouveaux outils de communications en lien avec nos activités spécifiques (parrainage, libéralités, programmes…).
Le renfort de l'équipe avec le recrutement de chargés de communication dédiés aux programmes J2R et CPD dest également prévu.

LES CAMPAGNES DE **COMMUNICATION**

ÉLÉMENTS FINANCIERS

2020

SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER p. 117

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT p. 131

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS p. 144

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES p. 192

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

SOLIDARITE LAIQUE

Rapport financier – Exercice 2021

Présentation AG 2022
Roger CRUCQ, Trésorier

L'exercice comptable de l'association « Solidarité Laïque » tenu du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 a fait l'objet d'un traitement par le service comptable selon les principes généralement admis. Il s'appuie notamment sur les reclassements de certains comptes effectués dès l'exercice 2020.
Les comptes annuels sont annexés au rapport financier.
Ces comptes annuels sont présentés dans un ensemble documentaire composé des éléments suivants :

- **Le bilan**
- **Le compte de résultat**
- **Les annexes contenant notamment le compte de résultat par origine et destination (dit « CROD ») ainsi que le Compte Emploi Ressources (dit « CER »)**

Ce rapport ainsi que les documents comptables ont été présentés au Conseil d'Administration de l'association lors de sa séance du 23 mai 2022.

Je tiens à remercier l'équipe économique de Solidarité Laïque, notamment Nathalie Puech et Kim-Ly Nguyen pour la qualité de leur travail au quotidien ainsi que le Trésorier adjoint Claude Amari pour son regard attentif et permanent sur chaque opération économique. Ce rapport financier est aussi le fruit de leur attention de chaque jour.

Le fonctionnement économique de Solidarité Laïque repose, comme toute structure, sur un ensemble de produits qui permettent le financement des charges.
Une différence notable repose sur le fléchage de certains de ces produits qui ne peuvent être que destinés à la mission sociale de l'association.

D'autres produits peuvent à la fois être destinés à ladite mission sociale mais aussi au fonctionnement de la structure.

Ce rapport financier est construit autour de cette spécificité. Il exposera le fonctionnement économique global de Solidarité Laïque puis affinera l'observation pour distinguer, dans cet ensemble, les éléments qui relèvent de la mission sociale et ceux qui sont recentrés sur le fonctionnement de la structure, support « logistique » pour assurer ces missions.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

: rapport est organisé selon le plan suivant :

Les éléments marquants de l'exercice	**1.**
Les éléments constitutifs du résultat	**2.**
Les produits	2.1.
Les produits liés à la générosité du public	2.1.1.
La cotisation des membres	2.1.1.1.
La collecte, les dons et legs	2.1.1.2.
Les produits non liés à la générosité du public	2.1.2.
Les subventions et autres concours publics/privés	2.1.3.
Les reprises de provisions	2.1.4.
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	2.1.5.
A retenir sur les produits	2.1.6.
Les charges	2.2.
Les missions sociales	2.2.1.
Les frais de recherche de fonds	2.2.2.
Les frais de fonctionnement	2.2.3.
Les charges consacrées aux ressources humaines	2.2.3.1.
Les autres frais de fonctionnement	2.2.3.2.
Les dotations aux provisions	2.2.3.3.
Les impôts	2.2.3.4.
Les reports en fonds dédiés	2.2.3.5.
A retenir sur les charges	2.3.4.
Synthèse sur le fonctionnement économique de la structure	**3.**
Les contributions volontaires en nature	**4.**
Éléments constitutifs du bilan	**5.**
A l'actif	5.1.
Au passif	5.2.
Conclusion et perspectives	**6.**

1. Les éléments marquants de l'exercice

année 2021 a été une année encore perturbée par la pandémie de la Covid-19 ce qui a entrainé le report e certaines actions. De ce fait, certaines conventions avec les financeurs de l'association ont été décalées in de tenir compte de ces retards.

convient de noter que depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, l'évènement majeur ırvenu concerne les opérations militaires en Ukraine commencées le 24 février 2022 et les sanctions prises ontre la Russie par de nombreux États qui auront des incidences sur l'activité de nombreux groupes ternationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale.

u niveau de notre entité, les événements induits pourraient avoir une incidence, mais à ce jour, ces risques ont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long rme.

es risques feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur 2022.

ucun impact n'est à mentionner sur les comptes au 31 décembre 2021.

2. Les éléments constitutifs du résultat

Le résultat obtenu à l'issue de l'exercice 2021 s'élève à 432 899€ contre 541 840€ en 2020. Il s'agit du deuxième exercice positif après 3 années de déficit.

L'examen des produits et charges apporte des éléments de compréhension de la construction de ce résultat positif.

Modélisation simplifiée du fonctionnement économique de Solidarité Laïque

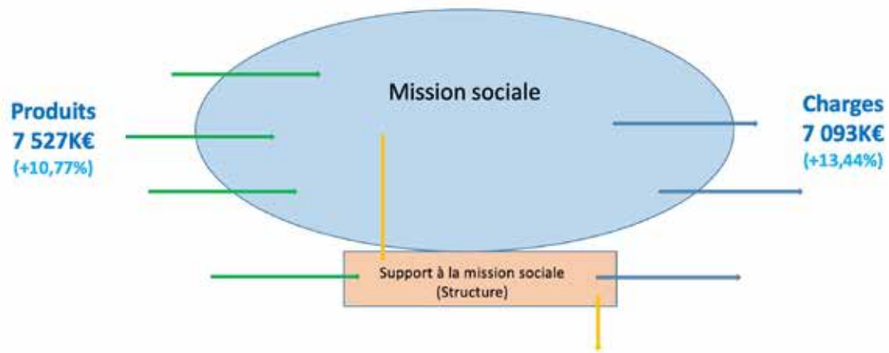

Cette schématisation représente le budget global de Solidarité Laïque.
Il est essentiellement consacré à la conduite des programme (la mission sociale), celle-ci s'appuyant sur une structure, dit « un support administratif »
Il inclut donc aussi la part consacrée au fonctionnement de la structure (représentée par le rectangle).
Les produits entrent dans le budget global (l'ovale)) et une partie rejoint le fonctionnement de la structure (le rectangle). Il en est de même pour les charges qui sont prises en charge par le budget global mais dont une partie est imputée au fonctionnement de la structure.
Dans ce rapport financier par commodité de lecture, les lignes de produits et de charges seront commentées et illustrées par un tableau de répartition de ce produit ou de cette charge afin de présenter la part affectée ou imputée au fonctionnement de la structure. L'ensemble de ces tableaux fera l'objet d'un regroupement dans le chapitre 3 qui sera exclusivement consacré à la structure.

2.1. Les produits

Ils s'élèvent à 7 526 191€ contre 6 794 595€ en 2020, soit une hausse de 10,77%.
Les ressources de solidarité Laïque sont déclinées en 5 lignes

- Les produits liés à la générosité du public ;
- Les produits non liés à la générosité du public ;
- Les subventions et autres concours publics ;
- Les reprises sur provisions et dépréciations ;
- L'utilisation des fonds dédiés.

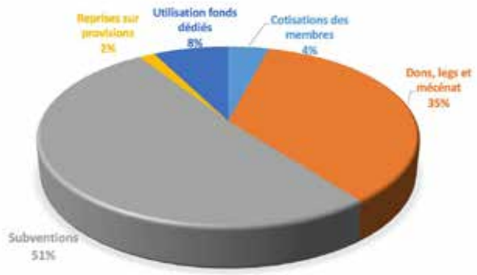

Comptablement tel qu'indiqué dans le compte de résultat, le total des produits est issu de l'addition des produits d'exploitation (7 406 551,61€), des produits financiers (2 092,39€) et des produits exceptionnels (117 547,19€)

2.1.1. <u>Les produits liés à la générosité du public</u>

Cotisations sans contrepartie = cotisations des adhérents	263 946 €
Dons manuels = collecte	2 581 043 €
Legs	81 948 €
Autres produits liés à la générosité du public = contributions volontaires	39 470 €
Total	**2 966 407€**

2.1.1.1. <u>La cotisation des membres</u>

Celle-ci, qui s'était exceptionnellement élevée à 411 768€ en 2020 suite à l'appel complémentaire auprès des membres de l'association, retrouve en 2021 un montant plus commun. Elle s'élève à 263 946€ soit une diminution de 35,9%.
<u>Part de la cotisation dans les ressources :</u> La cotisation représente 4% des produits totaux de Solidarité Laïque.
La cotisation des membres ayant pour objet le fonctionnement de la structure, rapportée aux seuls produits de celle-ci, elle en représente une part de 21,22%.

Intitulé	Produits	Charges		Produits affectés à la structure	Charges imputées à la structure
Cotisation des membres	263 946€			263 946€	

<u>2.1.1.2 La collecte - Les dons et legs</u>

Ces lignes, regroupées dans le CROD sous l'intitulé ***« Dons, legs et mécénat »*** englobent les dons :
- Don sans que le donateur cible une action précise (collecte non affectée)
- Legs sans que le testateur cible une action précise
- Don avec précision de la destination pour une action précise (collecte affectée)

Hors ce dernier montant, la ligne « Collecte, dons et legs » enregistre un montant de 2 662 991€ en 2021 contre 2 862 197€ l'année précédente, soit une diminution de 7%.
On note en 2021, les évolutions suivantes :

- La ligne « dons manuels » est passée de 2 531 124€ en 2020 à 2 581 043€ en 2021 soit une légère hausse de 1,97%
- La ligne « Legs, donations et Assurance vie » a, quant à elle, diminué de 75,25%, passant de 331 073€ à 81 948€

La collecte dans l'ensemble de ses composantes, représente 35% des produits de Solidarité Laïque.

<u>Éléments de compréhension sur les collectes dites « affectées » et « non affectées »</u>
La collecte affectée est soit intégralement engagée dans les actions désignées par le donateur, soit placée en fin d'exercice pour sa part non utilisée, dans les fonds dédiés pour les financer ultérieurement.

Sur l'ensemble des produits perçus au titre de la mission sociale de Solidarité Laïque, 10% du montant perçu seront reversés aux produits de la structure au titre des frais administratifs. En 2021, cela a représenté 112 791€
La part de la collecte dite « affectée » représente 14,13% de l'ensemble de la collecte.

La collecte non affectée ne peut pas par définition, être positionnée sur des actions précises. Elle sera principalement utilisée dans les co-financements de programmes ou au service d'actions urgentes.
En fin d'exercice, si la collecte non affectée n'a pas été entièrement utilisée, son reliquat augmentera les produits de l'exercice.
La part de la collecte dite « non affectée » représente 85,87% de l'ensemble de la collecte.

De manière plus fine, on notera que la collecte affectée, soient 364 707€ à laquelle on rajoute la part de la collecte prélevée au bénéfice des actions, soient 763 208€, représente 43,70% de l'ensemble de la collecte.

Le tableau ci-dessous présente la « mécanique » comptable de la collecte non affectée en 2021

Intitulé de l'action	Montant perçu	Charges prélevées sur la collecte
Collecte non affectée 2021	2 216 336€	
Montant prélevé sur la collecte		763 208€
Retenue de 10% (frais administratifs)		145 313€
Part des frais de recherche de fonds		966 805€
Reliquat de la collecte non affectée 341 010€		

Le reliquat de la collecte non affectée (341 010€) participe au résultat général de l'association comme ce fut le cas lors de l'exercice précédent (316 294€). Ces sommes impactent fortement le rythme d'évolution des fonds propres.

Ces mouvements sur la collecte globale ont un impact positif sur les produits de la structure ainsi que présenté ci-dessous.

Intitulé	Produits	Charges		Produits affectés à la structure	Charges imputées à la structure
Frais administratifs collecte affectée (et prélevée)				112 791€	
Frais administratifs collecte non affectée				145 313€	

<u>Évolution de la collecte, des frais de recherche et de l'affectation de la part affectée au frais administratifs de la structure</u>

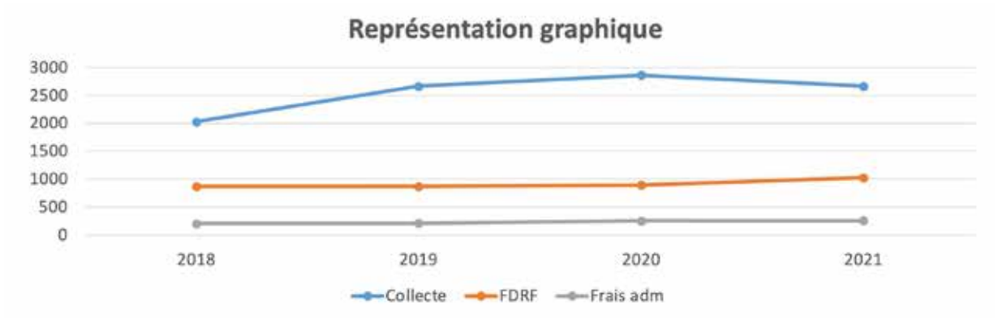

2.1.2. Les produits non liés à la générosité du public

Ventes de prestations de service	3 526 €
Autres produits	305 €
Transferts de charges d'exploitation	9 837 €
Transferts de charges d'exploitation délégations départementales	7 100 €
Produits financiers	2 092 €
Produits exceptionnels	2 379 €
Total	**25 239€**

Sans être accessoires, ces produits n'influent que très faiblement sur le résultat de l'exercice et ne seront pas commentés dans le rapport financier. Le lecteur est invité à se référer aux annexes aux comptes.

2.1.3. Les subventions et autres concours publics/privés

Subventions de l'Etat	3 162 477 €
Subventions des communes	16 330 €
Subventions Etablissements publics = subventions ANCV	30 000 €
Autres subventions reçues	611 990 €
dont subventions de fondations privées	*95 426 €*
Subventions services civiques	83 €
Subventions FONJEP (VSI)	30 602 €
Total	**3 851 482€**

Il s'agit ici essentiellement des subventions octroyées par l'Agence française de développement (AFD), le ministère de l'éducation nationale (MEN), le ministère chargé de la ville, le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, les collectivités territoriales et/ou locales et l'Agence Nationale Chèques Vacances (ANCV), mais aussi de contributions d'organismes et de fondations privées.

Le montant 3 851 482€ enregistré dans l'exercice est en hausse significative de 20,67% par rapport à 2020 ce qui tend à confirmer l'élan de confiance dont bénéficie Solidarité Laïque tant auprès des pouvoirs publics qu'auprès de ses partenaires privés.

Cette ligne représente 51% des ressources de Solidarité Laïque

Par contractualisation programme par programme sont prélevés sur ces montants un pourcentage fixé, destiné aux frais administratifs pris en charge par la structure.
En 2021, la hausse des subventions a entraîné une augmentation de ce pourcentage affecté aux produits de la structure.

Intitulé	Produits	Charges		Produits affectés à la structure	Charges imputées à la structure
% sur les subventions	385 466€			**385 466€**	

Pour rappel, ce montant était de 355 355€ en 2020

2.1.4. Les reprises de provisions

La somme qui apparaît dans les comptes de 117 663€ en forte hausse par rapport à l'exercice précédent. Ce montant est essentiellement composé de la reprise de 115 168€ d'une provision constituée en 2020 concernant des dépenses inéligibles d'un projet en Haïti. Le recours engagé par Solidarité Laïque a conduit l'AFD à un arbitrage positif pour l'association.

2.1.5. L'Utilisation des fonds dédiés antérieurs

La ligne affiche 565 399€. Il s'agit ici du chiffrage de l'utilisation (la reprise) sur l'exercice de la partie des fonds dédiés issus des subventions et dons dans les exercices précédents. On retrouvera l'équivalent de l'écriture comptable dans la rubrique des charges dans les dotations des subventions et dons perçus dans l'exercice pour la conduite des missions sociales.

2.1.6. A retenir sur les produits

- **La cotisation des membres revenue en 2021 à son montant ordinaire, représente 21,22% des produits de fonctionnement de la structure. Si l'on rapporte la cotisation à l'ensemble des produits, elle en représente 4%.**
- **La collecte globale enregistre une diminution de 7% principalement due à une diminution en 2021 de la réception de nouveaux legs. Elle représente 35% des produits de Solidarité Laïque.**
- **On notera par ailleurs que le rythme d'évolution des fonds propres de l'association a été fortement amplifié par les deux années où l'on a constaté des reliquats de collecte non affectée soit 657 304€.**
- **Ces deux années viennent corriger les périodes antérieures de déficit notamment 2018 et 2019 durant lesquels les fonds propres de l'association ont été affaiblis par la nécessité de compenser le manque de ressources dédiées aux programmes, tel que décrit dans l'audit financier de décembre 2020.**

2.2. Les charges

Elles s'élèvent à 7 093 292€ contre 6 252 755€€ en 2020 soit une hausse de 13,44%

Ces charges se déclinent en 6 lignes :

3. Les missions sociales
4. Les frais de recherche de fonds
5. Les frais de fonctionnement
6. Les dotations aux provisions
7. Les impôts
8. Les reports de fonds dédiés

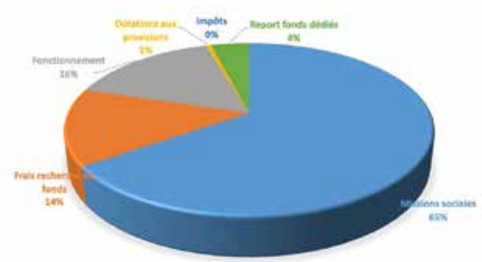

Comptablement tel qu'indiqué dans le compte de résultat, le total des charges est issu de l'addition des charges d'exploitation (7 047 076,51€), des impôts (400€) et des charges exceptionnelles (45 815,50€).

2.2.1. Les missions sociales

Il s'agit du financement de l'ensemble des actions conduites par Solidarité Laïque dans le cadre des programmes où elle est engagée.
Le total de ces engagements représente en 2021 la somme de 4 632 737€ soit 65,31% des charges.
Ces actions se déclinent en 2 catégories, celles conduites en France et celles conduites à l'étranger. Chacune sera organisée autour de deux types de financement ; les financements directs par Solidarité Laïque et les financements via d'autres organismes (versements aux Antennes notamment ou à des membres qui conduisent eux-mêmes des actions dans le cadre des programmes visés)

Les deux tableaux suivants présentent dans le détail les financements assurés en 2021

Missions sociales réalisées à l'international :

Eléments	Actions réalisées par l'Association	Versements à d'autres organismes
Programmes/projets - Afrique de l'Ouest	322 422 €	1 120 944 €
Programmes/projets - Caraïbes	125 367 €	443 141 €
Programmes/projets - Amérique latine	11 404 €	- 2 952 €
Programmes/projets - Bassin méditerranéen	186 137 €	856 658 €
Programmes/projets - Asie	30 973 €	40 402 €
Programmes/projets - Europe de l'Est (Moldavie)	- €	10 900 €
Parrainages - Bénin	814 €	33 908 €
Parrainages - Burkina Faso	2 399 €	59 363 €
Parrainages - Sénégal	236 €	4 152 €
Parrainages - Haïti Rozo + Ceda	332 €	14 899 €
Parrainages - Liban	420 €	4 362 €
Parrainages - Colombie	258 €	6 636 €
Appui micro-projets (PESI, PACED)	9 782 €	13 042 €
Rentrée solidaire (Tchad, Congo, Haïti)	112 940 €	- 1 000 €
Autres (projets prov et stratégique, Urgence Liban)	41 750 €	5 800 €
TOTAUX	845 234 €	2 610 257 €

Missions sociales réalisées en France :

Eléments	Actions réalisées par l'Association	Versements à d'autres organismes
Actions solidaires (Vacances Insertion, appui aux micro-projets)	48 092 €	362 010 €
Actions de plaidoyer et d'éducation à citoyenneté et à la solidarité internationale (droits des enfants, lutte contre le racisme, CME, etc.)	88 332 €	9 095 €
Programme - Jeunes des 2 Rives (France/Tunisie/Maroc)	282 979 €	355 984 €
Urgence (Antilles)	30 156 €	500 €
Autres (relations extérieures)	98 €	- €
TOTAUX	449 657 €	727 589 €

Les missions réalisées en France représentent 1 177 246€ soit 25% de l'ensemble des missions sociales. Ce montant est quasi équivalent à celui enregistré en 2020.
Les missions réalisées à l'étranger représentent 3 455 491€ soit 75% des missions sociales. Ce montant est en hausse de 30,56% par rapport à 2020. Cette hausse est à mettre en relation avec la hausse des subventions perçues mais aussi les mouvements dans l'utilisation de fonds dédiés plus faibles en 2020 du fait de l'arrêt total de certaines activités qui ont pu reprendre partiellement en 2021

2.2.2. Les frais de recherche de fonds

Ce poste correspond aux coûts réels (factures comptabilisées) des actions menées auprès du public tels que les frais postaux et divers pour l'envoi des mailings, les frais d'impression notamment des dépliants, des affiches et des lettres d'information aux donateurs, les frais de consultants pour la campagne de communication « grand public », les frais de mise à jour du site internet, de saisie et de suivi des dons, etc.
Les coûts s'élèvent 1 023 115€. Ils sont financés essentiellement par des ressources issues de la générosité du public.
On note une hausse de 14% par rapport à l'exercice précédent. Ces frais représentent 38% du montant collecté.
Pour rappel, ce pourcentage était de 31% en 2020. La baisse de la collecte perçue et la hausse des charges ont mécaniquement augmenté ce pourcentage en 2021 même si celui-ci est encore aujourd'hui dans les moyennes généralement observées.
Comme indiqué dans le chapitre 2.1.1.2. du présent rapport, l'ensemble de la collecte a permis cette année comme l'an dernier, après avoir financé ces frais de recherche, les co-financements de certaines actions et le reversement à la structure du pourcentage dit « Frais administratifs » de dégager le reliquat de 341 010€ que l'on retrouve au résultat de l'exercice.

2.2.3. Les frais de fonctionnement

2.2.3.1. Les charges consacrées aux ressources humaines
La masse salariale qui apparaît dans les comptes annuels ne concerne que les postes affectés au siège « Corvisart ». Les salariés des antennes ne sont pas concernés par cette étude ceux-ci n'impactant pas le fonctionnement économique de l'association autrement que par le reversement aux antennes des sommes perçues au titre des programmes.

Le montant total (salaires bruts + charges patronales) représente 1576K€ en 2021 contre 1 495K€ en 2020 soit une hausse de 5%.
Cette hausse est principalement due aux augmentations régulières des salaires.

Il est à noter que chaque salarié, selon son affectation dans le dispositif « Solidarité Laïque » voit le coût de son travail réparti soit sur les programmes, soit sur le fonctionnement de la structure ou sur les frais de recherche de collecte pour les postes spécifiquement affectés à cette action.

Rubriques	2019	2020	2021
Charges totales de l'exercice	**6 525**	**6 253**	**7 093**
Masse salariale totale en K€	1 643	1 495	1 576
% de la masse salariale en référence à la totalité des charges	**25,18%**	**23,91%**	**22,22%**

Charge imputée à la structure	**944**	**1 149**	**1 152**
Part de la masse salariale impactant la structure en K€	375	491	554
% de la masse salariale en référence aux charges affectées à la structure	**39,72%**	**42,73%**	**48,09%**

Les tableaux ci-dessus conduisent aux constats suivants :

-La masse salariale de Solidarité Laïque au regard de l'ensemble des charges (programmes et frais de fonctionnement) reste relativement stable d'un exercice à l'autre. L'année 2020 est atypique car marquée par la crise sanitaire qui a vu la réduction de la charge par la mise en œuvre du temps partiel financé par l'état.

-Constaté au regard des charges de la structure on note inversement un mouvement en hausse dû notamment à une réaffectation en 2020 d'une partie de la charge sur le fonctionnement de la structure et en 2021 aux hausses de salaires

2.2.3.2. Autres frais de fonctionnement
Les autres charges de fonctionnement ne conduisant pas à une évolution significative d'un exercice à l'autre ne sont pas détaillés ici.
On notera cependant une hausse de 17% des frais postaux qui représentent 483K€ en 2021 contre 413K€ en 2020 ainsi qu'une progression de 49% des frais de déplacements et missions après une année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire qui ne pouvait pas sur ce sujet comme sur d'autres être une année de référence.

2.2.3.3. Les dotations aux provisions
Les dotations aux provisions et dépréciations pour un montant de 36 733€ correspondent:

- aux dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles : 20 967€ ;
- à une provision constituée à la suite de cotisations impayées : 12 980 €,
- à une dotation aux provisions pour risques comptabilisée pour un montant de 2 786 € à la suite de l'audit final du projet en Colombie. Elle correspond au montant des dépenses inéligibles à rembourser au bailleur ayant cofinancé ce programme, l'Agence française de développement.

2.2.3.4. L'impôt
Il s'agit ici de 400€ qui correspondent à la taxation des intérêts du livret ouvert à la CASDEN.

2.2.3.5. Les reports en fonds dédiés
Ces 285 687€ correspondent au report/dotation/constitution en fonds dédiés de subventions et de la collecte affectée sur certains programmes.
Comme indiqué dans le chapitre « Produits » ligne « utilisation des fonds dédiés antérieurs », il s'agit ici de la variation entre la somme d'entrée et la somme de sortie, variation qui génère une charge.

2.2.4. A retenir sur les charges

- **En 2021, pour un montant total de 7 093K€ contre 6 253K€ en 2020, les charges de l'exercice peuvent être observées au regard des 2 secteurs suivants :**
  - **Les missions sociales qui représentent 65,31% de la totalité.**
  - **L'ensemble des activités technique, administrative et politique de l'association représente 34,69% des charges**
    - **Les frais de recherche de fonds représentent 38% des montants collectés contre 30% en 2020**
    - **Les charges salariales représentent 22,22% des charges générale. Rapportée aux produits, la masse salariale en représente 20,94%**

3. Synthèse sur le fonctionnement économique de la structure

Après déduction de ceux qui par convention ou par leur nature, sont affectés aux missions sociales, les frais de fonctionnement regroupent l'ensemble des frais des services généraux du siège et des délégations départementales, les dépenses pour la communication et la transition numérique (OTC). Ils comprennent les loyers et les charges, les assurances, les honoraires, les frais postaux et de téléphone, les fournitures et les prestations diverses, les salaires et charges sociales des services généraux, les charges financières et exceptionnelles.

Les frais de fonctionnement se répartissent selon le tableau suivant :

Frais de fonctionnement du siège, de la qualité et des délégations départementales	820 123 €
Frais de la transition numérique (OTC)	66 886 €
Frais de communication	227 610 €
Dotations aux provisions et impôts	*37 133 €*
Total	**1 151 752€**

Sur un produit global perçu par Solidarité Laïque de 7 526 191€, les charges de fonctionnement de la structure représentent 15,30% soit 1 151 752€

Le tableau synthétique de l'activité économique de la structure « Solidarité Laïque » permet la vision des 3 derniers exercices.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste autres créances comprend des subventions à recevoir pour 1 200 881 € et des produits à recevoir pour un montant de 226 252 € correspondant principalement à des dons, cotisations adhérents, reversements partenaires à recevoir.

Disponibilités

Le solde des disponibilités au 31 décembre 2021 qui s'élève à 4 003 028 € comprend des comptes sur livret pour 1 318 574 €, des produits financiers à recevoir pour 2 092 € et des comptes ouverts au nom de Solidarité Laïque pour des délégations régionales pour un total de 132 732 €.
Les délégations bénéficient d'avances de trésorerie faisant l'objet d'un suivi au siège de solidarité laïque.

DETTES

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs et par des donateurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

A la clôture de l'exercice 2021, les ressources affectées par des tiers ou donateurs et non encore utilisées s'élèvent à 704 939 €.

Un tableau annexé aux comptes analyse les excédents ou insuffisances de ressources par projet. En cas d'insuffisance de ressources, le déficit est financé par prélèvement sur la collecte générale si la reprise de fonds dédiés ne permet pas de couvrir l'intervention.

Pour chaque projet, les charges directes d'intervention sont comptabilisées de façon analytique.

COMPTE DE RÉSULTAT ET COMPTES D'INTERVENTIONS

Compte de résultat

Frais administratifs et de fonctionnement

L'association retient des frais administratifs sur l'ensemble de ses programmes pour financer ses frais de structure, ces montants sont déterminés sur chaque convention signée.
Pour l'ensemble de la collecte, les frais administratifs perçus représentent 10% des sommes perçues.

Compte d'Intervention et Comptabilité Analytique

Ces comptes sont destinés à suivre les mouvements financiers par intervention au sein d'une comptabilité analytique. Ils fonctionnent selon le schéma suivant :

- L'appui d'un cabinet d'avocats pour son recours devant le tribunal judiciaire de Paris de la décision d'Ile-de-France Mobilités nous refusant l'exonération du versement mobilités

5. Éléments constitutifs du Bilan

Le bilan de Solidarité Laïque au total de l'actif et du passif présente la particularité de la non régularité. Ce total représentait :

Année	Total bilan
2018	2 474 805€
2019	8 370 480€
2020	6 719 890€
2021	5 537 629€

Ces variations, à la hausse ou à la baisse sont la conséquence de l'inadéquation entre les versements de subventions et le rythme des échéances des programmes pluriannuels. S'ils sont significatifs d'un fonctionnement imposé, ils ne le sont pas d'un dysfonctionnement interne.
Cet aléa nécessite cependant la consolidation de fonds propres et d'une trésorerie solide afin de supporter, mieux que ce fut le cas 2018 et 2019, le financement de programmes non achevés.

5.1. A l'actif

L'actif dit « circulant » qui englobe les disponibilités, créances et stocks baisse de 17%. Il s'agit essentiellement des sommes inscrites sur engagement des bailleurs en vue de la conduite des projets mais non perçues.
Les disponibilités (4 003 028 €) représentent le solde de trésorerie au 31/12/2021. Les sommes disponibles sont essentiellement celles perçues des bailleurs qui seront ensuite réparties sur les projets, notamment vers les antennes.

5.2. Au passif

Le résultat excédentaire de l'exercice 2021 renforce les fonds propres.

Années	Résultats	Fonds propres
2013	-16 223 €	223 100 €
2014	+17 453 €	240 553 €
2015	+270 881 €	511 433 €
2016	+51 288 €	571 721 €
2017	**-115 816 €**	**451 405 €**
2018	**-292 595 €**	**154 310 €**
2019	**-313 508 €**	**-159 047 €**
2020	+541 840 €	382 793 €
2021	+432 899 €	815 693€

On note pour information que les fonds propres, après affectation du résultat 2021 représentent 11,50% des charges de l'exercice 2021.

Les fonds dédiés représentent à la clôture de l'exercice les ressources affectées par les financeurs publics ou privés, projet par projet et non encore utilisés conformément aux engagements pris. Ces montants sont reportés sur les exercices à venir. **Au 31/12/2021, leur montant était de 704 940 €** contre 984 651€ en 2020. Pour rappel, ils étaient de 720 959 € en 2019, ce qui montre une certaine stabilité dans les opérations d'entrée et de sortie de ces fonds dédiés d'un exercice à l'autre. La hausse importante en 2020 était liée principalement à l'arrêt de certains programmes ce qui a conduit à positionner les fonds qui y étaient consacrés et n'ont pas été utilisés sur cette lignes « Fonds dédiés ».
Pour rappel, cette ligne se distingue de la ligne des Fonds propres par l'usage exclusif de ces sommes sur les actions pour lesquelles elles ont été perçues.

Les provisions pour risques et charges sont constituées par une provision pour risques d'un montant de **2 786€** détaillée au paragraphe 2.2.3.3. La baisse significative par rapport à l'exercice précédent est liée

à la situation particulière de 2020 où nous avions dû provisionner 115K€ en attente d'une décision de l'AFD.

Au chapitre « dettes », outre les factures non parvenues et les dettes sociales et fiscales qui ont légèrement augmenté en 2021, les « Produits constatés d'avance » ont diminué passant de 4 261 468€ à **3 353 938€.** Ils correspondent à des subventions d'exploitation obtenues pour des projets pluriannuels et qui concernent par conséquent les exercices suivants.

6. Conclusion et prospective

Solidarité Laïque confirme en 2021, le redressement de ses fonds propres tel qu'engagé lors de l'exercice précédent. On peut noter que si le reliquat de la collecte permet encore une fois une accélération de ce processus, ce fait n'en est pas le seul élément.
Les budgets prévisionnels successifs, suivis d'une attention particulière au long des deux derniers exercices apportent une réelle avancée vers la sécurisation de l'ensemble économique.

A titre d'indicateur, les charges de fonctionnement de la structure sont restées stables d'un exercice à l'autre et même si les produits ont légèrement diminué du fait de la non reconduction de l'appel complémentaire de cotisation notamment, la structure reste excédentaire.
Cet indicateur vient rappeler l'intérêt des instruments de pilotage économique qui facilitent tant l'anticipation que le suivi des faits économiques.

Solidarité Laïque amplifie en 2021 ses actions sociales notamment à l'étranger. Elle peut s'y consacrer par la confiance maintenue dont elle bénéficie auprès des pouvoirs publics (hausse significative des subventions) et auprès des donateurs privés.
Il faut cependant noter le déséquilibre dans l'origine des ressources (51% de financement public contre 35% de financement privés (auxquels on peut rajouter 4% au titre de la cotisation des membres). Ce déséquilibre récurrent depuis plusieurs années créer une forte dépendance et l'un des axes à renforcer est celui du développement des outils de recherche de fonds privés au-delà de la collecte. La recherche de mécènes est une piste ouverte qu'il conviendrait d'explorer plus avant.

Enfin, on notera que la qualité des deux derniers exercices a permis à Solidarité Laïque d'être confirmée dans la labellisation du « Don en confiance » ce qui est à la fois satisfaisant et un élément encourageant qui appuiera les efforts réalisés par les équipes tant pour recueillir des fonds nouveaux que pour le développement de l'ensemble des actions sociales

Roger Crucq, Trésorier, 13 Mai 2022

SOLIDARITE LAIQUE

22 rue Corvisart

75013 PARIS

SIRET : 33979792000040

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

+33(1) 41 49 95 50
contact@groupe-gea.com

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris/Ile-de-France
Sarl au capital de 134 400€ - RCS NANTERRE B 518841721 - FR 28518841721

3, rue du Docteur Dumont
92300 Levallois

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN ACTIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Déprec.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	93 057,94	93 021,96	35,98	151,18
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	87 788,00	73 410,94	14 377,06	23 261,02
Autres	7 212,45	4 457,61	2 754,84	3 768,31
Immobilisations corporelles en cours				8 640,00
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 500,00		3 500,00	3 500,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	451,47		451,47	451,47
TOTAL (I)	**192 009,86**	**170 890,51**	**21 119,35**	**39 771,98**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	3 231,60		3 231,60	3 464,28
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 204,54		1 204,54	143,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 447 870,53	23 440,00	1 424 430,53	3 824 901,57
Valeurs mobilières de placement	76,25		76,25	76,25
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 003 028,40		4 003 028,40	2 742 253,97
Charges constatées d'avance	84 538,94		84 538,94	109 278,55
TOTAL (II)	**5 539 950,26**	**23 440,00**	**5 516 510,26**	**6 680 117,62**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 731 960,12**	**194 330,51**	**5 537 629,61**	**6 719 889,60**

BILAN PASSIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	144 764,82	144 764,82
Fonds propres complémentaires	146 163,24	146 163,24
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	316 294,00	
Autres		
Report à nouveau	-224 428,73	-449 974,99
Excédent ou déficit de l'exercice	432 899,18	541 840,26
Situation nette (sous total)	*815 692,51*	*382 793,33*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**815 692,51**	**382 793,33**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	704 939,79	984 651,00
TOTAL (II)	**704 939,79**	**984 651,00**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 786,00	115 168,43
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	**2 786,00**	**115 168,43**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 437,61	735 003,78
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	266 619,83	225 269,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 215,33	15 536,28
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 353 938,54	4 261 467,53
TOTAL (IV)	**4 014 211,31**	**5 237 276,84**
Ecarts de conversion passif **(V)**		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 537 629,61**	**6 719 889,60**

COMPTE DE RÉSULTAT

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	298 753,14	508 654,86
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	3 526,25	2 914,46
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 851 482,40	3 191 776,39
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 581 043,02	2 531 123,57
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	81 948,03	331 073,10
Contributions financières	4 663,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	19 432,20	73 900,28
Utilisations des fonds dédiés	565 399,00	152 986,00
Autres produits	304,57	571,91
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**7 406 551,61**	**6 793 000,57**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	232,68	1 019,92
Autres achats et charges externes	1 706 718,73	1 574 653,96
Aides financières	3 337 633,47	2 494 058,73
Impôts, taxes et versements assimilés	116 890,07	118 247,91
Salaires et traitements	1 107 108,83	1 052 316,48
Charges sociales	468 890,25	442 951,18
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 966,67	25 462,12
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	285 687,00	416 678,00
Autres charges	2 948,81	2 732,28
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**7 047 076,51**	**6 128 120,58**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**359 475,10**	**664 879,99**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 092,39	1 595,04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**2 092,39**	**1 595,04**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**2 092,39**	**1 595,04**

COMPTE DE RÉSULTAT

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**361 567,49**	**666 475,03**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 378,76	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	115 168,43	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**117 547,19**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		2 884,34
Sur opérations en capital	30 049,50	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 766,00	121 473,43
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**45 815,50**	**124 357,77**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**71 731,69**	**-124 357,77**
Participation des salariés aux résultats **(VII)**		
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**	400,00	277,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**7 526 191,19**	**6 794 595,61**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**7 093 292,01**	**6 252 755,35**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**432 899,18**	**541 840,26**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	210 122,00	254 224,00
Prestations en nature		
Bénévolat	309 979,00	348 386,00
TOTAL	**520 101,00**	**602 610,00**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	210 122,00	254 224,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	309 979,00	348 386,00
TOTAL	**520 101,00**	**602 610,00**
TOTAL	**432 899,18**	**541 840,26**

DETAILS DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Déprec.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	93 057,94	93 021,96	35,98	151,18
205000 LICENCE BREVET	*93 057,94*		*93 057,94*	*93 057,94*
280500 AMORT LOGICIELS		*93 021,96*	*-93 021,96*	*-92 906,76*
Immobilisations corporelles				
Installations techn., matériel et outil. ind.	87 788,00	73 410,94	14 377,06	23 261,02
215450 MOBILIER.MATERIEL.OUTILLA	*87 788,00*		*87 788,00*	*77 528,76*
281500 AMORT.MOBILIER.MAT.OUTILL		*73 410,94*	*-73 410,94*	*-54 267,74*
Autres	7 212,45	4 457,61	2 754,84	3 768,31
218100 INSTALL GALES AGENCEMENT	*7 212,45*		*7 212,45*	*7 212,45*
281810 AMORT INSTALL AGENCEMENT		*4 457,61*	*-4 457,61*	*-3 444,14*
Immobilisations corporelles en cours				8 640,00
231000 IMMO CORPORELLES EN COURS				*8 640,00*
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 500,00		3 500,00	3 500,00
261000 TITRES DE PARTICIPATION	*3 500,00*		*3 500,00*	*3 500,00*
Autres	451,47		451,47	451,47
275000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	*451,47*		*451,47*	*451,47*
TOTAL (I)	**192 009,86**	**170 890,51**	**21 119,35**	**39 771,98**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	3 231,60		3 231,60	3 464,28
370000 STOCKS DE MARCHANDISES	*3 231,60*		*3 231,60*	*3 464,28*
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 204,54		1 204,54	143,00
411000 CLIENTS ORGANISAT.	*65,34*		*65,34*	*143,00*
416000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX				*2 494,90*
418000 FACTURES A ETABLIR	*1 139,20*		*1 139,20*	
491000 DEPRECIATION COMPTES CLIENT				*-2 494,90*
Avances et acomptes versés sur commandes	14 883,27		14 883,27	12 052,45
409100 AVANCES ET ACOMPTES VER.	*14 883,27*		*14 883,27*	*5 795,65*
409400 ACOMPTES FRS IMMOB				*6 256,80*
Autres	1 432 987,26	23 440,00	1 409 547,26	3 812 849,12
425000 PERSONNEL AVANCES ACPTES				*800,00*
427000 PERSONNEL OPPOSITIONS	*1 412,00*		*1 412,00*	
428701 INDEMNITES A REGULARISER	*4 443,21*		*4 443,21*	*4 405,14*
441000 ETATS SUBVS A RECEVOIR	*1 200 880,39*		*1 200 880,39*	*3 191 611,15*
468700 PRODUITS A RECEVOIR DIVER	*134 465,66*		*134 465,66*	*529 986,83*
468702 COT. AHERENTS A REC	*91 786,00*		*91 786,00*	*96 506,00*
496700 DEPREC. AUTRES CPTES DEBITEUR		*23 440,00*	*-23 440,00*	*-10 460,00*
Valeurs mobilières de placement	76,25		76,25	76,25
503400 PARTS SOCIALES CREDIT COOPERAT	*76,25*		*76,25*	*76,25*
Disponibilités	4 003 028,40		4 003 028,40	2 742 253,97
511200 CHEQUES A ENCAISSER				*836,33*
512001 BANQUE MAROC PCN2	*4 889,56*		*4 889,56*	*4 889,56*
512199 BANQUE SIEGE CPTE81031117	*2 539 759,30*		*2 539 759,30*	*495 445,57*
512200 BANQUE SIEGE CPTE 4043023	*95,78*		*95,78*	*18,78*
512300 BQUE SIEGE CPTE/LIVRET81	*1 233 442,94*		*1 233 442,94*	*2 032 289,82*
512301 LIVRET A SOCIETE GENERALE	*85 131,06*		*85 131,06*	*84 689,75*
512440 BRED CPTE SL FAP MAROC	*18,07*		*18,07*	*18,07*
513000 SOCIETE GENERALE 00037299407	*189,02*		*189,02*	*361,02*
514010 CCP SIEGE CPTE90900K	*220,27*		*220,27*	*684,27*
514020 CCP REGIE AVANC SIEGE CPT	*89,93*		*89,93*	*195,93*
515000 CREDIT COOPERATIF 41020026340	*203,17*		*203,17*	*359,17*

ISACOMPTA CONNECT - Fiscal - 7/41

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF		Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
		Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
518700	BQ INT COURUS A RECEVOIR	2 092,39		2 092,39	1 594,43
531028	DD28 EURE ET LOIRE CAISSE	85,50		85,50	85,50
531058	CAISSE NIEVRE	19,45		19,45	19,45
531100	CAISSE SIEGE	1 979,64		1 979,64	757,85
531110	CAISSE DEVISES	1 742,20		1 742,20	1 742,20
531117	CAISSE CHARENTES MARITIME	338,59		338,59	338,59
542003	CPTE ALLIER BRED525009682	424,00		424,00	424,00
542014	REGIE AVANCE 14	1 224,90		1 224,90	291,90
542015	REGIE AVANCE 15 CPT125009	187,76		187,76	187,76
542017	REG AVANCE 17	2 167,46		2 167,46	1 842,46
542018	REGIE AVCE 18 CPTE BRED	12 464,38		12 464,38	10 167,38
542019	REGIE AVANCE 19 CPTE32500	1 116,61		1 116,61	1 116,61
542023	REG AVCE 23 CPTE006250096	2 093,85		2 093,85	436,33
542024	REG AVCE DORDOGNE	329,33		329,33	329,33
542025	REG AVANCE 25 CPTE 518025815	358,07		358,07	358,07
542028	DDSL28	431,18		431,18	431,18
542029	REGIE AVANCE 29 CPTE 317039096	500,00		500,00	500,00
542030	REGIE AVANCE 30 GRD	297,20		297,20	297,20
542037	REGIE AVANCE 37 CPTE00525	555,33		555,33	555,33
542040	REG AV 40 BRED 527005400	339,00		339,00	339,00
542042	REG AVANCE 42 CPTE BRED 325009	303,24		303,24	220,08
542049	REG AV 49 CPTE 0125009704	78,95		78,95	28,08
542056	REGIE AVCE CPTE411028718	1 359,86		1 359,86	1 359,86
542057	REG AVCE 57 CPTE09250097	26,43		26,43	26,43
542058	REGIE AVANCE 58	439,89		439,89	439,89
542059	REGIE AVANCE 59 CPTE00725	4 957,01		4 957,01	8 106,39
542064	REGIE AVCE CPTE 005230180	509,30		509,30	509,30
542070	Régie d'avance DDSL70	197,45		197,45	197,45
542076	REGIE AVANCE 76	399,85		399,85	399,85
542079	REGIE AVANCE 79	290,43		290,43	890,43
542080	REG AVANCE 80 BRED025009	587,65		587,65	587,65
542087	REG AVCE HTE VIENNE BRED	181,92		181,92	324,92
542088	REGIE AVCE 88 CPTE BRED	318,75		318,75	318,75
542090	REG AVANCE 90 BRED CPTE 513046	244,42		244,42	244,42
542092	REG AVCE 92 BRED	500,00		500,00	500,00
542093	REG AVANCE BRED825009719	390,57		390,57	390,57
542094	REG AV 94 CPTE BRED 8220	500,00		500,00	500,00
542109	REGIE AVANCE 9 CPTE410698	378,76		378,76	378,76
542174	REGIE AVANCE REUNION BRED	500,00		500,00	500,00
542176	BRED 76 N°910698721	10,80		10,80	10,80
542192	BP BURKINA CPTE 4043023468	1 254,89		1 254,89	1 254,89
542199	BURKINA BENEB COMPTE BRE	32 644,30		32 644,30	25 856,37
542200	HAITI CPTE Nº 825009694	13 994,65		13 994,65	12 762,51
542202	COLOMBIE CPTE BRED 125009	1 713,12		1 713,12	4 143,36
542930	REG AVANCE LIBAN BRED9250	5 107,89		5 107,89	3 792,71
542940	REG AVANCE BRED SENEGAL	1 238,27		1 238,27	921,55
542950	BRED BURKINA DIKOSON CPTE 5250	9 478,34		9 478,34	8 064,82
542971	REGIE AVANCE 971 CPTE2106	838,47		838,47	838,47
542972	REGIE AVANCE 972 CPTE3106	103,47		103,47	103,47
542980	REGIE AVANCE BENIN	16 914,12		16 914,12	16 243,37
542981	REGIE AVANCE BENIN CPTE4	12 892,08		12 892,08	8 848,40
542994	SENEGAL SALEMATA BRED	8,92		8,92	8,92
542997	REGIE AVCE CAMEROUN BRE	1 878,66		1 878,66	1 878,66
Charges constatées d'avance		84 538,94		84 538,94	109 278,55
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVAN	84 538,94		84 538,94	109 278,55
	TOTAL (II)	**5 539 950,26**	**23 440,00**	**5 516 510,26**	**6 680 117,62**
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 731 960,12**	**194 330,51**	**5 537 629,61**	**6 719 889,60**

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF		Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		144 764,82	144 764,82
102200	FONDS ASSOCIATIFS	144 764,82	144 764,82
Fonds propres complémentaires		146 163,24	146 163,24
102400	APPORTS SANS DROIT DE REPRISE	146 163,24	146 163,24
Réserves			
Réserves pour projet de l'entité		316 294,00	
106810	RESERVES POUR PROJETS	316 294,00	
Report à nouveau		-224 428,73	-449 974,99
119100	DEFICIT CNSL A REPORTER	-224 428,73	-449 974,99
Excédent ou déficit de l'exercice		432 899,18	541 840,26
	Situation nette (sous total)	*815 692,51*	*382 793,33*
	TOTAL (I)	**815 692,51**	**382 793,33**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds dédiés		704 939,79	984 651,00
194000	FONDS DEDIES/SUBV	528 490,79	799 044,00
196000	FONDS DEDIES/COLLECTE	176 449,00	185 607,00
	TOTAL (II)	**704 939,79**	**984 651,00**
PROVISIONS			
Provisions pour risques		2 786,00	115 168,43
151800	AUTRES PROV. POUR RISQUES	2 786,00	115 168,43
	TOTAL (III)	**2 786,00**	**115 168,43**
DETTES			
Dettes fournisseurs		306 652,27	479 032,66
401000	FOURNISSEURS	306 652,27	479 032,66
Dettes fournisseurs factures non parvenues		84 785,34	255 971,12
408000	FOURNISS.FACTURES NON PAR	84 785,34	255 971,12
Dettes fiscales et sociales		266 619,83	225 269,25
428200	DETTES PRO./CONGES A PAYE	80 578,15	69 627,72
428201	PROVISION RTT A PAYER	20 528,81	6 254,03
431000	SECURITE SOCIALE	50 927,00	44 429,00
437100	AGESSA & Maison des Artistes	40,70	40,70
437300	MEDERIC	11 814,72	13 597,83
437310	CPM PREVOYANCE	3 601,45	4 395,41
437330	PREVOYANCE MGEN	2 088,39	1 801,14
437340	RAFP	703,84	659,64
438620	PROV.CH.SOC./CP	40 732,26	37 522,85
438621	CHARG SOC / RTT A PAYER	10 377,33	3 077,00
438624	IND JOURN SS	126,18	293,93
442100	PRELEVEMENT A LA SOURCE	4 600,00	4 920,00
444000	ETAT IMPOT/BENEFICES	400,00	277,00
448330	FORMATION CONTINUE A PAY	10 019,00	8 901,00
448600	TAXE S/ SALAIRES	30 082,00	29 472,00
Avances et acomptes recus sur commandes en cours		975,80	1 206,12
419000	CLIENTS CREDITEURS	975,80	1 206,12
Autres dettes		1 239,53	14 330,16
468600	DIVERS CHARGE A PAYER	1 239,53	14 330,16
Produits constatés d'avance		3 353 938,54	4 261 467,53
487000	PRODUITS CONSTATEES D'AVA	3 353 938,54	4 261 467,53
	TOTAL (IV)	**4 014 211,31**	**5 237 276,84**
Ecarts de conversion passif	**(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 537 629,61**	**6 719 889,60**

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

		Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		298 753,14	508 654,86
756100	COTISATIONS DES ADHERENTS	262 444,00	409 760,00
756115	COTISATIONS PROJETS		17 375,00
756120	COTISATIONS INDIVIDUELLES	1 502,00	2 008,00
756122	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	7 707,14	50 141,86
756123	CONT VOLONTAIRES BDD KYRIEL	27 000,00	29 000,00
756300	CONTRIBUT. DIVERSES	100,00	370,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
Dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service		3 526,25	2 914,46
708100	CESSION OUTILS PEDAGOGIQUES	1 923,10	479,50
708530	RECETTES DIVERSES	553,55	487,56
708540	PORT ET FRAIS ACCESSOIRES FACT	289,60	87,40
708800	ABONNEMENTS	760,00	1 860,00
Dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		3 851 482,40	3 191 776,39
741000	SUBVENTION DE L'ETAT	3 162 476,61	2 688 146,93
744000	SUBVENTIONS DES COMMUNES	16 330,00	30,00
746100	SUBVENTION ANCV	30 000,00	29 000,00
748000	AUTRES SUBVS RECUES	611 990,46	461 982,46
748011	SUB SERV CIVIQUES	83,33	
748012	SUBV FONJEP (VSI)	30 602,00	12 617,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels		2 581 043,02	2 531 123,57
754110	COLLECTE AFFECTEE A PROJETS	364 707,16	332 383,00
754111	COLLECTE NON AFFECTEE	2 216 335,86	2 198 740,57
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie		81 948,03	331 073,10
Contributions financières		4 663,00	
755100	Contributions financ.autres or	4 663,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		19 432,20	73 900,28
781730	REPR/PROV DEP ACT.CI STOCKS		729,20
781740	REPR/PROV DEP ACT.CI CREANCES	2 494,90	
791000	TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	9 837,30	68 521,08
791006	TRANSFERT DE CHARG DEL DEP	7 100,00	4 650,00
Utilisations des fonds dédiés		565 399,00	152 986,00
789400	UTIL. RESS NON UTIL EX.ANT/SU	483 891,00	124 910,00
789600	UTIL.FONDS DEDIES/DONS	81 508,00	28 076,00
Autres produits		304,57	571,91
758000	PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	304,57	571,91
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**7 406 551,61**	**6 793 000,57**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock		232,68	1 019,92
603700	VAR.STOCKS MARCHANDISES	232,68	1 019,92
Autres achats et charges externes		1 706 718,73	1 574 653,96
604580	PREST SERV REPROGRAPHIE	8 008,55	3 674,85
605430	PREST SERV FILM	8 701,14	3 944,38
605960	PREST SERVICES EXTERIEURS	78 634,48	107 654,52
606110	EDF	1 342,38	1 426,17
606300	FOURNIT.ENTRETIEN&PETIT	12 207,97	7 575,28

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

		Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
606400	FOURN.ADMINISTRATIVES	4 986,63	4 070,06
606800	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	150 154,37	90 810,35
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	82 669,29	79 864,08
613201	LOCATION SALLES	1 630,00	
613510	LOCATION MATERIEL	3 179,77	3 374,17
613511	LOCATION INSTALL TELEPH S	11 750,24	10 144,66
613512	LOCAT PHOTOCOPIEUR SIEGE	3 751,68	3 751,68
613600	LOCATION VEHICULE	1 681,94	1 541,94
614200	CHARGES LOCATIVES	30 271,77	50 901,76
615200	ENTRETIEN SUR BIENS IMMOB	362,04	1 391,30
615601	MAINTENANCE	18 856,59	19 232,62
615603	ENTRETIEN MATERIEL DIVERS	550,00	328,37
616000	PRIMES D'ASSURANCE	3 993,72	4 348,25
616500	INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	3 000,00	
618100	DOCUMENTATION GENERALE	5 641,18	6 213,59
618200	ABONNEMENT INTERNET	6 428,14	6 651,78
618210	ABONNEMENT MAINT LOGICIELS	24 956,04	24 956,04
621000	PERSONNEL EXTERIEUR	2 396,05	3 789,41
622200	COMMISSIONS/VENTES OUTILS	198,21	
622600	HONORAIRES	36 671,00	38 444,80
622640	FRAIS SUR LEGS		9 287,03
622650	HONORAIRES CONSEILS	113 444,71	158 095,34
623000	PUBLICITE PUBLICAT. RELAT	305 906,50	274 852,03
623400	CADEAUX	508,06	654,33
623800	DIVERS	16,44	
624400	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	3 678,26	3 253,90
624430	LIVRAISON INTERNATIONALE		30 303,70
624443	TRANS MARCHANDISES	28 357,96	
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	103 626,43	86 436,56
625101	FRAIS DE DEPLCT	1 367,08	1 455,10
625600	MISSIONS	45 392,74	12 946,42
625601	FRAIS DE MISSION BENEVOLES	1 935,81	274,86
625610	PER DIEM	13 015,42	5 765,80
625611	MISSION DELEG DEPART		1 526,34
625700	RECEPTIONS	8 534,81	8 057,76
626300	FRAIS POSTAUX	482 056,15	412 946,07
626500	TELEPHONE	260,68	523,08
626501	TELEPHONE PORTABLE	15 444,04	15 864,88
626502	LIGNE INTERNET	7 337,73	7 374,22
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASS	43 431,71	37 542,05
627800	PREST SERV TICKETS REST	2 374,93	2 725,01
628100	CONCOURS DIVERS	26 184,09	28 415,12
628200	COTIS CONVENTION COLLECT	602,00	689,30
628500	FRAIS DE FORMATION	1 220,00	1 575,00
Aides financières		3 337 633,47	2 494 058,73
657100	Aides financ. accordées (subv)	3 105 258,49	2 018 560,17
657200	QP de collecte reversée	232 374,98	475 498,56
Impôts, taxes et versements assimilés		116 890,07	118 247,91
631100	TAXE SUR LES SALAIRES	87 176,93	86 044,33
631300	PART.EMPL.FORM.PROF.CONT	22 750,00	22 716,00
633400	COMITE D ETABLISSEMENT	5 072,79	5 093,94
635120	TAXE FONCIERE IMPOT		532,00
635400	DROIT ENREGIST TIMBRES		1 970,45
637800	TAXES DIVERSES	1 890,35	1 891,19
Salaires et traitements		1 107 108,83	1 052 316,48
641000	REMUNERATIONS PERSONNEL	1 012 495,91	1 015 938,24
641105	INDEMNITE DE STAGE	6 169,80	8 418,03
641106	INDEMNITE VOLONT INTERNAT	38 928,00	37 140,01
641107	INDEMNITES SERVICE CIVIQUE	90,23	
641403	INDEMNITES LICENCIEMENT	16 785,40	
641500	PROVISION CONGES PAYES	10 950,43	-17 548,93
641501	VARIATION PROV RTT	14 274,78	-13 364,44
641710	INDEMNITE TRANSPORT	6 823,55	6 526,28
641900	Chômage partiel & intempérie	590,73	15 207,29
Charges sociales		468 890,25	442 951,18

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
645100 COTISATIONS A l'URSSAF	*250 184,30*	*245 500,46*
645120 COTISATION CFE/VSI		*1 126,00*
645200 MUTUELLE	*11 163,54*	*11 961,93*
645250 MGEN (VSI)	*6 086,17*	*2 382,29*
645300 COT.CAISS.RETRAITES.PREV	*69 335,01*	*71 743,29*
645310 CPM PREVOYANCE	*11 543,98*	*11 509,99*
645320 RETRAITE PENSION CIVILE	*26 815,76*	*24 642,99*
645340 RAFP	*351,92*	*329,82*
645400 COTISATIONS AUX ASSEDIC	*41 626,32*	*42 834,44*
645510 TICKETS RESTAURANT	*24 593,40*	*27 144,00*
645511 TICKETS REST VSI BENEV	*1 220,40*	*1 587,60*
645800 CHARG SOC/CP	*3 209,41*	*-8 363,97*
645801 VAR PROV. CH/RTT A PAY	*7 300,33*	*-6 781,27*
645810 AGESSA. DROITS D'AUTEUR		*4,95*
647500 MEDECINE TRAV. PHARMACIE	*3 564,00*	*3 662,40*
648000 AURES CHARGES DE PERSONNEL	*11 895,71*	*13 666,26*
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 966,67	25 462,12
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	*115,20*	*1 637,86*
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	*20 851,47*	*21 329,36*
681740 CREANCES		*2 494,90*
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	285 687,00	416 678,00
689400 ENG.A REALISER/SUBVENTIONS	*213 337,00*	*345 370,00*
689600 REPORTS FDS DEDIES/COLLECTE	*72 350,00*	*71 308,00*
Autres charges	2 948,81	2 732,28
651600 DROITS AUTEURS ET REPRODUCTION	*168,87*	*2 659,37*
653100 Autres charges sur legs ou don	*270,35*	
654000 PERTES/CREANCES IRRECOUVRABLES	*2 494,90*	
658000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	*14,69*	*72,91*
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**7 047 076,51**	**6 128 120,58**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**359 475,10**	**664 879,99**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 092,39	1 595,04
768000 AUTR. PRODUITS FINANCIERS	*2 092,39*	*1 595,04*
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**2 092,39**	**1 595,04**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**2 092,39**	**1 595,04**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**361 567,49**	**666 475,03**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 378,76	
772000 PROD./EXERCIC. ANTERIEURS	*2 378,76*	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	115 168,43	
787500 REPR/PROV RISQUE CHARGE EXCEP	*115 168,43*	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**117 547,19**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		2 884,34
672000 CHARGES/EXO ANTERIEUR		*2 884,34*
Sur opérations en capital	30 049,50	
678000 AUTR CHARGES EXCEPTIONNELLES	*30 049,50*	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 766,00	121 473,43
687500 PROVISION POUR RISQUES	*2 786,00*	*115 168,43*
687600 PROVISION DEPREC CREANCES	*12 980,00*	*6 305,00*
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**45 815,50**	**124 357,77**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**71 731,69**	**-124 357,77**
Participation des salariés aux résultats **(VII)**		
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**	400,00	277,00
695000 IMPOTS S/ BENEFICES	*400,00*	*277,00*
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**7 526 191,19**	**6 794 595,61**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**7 093 292,01**	**6 252 755,35**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**432 899,18**	**541 840,26**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	210 122,00	254 224,00
870000 DONS EN NATURE	*210 122,00*	*254 224,00*
Prestations en nature		
Bénévolat	309 979,00	348 386,00
874000 PRESTAT.MISES A DISPOSITION	*309 979,00*	*348 386,00*
TOTAL	**520 101,00**	**602 610,00**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	210 122,00	254 224,00
861000 MISE A DISPOS.GRATUITE BIENS	*210 122,00*	*254 224,00*
Prestations en nature		
Personnel bénévole	309 979,00	348 386,00
864000 PERSONNEL BENEVOLE	*309 979,00*	*348 386,00*
TOTAL	**520 101,00**	**602 610,00**
TOTAL	**432 899,18**	**541 840,26**

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 5 537 629,61 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 432 899,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Eléments de la COVID-19

L'association a été impactée par la crise sanitaire et a dû annuler des actions afin de les reporter, ce qui a retardé l'exécution de plusieurs projets. De ce fait certaines conventions avec les financeurs de l' association ont été décalées afin de tenir compte de ces retards.

Evènements postérieurs à la date de clôture

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, l'évènement majeur survenu concerne les opérations militaires en Ukraine commencées le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats qui auront des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale.
Au niveau de notre entité, les événements induits pourraient avoir un impact sur la performance, la valorisation et la liquidité des actifs. A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.
Ces risques feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur 2022. Aucun impact n'est à mentionner sur les comptes au 31 décembre 2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Et d'après les dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	L 3-5 ans ans
- Réalisation de films	L 3 ans ans
- Agencements & Aménagements	L 10 ans ans
- Matériel de transport	L 5 ans ans
- Matériel et mobilier de bureau	L 3 à 10 ans ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste autres créances comprend des subventions à recevoir pour 1 200 881 € et des produits à recevoir pour un montant de 226 252 € correspondant principalement à des dons, cotisations adhérents, reversements partenaires à recevoir.

Disponibilités

Le solde des disponibilités au 31 décembre 2021 qui s'élève à 4 003 028 € comprend des comptes sur livret pour 1 318 574 €, des produits financiers à recevoir pour 2 092 € et des comptes ouverts au nom de Solidarité Laïque pour des délégations régionales pour un total de 132 732 €.
Les délégations bénéficient d'avances de trésorerie faisant l'objet d'un suivi au siège de solidarité laïque.

DETTES

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs et par des donateurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

A la clôture de l'exercice 2021, les ressources affectées par des tiers ou donateurs et non encore utilisées s'élèvent à 704 939 €.

Un tableau annexé aux comptes analyse les excédents ou insuffisances de ressources par projet. En cas d'insuffisance de ressources, le déficit est financé par prélèvement sur la collecte générale si la reprise de fonds dédiés ne permet pas de couvrir l'intervention.

Pour chaque projet, les charges directes d'intervention sont comptabilisées de façon analytique.

COMPTE DE RÉSULTAT ET COMPTES D'INTERVENTIONS

Compte de résultat

Frais administratifs et de fonctionnement

L'association retient des frais administratifs sur l'ensemble de ses programmes pour financer ses frais de structure, ces montants sont déterminés sur chaque convention signée.
Pour l'ensemble de la collecte, les frais administratifs perçus représentent 10% des sommes perçues.

Compte d'Intervention et Comptabilité Analytique

Ces comptes sont destinés à suivre les mouvements financiers par intervention au sein d'une comptabilité analytique. Ils fonctionnent selon le schéma suivant :

	CHARGES	PRODUITS
Frais directs d'intervention (achats, services extér)	×	
Subventions		×
Frais Administratifs		- ×
Collecte affectée		×
Collecte générale		×
Frais de collecte (10%)		- ×
Provisions/Reprises		+ / - ×

Si les frais directs d'intervention ne sont pas couverts par des subventions ou des collectes affectées, l'intervention est financée soit :

- par une reprise sur fonds dédiés,
- par un prélèvement sur la collecte générale.

Dans le cas où les collectes affectées ou bien les subventions seraient supérieures aux frais, l'écart est affecté aux fonds dédiés.

COMPTE EMPLOI RESS.(CER)-FRAIS RECH FONDS-INFOS COMPL

Compte Emplois Ressources

La présentation du compte "emploi ressources "est conforme au règlement ANC n° 2018-06.
Egalement l'association présente un compte de résultat par origine et destination (CROD) suivant la réglementation de l'article 432-2, règlement ANC n° 2018-06.

L'association n'a pas opté pour le rapprochement entre le compte de résultat et le CROD et non plus entre le CROD et les contributions volontaires en nature.

Dons et legs- Frais de recherche de fonds

L'association solidarité laïque a perçu des legs pour 81 948 €. Ce montant a été inscrit en comptabilité pour l'exercice 2021 au compte de Produits.
Depuis 2011, Solidarité Laïque bénéficie par l'intermédiaire de plusieurs organisations membres d'un fichier de donateurs potentiels.
Les frais de recherche de donateurs, tels que les frais de marketing, frais postaux, frais d'enregistrement comptable, sont répartis proportionnellement au montant des fonds collectés sauf parrainages.

Informations complémentaires

Les honoraires de commissariat aux comptes inscrits en charges s'élèvent à 10 894 € TTC.

BENEVOLAT-LEGS A RECEVOIR

Note sur le bénévolat

Les interventions bénévoles ont été évaluées à 520 101 € et sont inscrites en comptabilité. Les actions des bénévoles correspondent aux missions suivantes :

Missions sociales

Pour la réalisation de ses projets en France comme à l'étranger, Solidarité Laïque (SL) collabore avec différentes associations partenaires dans un cadre de coopération. Leurs interventions se présentent sous différentes formes : conception des projets, montage dossier pour recherche de financement, participation au comité de pilotage, mise en oeuvre des projets etc…
Solidarité Laïque sollicite également le concours de bénévoles pour le suivi administratif et budgétaire des missions de parrainages. Les délégués départementaux de Solidarité Laïque collaborent aussi aux promotions des missions sociales en France dans le cadre de la « rentrée solidaire » ou « vacances insertions famille »
Ces bénévolats s'élèvent à 520 101 € en 2021, répartis en frais de fonctionnement pour 171 096 €, en frais de recherche de fonds pour 162 962 €, et en missions sociales pour 186 043 €.

Frais de fonctionnement

Pour le fonctionnement général du siège, des bénévoles interviennent sous différentes formes :
- Administratif : la mise sous pli, le traitement du courrier,
- Budgétaire : la commission des contrôles internes,
- Bénévolat pour le fonctionnement des délégations départementales,
- L'accompagnement et le soutien aux activités liées à la transition numérique,
- Politique : toute décision de gouvernance (bureau, CA...).

Solidarité Laïque a aussi bénéficié d'encarts publicitaires dans certaines revues de ses adhérents.
Ces bénévolats ont été évalués à 171 096 € en 2021 (121 436 € de bénévolat + 49 660 € de mise à disposition et de prestations).

Recherche de fonds

Par ailleurs, Solidarité Laïque a bénéficié depuis quelques années d'un fichier d'adresses transmises par un ou plusieurs de ses adhérents.
Quelques bénévoles interviennent également dans ce secteur "marketing" pour actualiser des fichiers de la base de données.
Ces prestations de bénévolat ont été évaluées à 162 962 € en 2021.

Missions sociales

Des bénévoles interviennent dans la gestion des missions sociales et leur participation a été évaluée à 186 043 €.

Les bénévolats pour les missions sociales ainsi que pour les frais de fonctionnement ont été valorisés suivant le barème de l' AFD (Agence Française de Développement), à savoir : forfait unique de 300 € par jour par ressource humaine valorisée 'acteur privé ou acteur secteur public ou bénévole-mission siège ou mission terrain) avec un maximum de 10 jours par mois. Au-delà, le calcul se fait sur la base d'un taux mensuel fixe de 3 000 € par personne concernée mise à disposition.
Pour les mises à disposition de biens et services, les estimations sont fournies par les donateurs.

Legs

L'association a perçu 81 948 € de legs qui sont comptabilisés en produits.

Cotisations

Les cotisations des adhérents sont sans contrepartie et sont comptabilisées en produits dès l'appel de cotisation.

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	93 058		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		77 529		10 954
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	7 212		
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		8 640		
	Avances et acomptes				
		TOTAL	93 381		10 954
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 500		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		451		
		TOTAL	3 951		
		TOTAL GENERAL	190 391		10 954

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			93 058	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			695	87 788	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			7 212	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			8 640		
	Avances et acomptes					
		TOTAL		9 335	95 000	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				3 500	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				451	
		TOTAL			3 951	
		TOTAL GENERAL		9 335	192 010	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		92 907	115		93 022
TOTAL		92 907	115		93 022
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		54 268	19 838	695	73 411
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	3 444	1 013		4 458
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		57 712	20 851	695	77 869
TOTAL GENERAL		**150 619**	**20 967**	**695**	**170 891**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques a été inscrite en 2020 pour un montant de 115 168 € pour constater le montant qui serait à rembourser au bailleur (AFD) ayant cofinancé le programme d'Urgence Post Matthew à Haïti sur des dépenses non éligibles a été reprise sur cet exercie. Le montant effectif de dépenses non éligibles remboursé a été de 30 049 € et inscrit en comptabilité en charges exceptionnelles.

Pour 2021, une provision pour risques a été comptabilisée pour 2 786 € correspondant à des dépenses non éligibles sur le projet en Colombie.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	115 168	2 786	115 168	2 786
	TOTAL	**115 168**	**2 786**	**115 168**	**2 786**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	2 495		2 495	
	Autres provisions pour dépréciation	10 460	12 980		23 440
	TOTAL	**12 955**	**12 980**	**2 495**	**23 440**
	TOTAL GÉNÉRAL	**128 123**	**15 766**	**117 663**	**26 226**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation			2 495	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles		15 766	115 168	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	451		451
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 205	1 205	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	5 855	5 855	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques - Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques - Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques - Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques - Divers	1 200 880	365 419	835 461
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	226 252	226 252	
	Charges constatées d'avance	84 539	84 539	
	TOTAUX	**1 519 182**	**683 270**	**835 912**

Renvois		
(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	
(3)	Créances reçues par legs ou donations	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	84 539
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**84 539**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 139
Autres créances	1 431 575
Disponibilités	2 092
TOTAL	**1 434 807**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (GENEROSITE DU PUBLIC)

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE
	MONTANT	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	290 928 €							290 928 €
Fonds propres avec droit de reprise	0 €							0 €
Écarts de réévaluation	0 €							0 €
Réserves	0 €	316 294 €	316 294 €					316 294 €
Report à nouveau	-449 975 €	225 546 €						-224 429 €
Excédent ou déficit de l'exercice	541 840 €	-541 840 €	-316 294 €	432 889 €	341 010 €			432 889 €
Situation nette	**382 793 €**	**0 €**	**0 €**	**432 889 €**	**341 010 €**	**0**	**0 €**	**815 682 €**
Dotations consomptibles								0 €
Subventions d'investissement								0 €
Provisions réglementées								0 €
TOTAL	**382 793 €**	**0 €**	**0 €**	**432 889 €**	**341 010 €**	**0**	**0 €**	**815 682 €**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédies issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Afrique (EEPR+FISONG+JAPREND+SANDRA	138 449,00		138 449,00	195 837,00				334 286,00	
Caraïbes + Amérique latine (HAISOC+HAIS+Colombie)	138 543,00		138 543,00		12 192,00			126 351,00	20 000,00
Bassin méditerranéen (SAA2)	258 647,00		258 647,00		258 647,00				
Europe de l'Est (Moldavie)	6 762,00		6 762,00		3 600,00			3 162,00	
Autres projets internationaux (ETSE+PESI)	4 232,00		4 232,00	5 000,00				9 232,00	
France	252 411,00		252 411,00	12 500,00	209 452,00			55 459,00	
(HCFEA+CME+EDV+PEERMENT+VV									
TOTAL	**799 044,00**		**799 044,00**	**213 337,00**	**483 891,00**			**528 490,00**	**20 000,00**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Variation des fonds dédies issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
NEANT									
TOTAL									

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Afrique (ACRPR)	738,00		738,00					738,00	
Caraïbes + Amérique latine (HAICOVID+HAITI+HAI+URGHAI20	10 483,00		10 483,00	37 713,00				48 196,00	5 439,00
Bassin méditerranéen (Tunisie)				39,00				39,00	
Asie (Asie+AFGED)	621,00		621,00	608,00				1 229,00	1 229,00
Autres projets internationaux (PEPA+LABEL+URGLI)	10 337,00		10 337,00	26 960,00				37 297,00	
Rentrée solidaire	51 577,00		51 577,00	5 237,00	50 649,00			6 165,00	5 167,00
Urgence internationale (URGPHI)	1 294,00		1 294,00					1 294,00	1 294,00
Parrainages	49 158,00		49 158,00	1 754,00	218,00			50 694,00	29 503,00
France	61 399,00		61 399,00	39,00	30 641,00			30 797,00	7 367,00
(SOLIDAFRANCE+URGMIG+URGANT+INOND)									
TOTAL	**185 607,00**		**185 607,00**	**72 350,00**	**81 508,00**			**176 449,00**	**49 999,00**

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	78 447,06
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	3 500,97
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Charges	**Montants**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la rubrique	**81 948,03**

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	263 946,00	411 768,00
Actions réalisées par l'organisme	81 274,00	92 693,00	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	46 875,00	59 317,00	Dons manuels	2 581 043,00	2 531 124,00
			Legs, donations et assurances-vie	81 948,00	331 073,00
1.2. Réalisées à l'étranger			Mécénats		
Actions réalisées par l'organisme	495 109,00	319 959,00	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	39 470,00	96 886,00
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	385 154,00	648 570,00			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1 021 795,00	894 464,00			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	604 348,00	996 323,00			
TOTAL DES EMPLOIS	**2 634 555,00**	**3 011 326,00**	TOTAL DES RESSOURCES	**2 966 407,00**	**3 370 851,00**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	72 350,00	71 308,00	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	81 508,00	28 076,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	341 010,00	316 293,00	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	**3 047 915,00**	**3 398 927,00**	**TOTAL**	**3 047 915,00**	**3 398 927,00**
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	316 293,00	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	341 010,00	316 293,00
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	**657 303,00**	**316 293,00**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France	111 121,00	121 200,00	Bénévolat	309 979,00	348 386,00
Réalisés à l'étranger	74 922,00	99 336,00	Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	162 962,00	194 774,00	Dons en nature	210 122,00	253 924,00
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	171 096,00	187 000,00			
TOTAL	**520 101,00**	**602 310,00**	**TOTAL**	**520 101,00**	**602 310,00**

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU RELATIF AUX FONDS DÉDIES RELEVANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	185 607,00	142 375,00
(-) Utilisation	81 508,00	28 076,00
(+) Report	72 350,00	71 308,00
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	176 449,00	185 607,00

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	263 946	263 946	411 768	411 768
1.2 Dons, legs et mécénat	2 662 991	2 662 991	2 862 197	2 862 197
- Dons manuels	*2 581 043*	*2 581 043*	*2 531 124*	*2 531 124*
- Legs, donations et assurances-vie	*81 948*	*81 948*	*331 073*	*331 073*
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	39 470	39 470	96 887	96 887
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	25 239		78 252	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	*25 239*		*78 252*	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 851 482		3 191 776	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	117 663		729	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	565 399	81 508	152 986	28 076
TOTAL	7 526 191	3 047 915	6 794 595	3 398 927
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	1 177 246	128 149	1 145 679	152 010
- Actions réalisées par l'organisme	*449 657*	*81 274*	*578 151*	*92 693*
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	*727 589*	*46 875*	*567 528*	*59 317*
1.2 Réalisées à l'étranger	3 455 491	880 263	2 646 724	968 529
- Actions réalisées par l'organisme	*845 234*	*495 109*	*710 171*	*319 959*
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	*2 610 257*	*385 154*	*1 936 553*	*648 570*
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 023 115	1 021 795	894 464	894 464
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 114 619	604 348	1 027 460	996 323
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	36 733		121 473	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	400		277	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	285 687	72 350	416 678	71 308
TOTAL	7 093 292	2 706 905	6 252 756	3 082 634
EXCEDENT OU DEFICIT	432 899	341 010	541 840	316 293

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	520 101	520 101	602 310	602 310
Bénévolat	*309 979*	*309 979*	*348 386*	*348 386*
Prestations en nature				
Dons en nature	*210 122*	*210 122*	*253 924*	*253 924*
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		300	
Prestations en nature				
Dons en nature			300	
TOTAL	520 101	520 101	602 610	602 310
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	186 043	186 043	220 836	220 536
Réalisées en France	*111 121*	*111 121*	*121 500*	*121 200*
Réalisées à l'étranger	*74 921*	*74 921*	*99 336*	*99 336*
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	162 962	162 962	194 774	194 774
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	171 096	171 096	187 000	187 000
TOTAL	520 101	520 101	602 610	602 310

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		391 438	391 438		
Personnel & comptes rattachés		101 107	101 107		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		120 412	120 412		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	400	400		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	44 701	44 701		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 240	1 240		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		3 353 939	2 518 478	835 461	
TOTAUX		**4 013 236**	**3 177 775**	**835 461**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 353 939
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**3 353 939**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 785
Dettes fiscales et sociales	192 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 240
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**278 469**

ENGAGEMENTS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 161 313,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,99 %
Table de mortalité	TD1012
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	
statistiques nationales	

Couverture partielle des IFC par un contrat collectif d'assurance vie souscrit auprès de la Banque Populaire pour un montant de 18 975 € au 31-12-2021.

LES EFFECTIFS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération globale des dirigeants s'élève à 127 879 € au titre de l'exercice 2021. Ils ne bénéficient pas d'avantages en nature.

Les administrateurs ne sont pas rémunérés, ils sont tous bénévoles.

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	**23,00**	**25,00**
Ingénieurs et cadres	17,00	15,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,00	10,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :	**1,00**	**1,00**
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Remboursement reçu UNIFORMATION		2 379
Reprise provision pour risques		115 168
Dépenses non éligibles remboursées / projet	30 050	
Provision pour risques	2 786	
Provision dépréciation / créances	12 980	
TOTAL	**45 816**	**117 547**

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Remboursement de charges	9 837		
Réaffectation micro projets	7 100		
TOTAL	**16 937**		

ANNEXE 1 - COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2021

I - L'OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Solidarité laïque a été reconnue d'utilité publique le 23 août 1990 (JO du 29 août 1990).

L'Association regroupe des organisations laïques qui œuvrent pour la solidarité. Elle a pour objet de :

- Venir en aide aux personnes ainsi qu'aux groupes humains victimes de catastrophes, de la guerre ;
- Mener des actions en faveur des victimes de la misère, de la maladie, du racisme et de toute forme d'exclusion ;
- Mettre en œuvre des actions de solidarité et de développement ;
- Concevoir et réaliser des actions d'éducation et de formation à la citoyenneté et à la solidarité.

Solidarité Laïque agit en France et dans une vingtaine de pays.

II - LES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'année 2021 a été une année également perturbée par la pandémie de la Covid-19 UI qui a entrainé le report de certaines actions. Cela a ainsi retardé l'exécution de plusieurs projets. De ce fait certaines conventions avec les financeurs de l'association ont été décalées afin de tenir compte de ces retards

A- EN FRANCE

Intitulé Programme	But	Évènements significatifs
Jeunes des Deux Rives (J2R) Les principes de J2R sont fondés sur la mobilité internationale et l'interaction entre les acteurs qu'il s'agisse des jeunes mais aussi des éducateurs	Jeunes des 2 Rives est un programme qui vise à favoriser l'inclusion sociale et citoyenne des jeunes les plus exposés aux inégalités de France, du Maroc, de Tunisie et d'Algérie à travers la promotion de l'engagement et de la circulation méditerranéenne et de l'apprentissage de la solidarité. Il s'appuie sur les éducateurs pour soutenir ces dynamiques de jeunes et comporte un important volet de production d'enseignement scientifique et pédagogique. Solidarité Laïque coordonne ce programme, soutenu par l'AFD, au sein d'un consortium d'organisations composé de : * Migrations & Développement * Ligue de l'enseignement des Bouches du Rhône * CEMEA Occitanie * Engagé.e.s & déterminé.e.s * Ligue de l'enseignement de Meurthe et Moselle * Ligue de l'enseignement de l'Oise * Cool'eurs du monde * ANRAS Solidarités * Fédération nationale des CEMEA	Lancé en avril 2019, J2R prend la suite d'une première phase pilote, coordonnée par Migrations & Développement, à laquelle participait Solidarité Laïque. Tout le travail de prospection et de construction du programme mené en 2019 s'est ainsi concrétisé, dès le début de l'année 2020, avec un séminaire de lancement mobilisant plus de 170 acteurs éducatifs, membres et cadres des organisations et institutions partenaires de France, du Maroc, de Tunisie et d'Algérie. Il a marqué le démarrage du programme dans toute sa dimension opérationnelle et transnationale. Ses activités ont connu ainsi un lancement rapide et volumineux, mobilisant près d'une centaine d'éducateurs et près de 300 jeunes dans des actions de solidarité internationales et d'expression citoyenne numérique, de temps de formation pour les éducateurs, de rencontres transnationales. Le travail de recherche, de productions d'enseignement et de développement pédagogique s'est structuré et a abouti à des dispositifs de travail concret. La gouvernance et l'animation du programme se sont bien structurés et ont réussi à fonctionner avec fluidité, autour des organisations et des acteurs du consortium. En 2021, près de 400 jeunes et plus de 80 éducateurs de France, du Maroc et de Tunisie se sont mobilisés dans des parcours d'engagement et d'actions solidaires. Cependant la crise sanitaire a de nouveau eu un impact considérable sur le déroulement des activités, construites sur la circulation de l'ensemble de ses acteurs. Néanmoins la solidité du réseau transnational construit par le programme (plus de 80 organisations éducatives), l'engouement des jeunes pour la thématique et le développement des usages et outils numériques du programme lui ont permis de tenir sa dynamique. Temps forts 2021 : - 20 actions de solidarité internationale portées par près de 400 jeunes de France, du Maroc et de Tunisie

	Soutiens : AFD, Ministère de la ville (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires), Fondation de France, MEAE (VVVSI)	- 5 chantiers de solidarité internationale organisés au Maroc mobilisant près d'une centaine de jeunes de France et du Maroc - 1 chantier de solidarité internationale organisée en Tunisie mobilisant près d'une cinquantaine de jeunes tunisiens - 60 capsules vidéos produites par les jeunes de France, du Maroc et de Tunisie - Création de 3 formats de série numérique transnational - Formation de plus de 90 acteurs éducatifs de France, du Maroc et de Tunisie à l'éducation aux média et à l'information ainsi qu'aux techniques de réalisation audiovisuelles - Formation de près de 40 acteurs éducatifs et jeunes militants associatifs du Maroc et de Tunisie aux techniques d'expression artistiques et culturelles - 4 Multiplexes transnationaux mobilisant chacun près de 60 acteurs éducatifs de France, du Maroc et de Tunisie autour des pratiques d'accompagnement des jeunes dans leurs engagements solidaires (participation des jeunes, dynamiques éducatives locales, construire des rapports d'égalité) - 1 multiplexe numérique organisé en février 2021 autour de la laïcité : dialogues de 70 jeunes âgés de 18 à 25 ans avec Jean-Louis BIANCO - Production d'un outil pédagogique sur le thème du vivre ensemble et de la laïcité - Création du comité de suivi et d'analyses - Développement du Laboratoire d'innovations pédagogiques
Centre de ressources en Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale	Solidarité Laïque crée des outils pédagogiques, des ressources en ligne et propose des temps forts de sensibilisation essentiellement pour soutenir les éducateurs en Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale à aborder des enjeux globaux et sociaux.	Des campagnes éducatives, la production et diffusion d'outils pédagogiques participent de la fonction Centre Ressources du pole Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) de Solidarité Laïque. Activité majeure du secteur ECSI, le centre ressource en ECSI était en fonctionnement très réduit depuis le début de l'année 2020, sous les effets conjugués des départ non remplacés au sein de l'équipe et de la crise sanitaire, qui ont considérablement réduit les demandes d'intervention en milieux scolaires et non scolaires et les capacités du secteur à produire de nouveaux outils. Le recrutement au second semestre de l'année d'une chargée de mission ressources pédagogiques et une amélioration des conditions sanitaires à la rentrée scolaire 2021 ont permis de remobiliser le centre ressources, et d'engager un chantier de modernisation, tant dans la diffusion des outils à travers le développement d'une boutique numérique, que des orientations et des thématiques des outils pédagogiques

		en lien avec les besoins de la communauté éducative et des membres de Solidarité Laïque.
Vacances et Insertion (Vacances Insertion Familles , Vacances Insertion des Jeunes Adultes ,Vacances Insertion Séniors)	Aide au départ en vacances de familles en difficultés sociales (VIF) ou de jeunes en insertion socioprofessionnelle (VIJA) et de retraité.e.s (VIS) L'objectif est d'aider chacun.e à trouver sa place, au sein de la famille et dans la société, pour favoriser l'insertion et le vivre-ensemble. Au-delà du temps de répit, ces vacances sont l'occasion de renouer avec la confiance en soi. Soutien : Agence Nationale pour les Chèques Vacances	Le déploiement du programme Vacances et Insertion s'appuie sur un réseau très mobilisé : délégations départementales de Solidarité Laïque, centres sociaux, caisses d'allocations familiales, associations. Cette dynamique partenariale a permis le départ des familles que nous accompagnons dans le respect des conditions de sécurité sanitaires. Au-delà du temps de répit qu'autorisent les séjours à la mer ou à la montagne, les vacances permettent d'améliorer l'autonomie des bénéficiaires, grâce à un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire et notamment via ses délégations départementales. C'est précisément ce maillage territorial renforcé qui accompagne le fort développement du programme en 2021. À travers le programme Vacances et Insertion et avec le soutien de l'ANCV, Solidarité Laïque apporte à la fois des réponses financières et lève les freins sociaux et culturels grâce à un accompagnement personnalisé et dans la durée. Le projet Vacances et Insertion permet d'agir sur les questions de mobilité, d'autonomie, d'aide à construire un budget et, in fine, parle de citoyenneté. Chiffres 2021 : - 2 652 bénéficiaires dont : 621 familles (dont 58% de familles monoparentales), 1 077 adultes, 60 jeunes, 20 séniors - 19 700 journées de vacances financées dans le cadre de ce programme
Urgence Antilles Boxer Ensemble	Objectifs : renforcer la transmission de valeurs citoyennes à travers une initiation à la boxe éducative à destination de jeunes élèves de 3 quartiers défavorisés de Saint-Martin ; rééquiper en matériels sportifs le club de boxe ABC Intersports touché par l'Ouragan Irma ainsi que les écoles de ces 3 quartiers.	Les actions portées par Solidarité Laïque et ses partenaires saint-martinois, depuis 2017, ont permis de valoriser la pratique sportive comme ressource pour les apprentissages citoyens : le sport, outil éducatif, de mixité sociale et porteur de valeurs de fraternité et de respect (altérité, interconnaissance de l'autre) et le sport comme moyen de renforcer le vivre-ensemble et l'éducation à la citoyenneté. Autour de la boxe éducative, ce programme fait le pont entre la classe et le quartier, entre l'école et l'environnement proche. Il permet aux parents, aux associations, aux clubs sportifs d'entrer en relation avec l'école pour créer de la synergie. La crise

	Soutien : Fondation de France	sanitaire ayant bousculé l'agenda initial, il a été lancé à la rentrée de septembre 2020. Focus sur la Journée Sport et citoyenneté du 23 juin 2021 : Avec le soutien financier et la confiance de la Fondation de France, Solidarité laïque, l'USEP Îles du Nord et le club de boxe ABC Intersport ont organisé le 23 juin 2021 un événement, point d'orgue du Programme « Boxer ensemble ! ». Cette rencontre sportive et culturelle inter écoles, mixte et inclusive, autour de la boxe éducative, pour les élèves de CM1-CM2 des 8 écoles de Saint-Martin a été un moment festif et rassembleur. En complément des phases d'assaut, ils ont pu échanger avec Jean-Marc Mormeck en vidéoconférence et présenter leurs réalisations artistiques (arts plastiques, déclamations, chants, danse…).

B – A L'INTERNATIONAL

Intitulé Programme	But	Événements significatifs
AFRIQUE DE L'OUEST **Compétences Pour Demain**	Le Programme est réalisé par Solidarité Laïque en consortium avec Aide et Action France et en partenariat avec des organisations de la société civile d'Afrique l'Ouest. Son ambition est de contribuer à la recherche de solutions nouvelles sur l'autonomisation des jeunes des zones périphériques des grandes villes tout en prenant en compte les problématiques liées à leur environnement. En s'appuyant sur des partenariats locaux pertinents, et à partir de diagnostics participatifs situationnels, le programme vise l'installation de laboratoires d'Innovations Sociales (LABIS) et leur	Le programme « Compétences pour Demain » traduit la volonté de Solidarité Laïque et de ses partenaires de favoriser l'insertion sociale, économique et citoyenne des jeunes des quartiers périphériques des grandes villes des pays impliqués. Dans cette perspective, deux axes de travail sont priorisés : l'Employabilité et l'Engagement citoyen des jeunes. Ainsi, en se fondant sur la méthodologie des tiers-lieux, le mode opératoire du programme consiste à installer et à faire fonctionner des centres de ressources pour jeunes appelés LABIS, dans lesquels les jeunes sont accompagnés par des experts/professionnels en fonction de leurs besoins et aspirations. Il s'agit d'un processus d'accompagnement stimulant et individualisé qui fait appel à un réseau d'expertises différentes pour accompagner des processus de transformation de la personne et du territoire. Les projets d'accompagnement des jeunes se font sur la base des résultats d'un diagnostic approfondi préalable. Temps forts 2021 : • L'ouverture de 7 LABIS dans tous les pays avec la mise en œuvre des activités du programme en présentiel dans le strict respect des gestes de lutte contre la Covid-19 ;

	inscription dans un écosystème de collaborations au niveau local, national et international. Le programme est déployé dans 6 pays: Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali et Sénégal. Soutiens : AFD, Fondation Lord Michelham of Hellingly	• L'aménagement et l'équipement des LABIS afin de répondre efficacement aux besoins des jeunes ; • La mise en place des comités de gestion des LABIS avec l'implication des collectivités territoriales et les jeunes ; • La réalisation du diagnostic afin d'avoir une référence pour la mise en œuvre du programme ; • L'organisation de formations et ateliers de renforcement de compétences des jeunes sur différentes thématiques en lien avec les besoins des jeunes et suivent les axes engagement citoyen et employabilité (formation sur le numérique, formation en alphabétisation bilingue et fonctionnelle, formation en entrepreneuriat, formation en audio-visuel, formation en photographie, formation en art oratoire et prise de parole en public, sensibilisation/formation en recyclage de déchet, formation en cartographie, etc.) ; • La mise en place de clubs et groupes de volontaires (réseau des animateurs jeunes engagés : RAJE) dans les LABIS ; • Le développement des compétences des jeunes pour poser et analyser des problématiques (Conférence des jeunes, commissions territoriales, …) ; • La création d'un cadre de rencontre et d'expérimentation des solutions communautaires sur l'employabilité, intégration sociale et la résilience des populations à travers des modes d'apprentissage, qui peuvent nourrir les organisations de la société civile (action évaluation et apprentissage) ; • La dynamisation du tissu social par la création et le renforcement du lien intergénérationnel et la culture « du faire et du vivre ensemble » à travers un espace d'inclusion sociale, et d'encouragement de l'engagement des femmes dans la construction de solutions pour leurs territoires ; • L'instauration d'un cadre partenarial et la signature de conventions avec des collectivités et/ou institutions décentralisées de l'Etat (ANPE, ANPEJ, PNV-B, etc.) ; • L'organisation d'un stage de renforcement des compétences et de partage d'expériences vécues dans chaque LABIS (moment de capitalisation sur les bonnes pratiques, d'expression des difficultés et d'ébauche de solutionnement, etc.). Bénéficiaires finaux en 2021 : • 5 701 bénéficiaires directs ; • 144 initiatives citoyennes jeunes accompagnées ; • 609 projets entrepreneuriaux accompagnés ;

		• 81 groupes de volontaires de proximité ; • 68 conventions partenariales signées.
AFRIQUE DE L'OUEST **Programme d'alphabétisation des femmes et des jeunes au Burkina Faso**	Objectif global : Contribuer à l'amélioration durable des capacités de résilience socio-économique des jeunes et des femmes au Burkina Faso par un renforcement de la qualité des parcours d'alphabétisation assurant l'insertion professionnelle et le maintien des apprenants dans un environnement lettré. Durée du projet : 5 ans Soutien : AFD	Le programme propose une alphabétisation bilingue et professionnalisante qui maintient les apprenant.e.s dans un environnement durable d'apprentissage. Il s'appuie sur des outils innovants : (1) une alphabétisation utilitaire en fonction des besoins socio-économiques des groupes cibles ; (2) des outils d'apprentissage numériques adaptés à leurs besoins ; (3) l'évaluation uniformisée des acquis de l'alphabétisation à travers l'utilisation du référentiel de compétences de la recherche-action du RAMAA II/IUL-UNESCO ; et (4) le développement d'une synergie de partenariats plurisectoriels avec les acteurs étatiques. Le programme s'exécute dans les régions du Centre-Sud, du Plateau-Central et du Centre-Nord du Burkina Faso. Suivant la convention avec l'AFD, le démarrage du projet prend effet à partir de la date de signature soit en Août 2019. Plusieurs réaménagements ont occasionné un retard dans le 1er versement survenu en juillet 2020 soit une année après. Temps forts 2021 : - Révision des curricula et des parcours d'apprentissage : 15 supports produits - Première cohorte de 150 apprenant-e-s - Consolidation du partenariat institutionnel : engagement du Ministère en charge de l'Education nationale (marquée par la forte participation dans les 7 ateliers de construction des contenus), des collectivités territoriales et des communautés (à travers les points focaux et la cogestion des centres). Ce cadre institutionnel participe à l'ancrage du projet dans les territoires et à sa durabilité.
TUNISIE **Soyons Actifs/Actives**	Le programme « Soyons Actifs/Actives » vise à réduire les inégalités et l'accès aux droits avec pour objectifs : • d'accompagner les initiatives de la société civile tunisienne, en partenariat avec des acteurs français, visant à l'émancipation des personnes et au vivre ensemble sur les territoires	Le principal financeur du programme, l'AFD, a renouvelé son soutien financier pour une 2ème phase, qui a démarré durant l'été 2019 avec une assemblée plénière réunissant près de 150 participant.e.s. Ce programme regroupe aujourd'hui un collectif d'environ 88 acteurs associatifs tunisiens (55) et français (33) entre associations de défense des droits humains, associations féministes, associations liées à l'éducation et l'économie sociale, syndicats et coopératives. Les associations membres couvrent l'ensemble du territoire tunisien (22 gouvernorats) et

	qui subissent le plus les inégalités ; • de contribuer au renforcement durable des capacités de la société civile tunisienne et française par un dispositif d'apprentissage par les pairs valorisant leurs pratiques, le renforcement de leurs compétences et incluant un accompagnement stratégique ; • de renforcer les capacités collectives des membres à se concerter avec les acteurs de la société civile et les acteurs publics et à influencer les politiques publiques en matière d'éducation, d'insertion socioprofessionnelle/ESS et de démocratie locale et participative Soutiens : AFD, Fondation de France, MEAE (VSI)	7 régions en France. Temps forts 2021 : - **Accompagnement des acteurs associatifs tunisiens dans la mise en place de 41 projets de terrain** autour de trois thématiques (Education, insertion socioprofessionnelle/ESS et démocratie locale et participative) portés par 57 associations membres, dont 16 sont des organisations françaises. - Les trois pôles thématiques coordonnés par des binômes franco-tunisien et regroupant chacun une quarantaine d'acteurs associatifs se sont réunis de façon régulière favorisant ainsi, l'échange de pratiques, le partage d'expériences, le renforcement de capacités, la capitalisation et le plaidoyer collectif. Les capacités collectives des membres à se concerter entre acteurs et à influencer les politiques publiques sont renforcés et consolidés. - **Mise en place d'un dispositif de renforcement des capacités par les pairs** au profits des associations membres visant le renforcement durable de leurs compétences, valorisant leurs pratiques et incluant un accompagnement stratégique. 7 projets d'apprentissage par les pairs soutenus par le PCPA portent sur le développement durable, la solidarité internationale et l'interculturalité, le genre, la culture coopérative et le montage des structures de l'ESS, le développement local, l'éducation non formelle et inclusive. - **Tiers lieu social et solidaire à Bhar Lazreg** où la jeunesse tunisienne et plus largement la société civile pourrait se rencontrer, se former, entreprendre, partager des ressources et des compétences afin de construire de projets collectifs innovants.

<u>Haïti</u> **Ecole, vecteur de changement social**	En agissant à une échelle locale et notamment autour de l'école, le projet permettra de répondre aux 3 principaux défis du secteur éducatif en Haïti : (i) l'accès à l'éducation pour tous et pour toutes, (ii) la qualité et les conditions d'enseignement, et (iii) la gestion et la gouvernance participative de l'éducation. Le projet se propose d'agir pour un accès à une éducation (formelle et non-formelle) de qualité pour les communautés de 15 écoles rurales et enclavées des départements de la Grand'Anse et des Nippes, tout en assurant des conditions d'enseignement convenables et adaptées aux besoins des communautés. Pour cela, le projet contribuera (i) à l'amélioration des conditions et de la qualité des enseignements et apprentissages dans des zones reculées de ces 2 départements et (ii) à faire de l'école publique un centre de ressources éducationnelles pour le développement social communautaire. Soutien : AFD, Nantes Métropole	Le programme a pris du retard du fait du contexte particulièrement compliqué en Haïti (instabilité politique, forte inflation, mouvements populaires, assassinat du président de la république haïtienne, importante insécurité avec multiplication de gangs armés à l'origine d'enlèvements et d'assassinats). Ainsi en 2021, le premier semestre a permis de recruter les équipe SL Haïti du programme, développé les bureaux des Nippes et de la Grand'Anse et affiner les partenariats. Le séisme du 14 août 2021 qui a ravagé les Nippes, la Grand'Anse et le Sud nous a forcé à réorienté nos activités. Nous avons apporté une réponse d'urgence soutenus par l'AFD et Nantes Métropole. Le projet KANPANOU a alors été monté en déployant 15 camps d'appui psychosocial dans les 3 départements touchés. L'objectif était d'accompagner les enfants les plus touchés et leurs enseignants pour garantir un retour rapide à l'école dans des conditions plus sereines. Au total 3 394 enfants ont été accueillis. La fin 2021 a été consacrée à la refonte de notre programme qui devait être remodelé. On est passé de 27 écoles ciblées à 15 du fait de l'importante hausse des prix et des besoins en construction augmenté à cause du séisme.

<u>Rentrée solidaire</u> avec les enfants haïtiens et libanais	Action de solidarité et de sensibilisation à la solidarité internationale. www.rentreesolidaire.org Organisée avec : MAIF et MAE, avec le soutien de la ligue de l'enseignement.	C'est toujours le temps fort de Solidarité Laïque et une double "Rentrée solidaire" : distribution dans le pays (Haïti) et campagne de mobilisation et participation des établissements scolaires pour le Liban (rentrée 2022) **<u>En France : la mobilisation avec et pour le Liban</u>** sous la forme d'une campagne d'éducation à la solidarité avec le soutien du Ministère de l'éducation nationale. 447 établissements scolaires et structures éducatives ont participé à la campagne (collecte + sensibilisation) Ce chiffre repose sur les retours des inscriptions via les formulaires en ligne. Avec une participation moyenne de 2 classes par établissement, on estime que près de 900 enseignant.e.s ont contribué à la Rentrée Solidaire. De plus, au regard des inscriptions recensées et des retours de nos partenaires MAIF et MAE, on estime le nombre de jeunes ayant participé à 66 000. **<u>La distribution en Haïti</u>** prévue pour la rentrée 2021 a été décalée à septembre 2022 en raison du séisme survenu au mois d'août 2021 et des difficultés de dédouanement sur le parcours.

<u>III – POLITIQUE D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC</u>

- 8 envois de mailing de Fidélisation pour appeler à soutenir les programmes et les projets de Solidarité Laïque.
- <u>4 numéros de la *Lettre trimestrielle*</u> (8 pages) sont envoyés dans l'année aux donateurs de l'association : février, mai, août et novembre. Chacune de ces publications est accompagnée d'un message d'appel à dons thématique (habituellement sur le numéro d'août pour la rentrée solidaire), ou non affecté.
- <u>Publipostage</u> proposant le prélèvement automatique adressé aux donateurs actifs au fil de l'eau avec l'envoi du reçu fiscal
- L'envoi des reçus fiscaux est effectué soit à J+7, soit en fonction de la volumétrie pour rationaliser les coûts (1000 envois au minimum)
- Les donateurs ont la possibilité s'ils le souhaitent de recevoir une newsletter via courriel en s'inscrivant sur le site Internet de Solidarité Laïque.
- En 2021, 17 campagnes d'emailing dont :
    - 2 appels « urgence Haïti » en août2021 ;
    - 13 campagnes de e-collecte à rythme mensuel et une synergie avec les envois papier
    - 2 campagnes de fin d'année.

<u>Prospection</u>:

- <u>Un mailing de prospection</u> est envoyé en 1 vague (en octobre et novembre) sur les fichiers MAIF, MGEN, SOS Village d'enfants, UNICEF, ACTION CONTRE LA FAIM sur la base de 960 000 d'adresses au total. Solidarité Laïque prend en charge les frais de conception et de production.
- <u>Diffusion</u> d'un dépliant legs dans le réseau des notaires.

L'association ne vend pas ni ne loue son fichier « donateurs ». Elle ne procède à aucune location ou achat de fichiers en 2020.

- <u>Annonces presse avec ou sans couponing</u> dans les publications des organisations membres - (espaces publicitaires offerts). En 2021 avec l'OCCE, SNUIPP, FONDATION UP, SE UNSA et FGRFP.

ANNEXE 1 - COMPTE DE RESULTAT PAR ORGINE ET DESTINATION 2021

IV – PRECISIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) doit être établi depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier 2020 du règlement ANC n° 2018-06 modifié.

Le CROD présente l'origine des ressources et leurs emplois par destination.

A - LES PRODUITS PAR ORIGINE

Les ressources comprennent :

- Les produits liées à la générosité du public ;
- Les produits non liés à la générosité du public ;
- Les subventions et autres concours publics ;
- Les reprises sur provisions et dépréciations ;
- L'utilisation des fonds dédiés.

1- Les produits liés à la générosité du public

Les produits liés à la générosité du public comprennent les éléments suivants :

Cotisations sans contrepartie = cotisations des adhérents	263 946 €
Dons manuels = collecte	2 581 043 €
Legs	81 948 €
Autres produits liés à la générosité du public = contributions volontaires	39 470 €

2- Les produits non liés à la générosité du public

Les autres produits non liés à la générosité du public correspondent à :

Ventes de prestations de service	3 526 €
Autres produits	305 €
Transferts de charges d'exploitation	9 837 €
Transferts de charges d'exploitation délégations départementales	7 100 €
Produits financiers	2 092 €
Produits exceptionnels	2 379 €

3- Subventions et autres concours publics/privés

Les subventions et autres concours publics/privés correspondent aux « concours publics et subventions d'exploitation » du compte de résultat.

Subventions de l'Etat	3 162 477 €
Subventions des communes	16 330 €
Subventions Etablissements publics = subventions ANCV	30 000 €
Autres subventions reçues	611 990 €
dont subventions de fondations privées	*95 426 €*
Subventions services civiques	83 €
Subventions FONJEP (VSI)	30 602 €

Ce sont essentiellement des subventions octroyées par l'Agence française de développement (AFD), le ministère de l'éducation nationale (MEN), le ministère chargé de la ville, le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, les collectivités territoriales et/ou locales et l'Agence Nationale Chèques Vacances (ANCV), mais aussi de contributions d'organismes et de fondations privées.

Les subventions versées correspondent à des programmes et des projets bien définis. La comptabilisation de ces produits dans le compte de résultat est faite en fonction de l'avancement des programmes et des projets. Ce suivi est assuré par le biais de la comptabilité analytique qui permet de connaître précisément les dépenses par programme ou par projet. Lorsque les subventions concernent des programmes ou des projets pluriannuels, la quote-part relative aux exercices à venir est comptabilisée au passif du bilan en « produits constatés d'avance ».

4- Reprises sur provisions et dépréciations

Les reprises sur provisions et dépréciations correspondent d'une part à la reprise de la provision pour clients douteux (2 495 € en 2021) et à la reprise de la provision pour risques (115 168 € en 2021).

Ces reprises sur provisions et dépréciations ne sont pas financées par des produits issus de la générosité du public.

5- Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il correspond à l'utilisation (reprise) sur l'exercice de partie ou totalité des fonds dédiés sur subventions et dons des exercices précédents.

Le détail est indiqué dans le tableau de variation des fonds dédiés publié dans l'annexe des comptes annuels

B - LES CHARGES PAR DESTINATION

Les charges d'exploitation figurant dans les comptes annuels, quel que soit leur nature, se répartissent en 6 catégories :

- Les missions sociales réalisées en France et à l'Etranger ;
- Les frais de recherche de fonds (communications liées à la fidélisation, prospection des donateurs, traitement des dons, etc…) ;
- Les frais de fonctionnement de l'association ;
- Les dotations aux provisions et dépréciations ;
- L'impôt sur les bénéfices ;
- Les reports en fonds dédiés de l'exercice.

Les charges sont comptabilisées par destination par l'intermédiaire de la comptabilité analytique.

1- Missions sociales

L'affectation aux missions sociales des produits, quelle que soit leur origine, est déterminée :

- En fonction des conventions de subventions octroyées pour les programmes et les projets ;
- Des produits issus de la générosité du public à savoir :
  - De la collecte affectée par les donateurs à des actions précises notamment à la suite d'appels à dons spécifiques ;
  - Des contributions volontaires ou diverses à des projets spécifiques ;
  - De l'abondement de la collecte générale (non affectée), sur la base du tableau des interventions, pour la réalisation des actions telles que prévues dans l'annexe budgétaire des dites actions.

Les charges des missions sociales sont des montants engagés par l'Association pour la réalisation de ses actions en France et à l'Etranger (réalisées par elle-même ou faisant l'objet de versements à d'autres organismes).

Elles correspondent aux coûts (tels que les frais de personnel, les fournitures et services extérieures) directement liés aux actions et aux activités effectuées pour réaliser ces missions sociales.

Les versements à d'autres organismes sont réalisés à partir des subventions reçues, en priorité, puis des produits issus de la générosité du public.

Missions sociales réalisées à l'International :

Eléments	Actions réalisées par l'Association	Versements à d'autres organismes
Programmes/projets - Afrique de l'Ouest	322 422 €	1 120 944 €
Programmes/projets - Caraïbes	125 367 €	443 141 €
Programmes/projets - Amérique latine	11 404 €	- 2 952 €
Programmes/projets - Bassin méditerranéen	186 137 €	856 658 €
Programmes/projets - Asie	30 973 €	40 402 €
Programmes/projets - Europe de l'Est (Moldavie)	- €	10 900 €
Parrainages - Bénin	814 €	33 908 €
Parrainages - Burkina Faso	2 399 €	59 363 €
Parrainages - Sénégal	236 €	4 152 €
Parrainages - Haïti Rozo + Cedaj	332 €	14 899 €
Parrainages - Liban	420 €	4 362 €
Parrainages - Colombie	258 €	6 636 €
Appui micro-projets (PESI, PACED)	9 782 €	13 042 €
Rentrée solidaire (Tchad, Congo, Haïti)	112 940 €	- 1 000 €
Autres (projets prov et stratégique, Urgence Liban)	41 750 €	5 800 €
TOTAUX	**845 234 €**	**2 610 257 €**

Missions sociales réalisées en France :

Eléments	Actions réalisées par l'Association	Versements à d'autres organismes
Actions solidaires (Vacances Insertion, appui aux micro-projets)	48 092 €	362 010 €
Actions de plaidoyer et d'éducation à citoyenneté et à la solidarité internationale (droits des enfants, lutte contre le racisme, CME, etc.)	88 332 €	9 095 €
Programme - Jeunes des 2 Rives (France/Tunisie/Maroc)	282 979 €	355 984 €
Urgence (Antilles)	30 156 €	500 €
Autres (relations extérieures)	98 €	- €
TOTAUX	**449 657 €**	**727 589 €**

2- Frais de recherche de fonds

Ce poste correspond aux coûts réels (factures comptabilisées) des actions menées auprès du public tels que les frais postaux et divers pour l'envoi des mailings, les frais d'impression notamment des dépliants, des affiches et des lettres d'information aux donateurs, les frais de consultants pour la campagne de communication « grand public », les frais de mise à jour du site internet, de saisie et de suivi des dons, etc.

Les coûts s'élèvent 1 023 115 €. Ils sont financés majoritairement par des ressources issues de la générosité du public.

3- Frais de fonctionnement

Après déduction de ceux qui, par convention ou par leur nature, sont affectés aux missions sociales, les frais de fonctionnement regroupent l'ensemble des frais des services généraux du siège et des délégations départementales, les dépenses pour la communication et la transition numérique (OTC). Ils comprennent les loyers et les charges, les assurances, les honoraires, les frais postaux et de téléphone, les fournitures et les prestations diverses, les salaires et charges sociales des services généraux, les charges financières et exceptionnelles.

Les frais de fonctionnement se répartissent de la manière suivant :

Frais de fonctionnement du siège, de la qualité et des délégations départementales	820 123 €
Frais de la transition numérique (OTC)	66 886 €
Frais de communication	227 610 €

Les frais de fonctionnement sont financés par :

- les cotisations des membres ;
- les frais administratifs prélevés sur les programmes et les projets ;
- les legs non affectés ;
- les frais administratifs prélevés sur la collecte (affectée et non affectée) de l'ordre de 10% ;
- les produits financiers ;
- les ventes de produits réalisés par les délégations départementales ;
- les abonnements à la lettre trimestrielle ;
- les reprises sur provisions ;
- les autres produits ;
- les réaffectations de projet.

4- Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations correspondent à :

- aux dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles : 20 967 € ;
- une provision constituée à la suite de cotisations impayées : 12 980 € ;
- une dotation aux provisions pour risques comptabilisée pour un montant de 2 786 € à la suite de l'audit final du projet en Colombie. Elle correspond au montant des dépenses inéligibles à rembourser au bailleur ayant co-financé ce programme, l'Agence française de développement.

Ces dotations aux provisions et dépréciations ne sont pas financées par la générosité du public.

5- Impôts sur les bénéfices

Le montant de l'impôt s'élève à 400 euros pour l'année 2021.

6- Reports en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des dotations (reports) des subventions et des dons reçus au cours de l'exercice pour des missions sociales.

Le détail est indiqué dans le tableau de variation des fonds dédiés publié dans l'annexe des comptes annuels.

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature issues de la générosité du public ont été évaluées à 520 101 € et sont inscrites en comptabilité.

Il est cependant à noter que l'Association n'a pas pu valoriser cette année :

- les prêts d'adresse de la MAIF (734 232 adresses prêtées) et de la MGEN (130 459 adresses prêtées) ;
- la première de couverture offerte par SNUIPP dans son numéro spécial UDA du mois d'octobre 2021 ;
- l'appui d'un cabinet d'avocats pour son recours devant le tribunal judiciaire de Paris de la décision d'Ile-de-France Mobilités nous refusant l'exonération du versement mobilités.

a- Missions sociales

Pour la réalisation de ses projets en France comme à l'étranger, l'Association collabore avec différentes associations partenaires dans un cadre de coopération. Leurs interventions se présentent sous différentes formes : conception des projets, montage de dossier pour la recherche de financement, participation au comité de pilotage, mise en œuvre des projets et des programmes, etc.

L'Association sollicite également le concours de bénévoles pour le suivi administratif et budgétaire des missions de parrainages.

De plus les délégués départementaux de l'Association, tou.te.s bénévoles, collaborent aussi aux promotions des missions sociales en France dans le cadre de la « rentrée solidaire » ou « vacances insertions familles »

Les contribution volontaires en nature se divisent comme suit en 2021 :

Missions sociales réalisées en France (bénévolat)	111 121 €
Missions sociales réalisées à l'Etranger (bénévolat + mises à disposition)	74 921 €

b- Recherche de fonds

De plus l'Association a bénéficié de plusieurs fichiers d'adresses transmis par deux de ses adhérents. Ces prêts n'ont pas pu être valorisés en 2021.
Par ailleurs l'Association a passé un accord d'échange d'adresses avec 3 autres associations en 2021.
En outre l'Association a obtenu de la Fondation Orange deux mécénats de compétence pour renforcer ses équipes.
Ces mises à disposition ont été évaluées à 159 962 € en 2021.

Enfin quelques bénévoles interviennent également pour actualiser des fichiers de la base de données. Ce bénévolat a été évalué à 3 000 € pour 2021.

c- Fonctionnement

Pour le fonctionnement général du siège, des bénévoles interviennent sous différentes formes :

- Administratif : la mise sous pli, le traitement du courrier ;
- Budgétaire : la commission des contrôles internes ;
- Fonctionnement des délégations départementales ;
- Politique : toute décision de gouvernance (bureau, CA…) ;
- Appui à la communication.

Ces contributions volontaires en nature ont été évaluées à 171 096 € en 2021 et sont répartis comme suit :

Bénévolat	121 436 €
Mise à disposition	46 660 €

Cependant l'Association n'a pas pu valoriser non plus la première de couverture offerte par SNUIPP dans son numéro spécial UDA du mois d'octobre 2021.

Enfin l'Association a également bénéficié en 2021 de l'appui d'un cabinet d'avocats pour son recours devant le tribunal judiciaire de Paris de la décision d'Ile-de-France Mobilités nous refusant l'exonération du versement mobilités.

Base d'estimation

Les bénévolats ont été valorisés suivant le barème de l'AFD à hauteur de 300 € par jour pour chaque ressource humaine valorisée (acteurs du secteur privé ou du secteur public, bénévoles accomplissant des missions au siège où sur le terrain) avec un maximum de 10 jours par mois. Au-delà, le calcul se fait sur la base d'un taux mensue fixe de 3 000 € par personne.

Pour les mises à dispositions de biens et services, les estimations sont fournies par les donateurs.

V - CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La part des ressources collectées auprès du public dans le total des ressources est passé de 42% en 2020 à 35% en 2021. Ces ressources restent encore insuffisantes malgré un investissement plus important (les frais de recherche de fonds représentent 38% de la collecte totale perçue) et des atouts que l'année 2021 confirme : une identité forte, un public d'éducateurs fidèles, une augmentation bienvenue des donateurs en prélèvement automatique et le déploiement progressif de la e-collecte et du legs. Si les effets de l'année Covid (2020) ne se sont pas amplifiés en 2021, il demeure que sur les dernières années, celle-ci connait un mouvement ascendant qu'il conviendra d'accentuer par le développement de techniques de recherche nouvelles.

Les subventions perçues représentent 51% des produits ce qui accentue la nécessité de poursuivre le travail de recherche de financeurs privés pour aller vers un rééquilibrage des sources principales de financement.

Ce besoin est l'une des pistes retenues par les instances politiques et opérationnelles de Solidarité Laïque, notamment au travers son plan stratégique qui vise entre autres une consolidation du modèle économique de l'organisation.

Le CROD montre également, en comparaison avec l'année 2020, le redémarrage progressif de certains programmes et actions notamment à l'étranger.

On notera enfin une relative stabilité des frais de fonctionnement de Solidarité Laïque entre ces deux exercices.

Parmi les pistes de travail pour les mois futurs est envisagée une structuration plus homogène du fonctionnement économique des antennes afin de pouvoir les « combiner » avec celui du siège de Solidarité Laïque pour une présentation plus fidèle de la réalité économique de l'organisation.

ANNEXE 2 - COMPTE D'EMPLOIS ANNUELS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 2021

PRECISIONS SUR LE COMPTE D'EMPLOIS ANNUELS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)

A la suite de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2020 du règlement ANC n° 2018-06 modifié, le Compte d'Emplois annuels des Ressources collectées auprès du public (CER) permet de préciser l'origine des différences ressources *liées à la générosité du public* de l'Association et de leurs affectations en emplois.

Les informations figurant dans ce CER correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) publié dans l'annexe des comptes annuels et faisant l'objet d'une description détaillée dans l'annexe 1.

A - LES EMPLOIS FINANCES PAR LA GENEROSITE DU PUBLIC (hors contributions volontaires en nature)

Les charges par destination, quelle que soit leur nature, se répartissent en 4 catégories :

- Les missions sociales réalisées en France et à l'Etranger par l'Association et/ou faisant l'objet de versements à d'autres organismes agissant en France ou à l'Etranger;
- Les frais de recherche de fonds (communications liées à la fidélisation, prospection des donateurs, traitement des dons, etc.) ;
- Les frais de fonctionnement ;
- Les reports en fonds dédiés de l'exercice.

1- Missions sociales

L'affectation aux missions sociales des produits issues de la générosité du public, est déterminée par :

- la collecte affectée par les donateurs à des actions précises notamment à la suite d'appels à dons spécifiques ;
- Des contributions volontaires ou diverses à des projets spécifiques ;
- De l'abondement de la collecte générale (non affectée), sur la base du tableau d'intervention, pour la réalisation des actions telle que prévue dans l'annexe budgétaire des dites actions.

Les charges des missions sociales sont des montants engagés par l'Association pour la réalisation de ses actions en France et à l'Etranger (réalisées par elle-même ou faisant l'objet de versements à d'autres organismes).

Elles correspondent aux coûts (tels que les frais de personnel, les fournitures et les services extérieurs) directement liés aux actions et aux activités effectuées pour réaliser ses missions sociales.

Missions sociales réalisées à l'International et financées par la générosité du public :

Eléments	Actions réalisées par l'Association	Versements à d'autres organismes
Programmes/projets - Afrique de l'Ouest	278 486 €	145 529 €
Programmes/projets - Caraïbes	46 243 €	22 664 €
Programmes/projets - Amérique latine	1 451 €	- €
Programmes/projets - Bassin Méditerranéen + Asie	4 356 €	70 797 €
Parrainages - Bénin	814 €	33 908 €
Parrainages - Burkina Faso	2 399 €	59 363 €
Parrainages - Sénégal	236 €	4 152 €
Parrainages - Haïti Rozo + Cedaj	332 €	14 899 €
Parrainages - Liban	420 €	4 362 €
Parrainages - Colombie	259 €	6 636 €
Appui micro-projets (PESI, PACED)	5 857 €	18 042 €
Rentrée solidaire (Tchad, Congo, Haïti)	111 847 €	- 1 000 €
Autres (projets prov et stratégique, Urgence Liban)	42 409 €	5 800 €
TOTAUX	**495 109 €**	**385 154 €**

Missions sociales réalisées en France et financées par la générosité du public :

Eléments	Actions réalisées par l'Association	Versements à d'autres organismes
Actions solidaires (Vacances Insertion, appui aux micro-projets)	17 088 €	37 280 €
Actions de plaidoyer et d'éducation à citoyenneté et à la solidarité internationale (droits des enfants, lutte contre le racisme, CME, etc.)	33 931 €	9 095 €
Urgence (Antilles)	30 157 €	500 €
Autres (relations extérieures)	98 €	- €
TOTAUX	**81 274 €**	**46 875 €**

2- Frais de recherche de fonds

Ce poste correspond aux coûts réels (factures comptabilisées) des actions menées auprès du public tels que les frais postaux et divers pour l'envoi des mailings, les frais d'impression notamment des dépliants, des affiches et des lettres d'information aux donateurs, les frais de consultants pour la campagne de communication « grand public », les frais de mise à jour du site internet, de saisie et de suivi des dons, etc.

Les coûts financés par des ressources issues de la générosité du public s'élèvent à 1 021 795 €.

3- Frais de fonctionnement

Après déduction de ceux qui, par convention ou par leur nature, sont affectés aux missions sociales, les frais de fonctionnement regroupent l'ensemble des frais des services généraux du siège et des délégations départementales, les dépenses pour la communication et la transition numérique (OTC). Ils comprennent les loyers et les charges, les assurances, les honoraires, les frais postaux et de téléphone, les fournitures et les prestations diverses, les salaires et les charges sociales des services généraux.

Détail des frais de fonctionnement :

Frais de fonctionnement du siège, de la qualité et des délégations départementales	820 123 €
Frais de la transition numérique (OTC)	66 886 €
Frais de communication	227 610 €

Les frais de fonctionnement sont financés par les cotisations des adhérents, des contributions volontaires attribués pour les délégations départementales, les legs non affectés, des frais administratifs prélevés sur la collecte (affectée et non affectée) de l'ordre de 10%.

Ce financement des frais de fonctionnement issu de la générosité du public s'élève à 604 348 € et se répartit comme suit :

Cotisations des adhérents	263 946 €
Contributions volontaires	350 €
Legs non affectés	81 948 €
Frais administratifs prélevées sur la collecte (affectée et non affectée)	258 104 €

4- Reports en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des dotations/reports provenant de la collecte, reçues au cours de l'exercice et affectées à des missions sociales, qui seront utilisé.e.s sur les exercices suivants.

Le montant pour l'année 2021 s'élève à 72 350 €.

B - LES RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (hors contributions volontaires en nature)

Les ressources liées à la générosité du public comprennent :

- les cotisations des adhérents sans contrepartie ;
- les dons (collectes et legs) ;
- les contributions d'organisations membres et/ou partenaires (= « autres produits liés à la générosité du public ») ;
- l'utilisation des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs.

1- Les cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie correspondent aux cotisations des organisations adhérentes de l'Association.

Le montant s'élève à 263 946 € pour l'année 2021.

2- Les dons

Le poste « dons manuels » correspond aux dons collectés grâce aux actions de recherche de fonds par publicité et communication.

Dons manuels (= collecte affectée et non affectée)	2 581 043 €
Legs	81 948 €

3- Les autres ressources liées à la générosité du public

Elles recouvrent les contributions volontaires ou diverses à des projets spécifiques pour un total de 39 470 €.

4- L'utilisation des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Cette ligne correspond à l'utilisation (reprise) sur l'exercice d'une partie ou de la totalité des fonds dédiés issus des dons des exercices précédents.

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature issues de la générosité du public ont été évaluées à 520 101 € et sont inscrites en comptabilité.

Il est cependant à noter que l'Association n'a pas pu valoriser cette année :

- les prêts d'adresse de la MAIF (734 232 adresses prêtées) et de la MGEN (130 459 adresses prêtées) ;
- la première de couverture offerte par SNUIPP dans son numéro spécial UDA du mois d'octobre 2021 ;
- l'appui d'un cabinet d'avocats pour son recours devant le tribunal judiciaire de Paris de la décision d'Ile-de-France Mobilités nous refusant l'exonération du versement mobilités.

a- Missions sociales

Pour la réalisation de ses projets en France comme à l'étranger, l'Association collabore avec différentes associations partenaires dans un cadre de coopération. Leurs interventions se présentent sous différentes formes : conception des projets, montage de dossier pour la recherche de financement, participation au comité de pilotage, mise en œuvre des projets et des programmes, etc.

L'Association sollicite également le concours de bénévoles pour le suivi administratif et budgétaire des missions de parrainages.

De plus les délégués départementaux de l'Association, tou.te.s bénévoles, collaborent aussi aux promotions des missions sociales en France dans le cadre de la « rentrée solidaire » ou « vacances insertions familles ».

Les contributions volontaires en nature se répartissent comme suit en 2021 :

Missions sociales réalisées en France (bénévolat)	111 121 €
Missions sociales réalisées à l'Etranger (bénévolat + mises à disposition)	74 921 €

b- Recherche de fonds

Par ailleurs, l'Association a bénéficié de plusieurs fichiers d'adresses transmis par deux de ses adhérents. Ces prêts n'ont pas pu être valorisés en 2021.
En 2021 l'Association a passé un accord d'échange d'adresses avec 3 autres associations.
En outre l'Association a obtenu de la Fondation Orange deux mécénats de compétence pour renforcer ses équipes.
Ces mises à disposition ont été évaluées à 159 962 € en 2021.

Enfin quelques bénévoles interviennent également pour actualiser des fichiers de la base de données. Ce bénévolat a été évalué à 3 000 € pour 2021.

c- Fonctionnement

Pour le fonctionnement général du siège, des bénévoles interviennent sous différentes formes :

- Administratif : la mise sous pli, le traitement du courrier ;
- Budgétaire : la commission des contrôles internes ;
- Fonctionnement des délégations départementales ;
- Politique : toute décision de gouvernance (bureau, CA…) ;
- Appui à la communication.

Ces contributions volontaires en nature ont été évaluées à 171 096 € en 2021 et sont répartis comme suit :

Bénévolat	121 436 €
Mise à disposition	49 660 €

Enfin l'Association a également bénéficié en 2021 de l'appui d'un cabinet d'avocats pour son recours devant le tribunal judiciaire de Paris de la décision d'Ile-de-France Mobilités nous refusant l'exonération du versement mobilités.

Base d'estimation

Les bénévolats ont été valorisés suivant le barème de l'AFD à hauteur de 300 € par jour pour chaque ressource humaine valorisée (acteurs du secteur privé ou du secteur public, bénévoles accomplissant des missions au siège où sur le terrain) avec un maximum de 10 jours par mois. Au-delà, le calcul se fait sur la base d'un taux mensuel fixe de 3 000 € par personne.

Pour les mises à dispositions de biens et services, les estimations sont fournies par les donateurs.

LES FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ce tableau des fonds dédiés à la générosité du public présente les variations sur 2021 avec un comparatif en 2020. Il est la synthèse de la partie des « Ressources liées au public » du tableau de variation des fonds dédiés publiés dans l'annexe des comptes annuels.

Audit – Bureau de Paris
16 rue de de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 23 août 1990
Siège social : 22, rue Corvisart
75013 PARIS

SIREN : 339 797 920

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 23 août 1990
Siège social : 22, rue Corvisart
75013 PARIS

SIREN : 339 797 920

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'**Association COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes « Annexe 1 – Compte de résultat par origine et destination 2021 » et « Annexe 2 – Compte d'emplois annuels des ressources collectées auprès du public 2021 » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 01 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Brice ROGIR

BILAN ACTIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 Brut	Amort. & Dépréc.	Net	01/01/2020 au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	93 057,94	93 021,96	35,98	151,18
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	87 788,00	73 410,94	14 377,06	23 261,02
Autres	7 212,45	4 457,61	2 754,84	3 768,31
Immobilisations corporelles en cours				8 640,00
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 500,00		3 500,00	3 500,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	451,47		451,47	451,47
TOTAL (I)	**192 009,86**	**170 890,51**	**21 119,35**	**39 771,98**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	3 231,60		3 231,60	3 464,28
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 204,54		1 204,54	143,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 447 870,53	23 440,00	1 424 430,53	3 824 901,57
Valeurs mobilières de placement	76,25		76,25	76,25
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 003 028,40		4 003 028,40	2 742 253,97
Charges constatées d'avance	84 538,94		84 538,94	109 278,55
TOTAL (II)	**5 539 950,26**	**23 440,00**	**5 516 510,26**	**6 680 117,62**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 731 960,12**	**194 330,51**	**5 537 629,61**	**6 719 889,60**

BILAN PASSIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	144 764,82	144 764,82
Fonds propres complémentaires	146 163,24	146 163,24
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	316 294,00	
Autres		
Report à nouveau	-224 428,73	-449 974,99
Excédent ou déficit de l'exercice	432 899,18	541 840,26
Situation nette (sous total)	*815 692,51*	*382 793,33*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**815 692,51**	**382 793,33**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	704 939,79	984 651,00
TOTAL (II)	**704 939,79**	**984 651,00**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	2 786,00	115 168,43
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	**2 786,00**	**115 168,43**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 437,61	735 003,78
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	266 619,83	225 269,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 215,33	15 536,28
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 353 938,54	4 261 467,53
TOTAL (IV)	**4 014 211,31**	**5 237 276,84**
Ecarts de conversion passif **(V)**		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**5 537 629,61**	**6 719 889,60**

COMPTE DE RÉSULTAT

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	298 753,14	508 654,86
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	3 526,25	2 914,46
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 851 482,40	3 191 776,39
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 581 043,02	2 531 123,57
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	81 948,03	331 073,10
Contributions financières	4 663,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	19 432,20	73 900,28
Utilisations des fonds dédiés	565 399,00	152 986,00
Autres produits	304,57	571,91
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**7 406 551,61**	**6 793 000,57**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	232,68	1 019,92
Autres achats et charges externes	1 706 718,73	1 574 653,96
Aides financières	3 337 633,47	2 494 058,73
Impôts, taxes et versements assimilés	116 890,07	118 247,91
Salaires et traitements	1 107 108,83	1 052 316,48
Charges sociales	468 890,25	442 951,18
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 966,67	25 462,12
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	285 687,00	416 678,00
Autres charges	2 948,81	2 732,28
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**7 047 076,51**	**6 128 120,58**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**359 475,10**	**664 879,99**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 092,39	1 595,04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**2 092,39**	**1 595,04**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**2 092,39**	**1 595,04**

COMPTE DE RÉSULTAT

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**361 567,49**	**666 475,03**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 378,76	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	115 168,43	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**117 547,19**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		2 884,34
Sur opérations en capital	30 049,50	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 766,00	121 473,43
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**45 815,50**	**124 357,77**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**71 731,69**	**-124 357,77**
Participation des salariés aux résultats **(VII)**		
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**	400,00	277,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**7 526 191,19**	**6 794 595,61**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**7 093 292,01**	**6 252 755,35**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**432 899,18**	**541 840,26**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	210 122,00	254 224,00
Prestations en nature		
Bénévolat	309 979,00	348 386,00
TOTAL	**520 101,00**	**602 610,00**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	210 122,00	254 224,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	309 979,00	348 386,00
TOTAL	**520 101,00**	**602 610,00**
TOTAL	**432 899,18**	**541 840,26**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 5 537 629,61 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 432 899,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Eléments de la COVID-19

L'association a été impactée par la crise sanitaire et a dû annuler des actions afin de les reporter, ce qui a retardé l'exécution de plusieurs projets. De ce fait certaines conventions avec les financeurs de l' association ont été décalées afin de tenir compte de ces retards.

Evènements postérieurs à la date de clôture

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, l'évènement majeur survenu concerne les opérations militaires en Ukraine commencées le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats qui auront des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale.
Au niveau de notre entité, les événements induits pourraient avoir un impact sur la performance, la valorisation et la liquidité des actifs. A ce jour, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.
Ces risques feront l'objet d'un suivi au regard de l'évolution de la situation sur 2022. Aucun impact n'est à mentionner sur les comptes au 31 décembre 2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Et d'après les dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	L 3-5 ans	ans
- Réalisation de films	L 3 ans	ans
- Agencements & Aménagements	L 10 ans	ans
- Matériel de transport	L 5 ans	ans
- Matériel et mobilier de bureau	L 3 à 10 ans	ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste autres créances comprend des subventions à recevoir pour 1 200 881 € et des produits à recevoir pour un montant de 226 252 € correspondant principalement à des dons, cotisations adhérents, reversements partenaires à recevoir.

Disponibilités

Le solde des disponibilités au 31 décembre 2021 qui s'élève à 4 003 028 € comprend des comptes sur livret pour 1 318 574 €, des produits financiers à recevoir pour 2 092 € et des comptes ouverts au nom de Solidarité Laïque pour des délégations régionales pour un total de 132 732 €.
Les délégations bénéficient d'avances de trésorerie faisant l'objet d'un suivi au siège de solidarité laïque.

DETTES

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs et par des donateurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

A la clôture de l'exercice 2021, les ressources affectées par des tiers ou donateurs et non encore utilisées s'élèvent à 704 939 €.

Un tableau annexé aux comptes analyse les excédents ou insuffisances de ressources par projet. En cas d'insuffisance de ressources, le déficit est financé par prélèvement sur la collecte générale si la reprise de fonds dédiés ne permet pas de couvrir l'intervention.

Pour chaque projet, les charges directes d'intervention sont comptabilisées de façon analytique.

COMPTE DE RÉSULTAT ET COMPTES D'INTERVENTIONS

Compte de résultat

Frais administratifs et de fonctionnement

L'association retient des frais administratifs sur l'ensemble de ses programmes pour financer ses frais de structure, ces montants sont déterminés sur chaque convention signée.
Pour l'ensemble de la collecte, les frais administratifs perçus représentent 10% des sommes perçues.

Compte d'Intervention et Comptabilité Analytique

Ces comptes sont destinés à suivre les mouvements financiers par intervention au sein d'une comptabilité analytique. Ils fonctionnent selon le schéma suivant :

	CHARGES	PRODUITS
Frais directs d'intervention (achats, services extér)	×	
Subventions		×
Frais Administratifs		- ×
Collecte affectée		×
Collecte générale		×
Frais de collecte (10%)		- ×
Provisions/Reprises		+ / - ×

Si les frais directs d'intervention ne sont pas couverts par des subventions ou des collectes affectées, l'intervention est financée soit :

- par une reprise sur fonds dédiés,
- par un prélèvement sur la collecte générale.

Dans le cas où les collectes affectées ou bien les subventions seraient supérieures aux frais, l'écart est affecté aux fonds dédiés.

COMPTE EMPLOI RESS.(CER)-FRAIS RECH FONDS-INFOS COMPL

Compte Emplois Ressources

La présentation du compte "emploi ressources "est conforme au règlement ANC n° 2018-06.
Egalement l'association présente un compte de résultat par origine et destination (CROD) suivant la réglementation de l'article 432-2, règlement ANC n° 2018-06.

L'association n'a pas opté pour le rapprochement entre le compte de résultat et le CROD et non plus entre le CROD et les contributions volontaires en nature.

Dons et legs- Frais de recherche de fonds

L'association solidarité laïque a perçu des legs pour 81 948 €. Ce montant a été inscrit en comptabilité pour l'exercice 2021 au compte de Produits.
Depuis 2011, Solidarité Laïque bénéficie par l'intermédiaire de plusieurs organisations membres d'un fichier de donateurs potentiels.
Les frais de recherche de donateurs, tels que les frais de marketing, frais postaux, frais d'enregistrement comptable, sont répartis proportionnellement au montant des fonds collectés sauf parrainages.

Informations complémentaires

Les honoraires de commissariat aux comptes inscrits en charges s'élèvent à 10 894 € TTC.

BENEVOLAT-LEGS A RECEVOIR

Note sur le bénévolat

Les interventions bénévoles ont été évaluées à 520 101 € et sont inscrites en comptabilité. Les actions des bénévoles correspondent aux missions suivantes :

Missions sociales

Pour la réalisation de ses projets en France comme à l'étranger, Solidarité Laïque (SL) collabore avec différentes associations partenaires dans un cadre de coopération. Leurs interventions se présentent sous différentes formes : conception des projets, montage dossier pour recherche de financement, participation au comité de pilotage, mise en oeuvre des projets etc...
Solidarité Laïque sollicite également le concours de bénévoles pour le suivi administratif et budgétaire des missions de parrainages. Les délégués départementaux de Solidarité Laïque collaborent aussi aux promotions des missions sociales en France dans le cadre de la « rentrée solidaire » ou « vacances insertions famille »
Ces bénévolats s'élèvent à 520 101 € en 2021, répartis en frais de fonctionnement pour 171 096 €, en frais de recherche de fonds pour 162 962 €, et en missions sociales pour 186 043 €.

Frais de fonctionnement

Pour le fonctionnement général du siège, des bénévoles interviennent sous différentes formes :
- Administratif : la mise sous pli, le traitement du courrier,
- Budgétaire : la commission des contrôles internes,
- Bénévolat pour le fonctionnement des délégations départementales,
- L'accompagnement et le soutien aux activités liées à la transition numérique,
- Politique : toute décision de gouvernance (bureau, CA...).

Solidarité Laïque a aussi bénéficié d'encarts publicitaires dans certaines revues de ses adhérents.
Ces bénévolats ont été évalués à 171 096 € en 2021 (121 436 € de bénévolat + 49 660 € de mise à disposition et de prestations).

Recherche de fonds

Par ailleurs, Solidarité Laïque a bénéficié depuis quelques années d'un fichier d'adresses transmises par un ou plusieurs de ses adhérents.
Quelques bénévoles interviennent également dans ce secteur "marketing" pour actualiser des fichiers de la base de données.
Ces prestations de bénévolat ont été évaluées à 162 962 € en 2021.

Missions sociales

Des bénévoles interviennent dans la gestion des missions sociales et leur participation a été évaluée à 186 043 €.

Les bénévolats pour les missions sociales ainsi que pour les frais de fonctionnement ont été valorisés suivant le barème de l' AFD (Agence Française de Développement), à savoir : forfait unique de 300 € par jour par ressource humaine valorisée 'acteur privé ou acteur secteur public ou bénévole-mission siège ou mission terrain) avec un maximum de 10 jours par mois. Au-delà, le calcul se fait sur la base d'un taux mensuel fixe de 3 000 € par personne concernée mise à disposition.
Pour les mises à disposition de biens et services, les estimations sont fournies par les donateurs.

Legs

L'association a perçu 81 948 € de legs qui sont comptabilisés en produits.

Cotisations

Les cotisations des adhérents sont sans contrepartie et sont comptabilisées en produits dès l'appel de cotisation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	93 058		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		77 529		10 954
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	7 212		
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		8 640		
	Avances et acomptes				
		TOTAL	93 381		10 954
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 500		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		451		
		TOTAL	3 951		
		TOTAL GENERAL	190 391		10 954

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			93 058	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			695	87 788	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			7 212	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			8 640		
	Avances et acomptes					
		TOTAL		9 335	95 000	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				3 500	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				451	
		TOTAL			3 951	
		TOTAL GENERAL		9 335	192 010	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		92 907	115		93 022
	TOTAL	92 907	115		93 022
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		54 268	19 838	695	73 411
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	3 444	1 013		4 458
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	57 712	20 851	695	77 869
	TOTAL GENERAL	**150 619**	**20 967**	**695**	**170 891**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	DOTATIONS Amort. fiscal exceptionnel	REPRISES Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	REPRISES Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques a été inscrite en 2020 pour un montant de 115 168 € pour constater le montant qui serait à rembourser au bailleur (AFD) ayant cofinancé le programme d'Urgence Post Matthew à Haïti sur des dépenses non éligibles a été reprise sur cet exercie. Le montant effectif de dépenses non éligibles remboursé a été de 30 049 € et inscrit en comptabilité en charges exceptionnelles.

Pour 2021, une provision pour risques a été comptabilisée pour 2 786 € correspondant à des dépenses non éligibles sur le projet en Colombie.

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
	TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
	Autres provisions pour risques et charges		115 168	2 786	115 168	2 786
	TOTAL		**115 168**	**2 786**	**115 168**	**2 786**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation				
		- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours					
	Sur comptes clients		2 495		2 495	
	Autres provisions pour dépréciation		10 460	12 980		23 440
	TOTAL		**12 955**	**12 980**	**2 495**	**23 440**
	TOTAL GÉNÉRAL		**128 123**	**15 766**	**117 663**	**26 226**
	Dont provisions pour pertes à terminaison					
	Dont dotations & reprises	- d'exploitation			2 495	
		- financières				
		- exceptionnelles		15 766	115 168	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	451		451
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 205	1 205	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	5 855	5 855	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques — Divers	1 200 880	365 419	835 461
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	226 252	226 252	
	Charges constatées d'avance	84 539	84 539	
	TOTAUX	**1 519 182**	**683 270**	**835 912**

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	84 539
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**84 539**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 139
Autres créances	1 431 575
Disponibilités	2 092
TOTAL	**1 434 807**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (GENEROSITE DU PUBLIC)

SOLIDARITE LAIQUE
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE
	MONTANT	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT	dont générosité du public	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	290 928 €							290 928 €
Fonds propres avec droit de reprise	0 €							0 €
Écarts de réévaluation	0 €							0 €
Réserves	0 €	316 294 €	316 294 €					316 294 €
Report à nouveau	-449 975 €	225 546 €						-224 429 €
Excédent ou déficit de l'exercice	541 840 €	-541 840 €	-316 294 €	432 889 €	341 010 €			432 889 €
Situation nette	**382 793 €**	**0 €**	**0 €**	**432 889 €**	**341 010 €**	**0**	**0 €**	**815 682 €**
Dotations consomptibles								0 €
Subventions d'investissement								0 €
Provisions réglementées								0 €
TOTAL	**382 793 €**	**0 €**	**0 €**	**432 889 €**	**341 010 €**	**0**	**0 €**	**815 682 €**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

	À l'ouverture de l'exercice				Utilisations			À la clôture de l'exercice	
Variation des fonds dédiés issue de	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Afrique (EEPR+FISONG+JAPREND+SANDRA	138 449,00		138 449,00	195 837,00				334 286,00	
Caraïbes + Amérique latine (HAISOC+HAITI+Colombie)	138 543,00		138 543,00		12 192,00			126 351,00	20 000,00
Bassin méditerranéen (SAA2)	258 647,00		258 647,00		258 647,00				
Europe de l'Est (Moldavie)	6 762,00		6 762,00		3 600,00			3 162,00	
Autres projets internationaux (ETSE+PESI)	4 232,00		4 232,00	5 000,00				9 232,00	
France (HCFFA+CMF+FDV+PFFRMFNT+VV	252 411,00		252 411,00	12 500,00	209 452,00			55 459,00	
TOTAL	**799 044,00**		**799 044,00**	**213 337,00**	**483 891,00**			**528 490,00**	**20 000,00**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

	À l'ouverture de l'exercice				Utilisations			À la clôture de l'exercice	
Variation des fonds dédiés issue de	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
NEANT									
TOTAL									

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice				Utilisations			À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Afrique (ACRPR)	738,00		738,00					738,00	
Caraïbes + Amérique latine (HAICOVIO+HAITI+HAI+URGHAI20	10 483,00		10 483,00	37 713,00				48 196,00	5 439,00
Bassin méditerranéen (Tunisie)				39,00				39,00	
Asie (Asie+AFGED)	621,00		621,00	608,00				1 229,00	1 229,00
Autres projets internationaux (PEPA+LABEL+URGLI)	10 337,00		10 337,00	26 960,00				37 297,00	
Rentrée solidaire	51 577,00		51 577,00	5 237,00	50 649,00			6 165,00	5 167,00
Urgence internationale (URGPHI)	1 294,00		1 294,00					1 294,00	1 294,00
Parrainages	49 158,00		49 158,00	1 754,00	218,00			50 694,00	29 503,00
France	61 399,00		61 399,00	39,00	30 641,00			30 797,00	7 367,00
(SOLIDAFRANCE+URGMIG+URGANT+INOND)									
TOTAL	**185 607,00**		**185 607,00**	**72 350,00**	**81 508,00**			**176 449,00**	**49 999,00**

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	263 946,00	411 768,00
Actions réalisées par l'organisme	81 274,00	92 693,00	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	46 875,00	59 317,00	Dons manuels	2 581 043,00	2 531 124,00
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie	81 948,00	331 073,00
Actions réalisées par l'organisme	495 109,00	319 959,00	Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	385 154,00	648 570,00	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	39 470,00	96 886,00
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1 021 795,00	894 464,00			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	604 348,00	996 323,00			
TOTAL DES EMPLOIS	**2 634 555,00**	**3 011 326,00**	TOTAL DES RESSOURCES	**2 966 407,00**	**3 370 851,00**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	72 350,00	71 308,00	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	81 508,00	28 076,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	341 010,00	316 293,00	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	**3 047 915,00**	**3 398 927,00**	**TOTAL**	**3 047 915,00**	**3 398 927,00**
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	316 293,00	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	341 010,00	316 293,00
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	**657 303,00**	**316 293,00**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France	111 121,00	121 200,00	Bénévolat	309 979,00	348 386,00
Réalisées à l'étranger	74 922,00	99 336,00	Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	162 962,00	194 774,00	Dons en nature	210 122,00	253 924,00
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	171 096,00	187 000,00			
TOTAL	**520 101,00**	**602 310,00**	**TOTAL**	**520 101,00**	**602 310,00**

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	78 447,06
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	3 500,97
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Charges	**Montants**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la rubrique	**81 948,03**

C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU RELATIF AUX FONDS DÉDIÉS RELEVANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	185 607,00	142 375,00
(-) Utilisation	81 508,00	28 076,00
(+) Report	72 350,00	71 308,00
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	176 449,00	185 607,00

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	263 946	263 946	411 768	411 768
1.2 Dons, legs et mécénat	2 662 991	2 662 991	2 862 197	2 862 197
- Dons manuels	*2 581 043*	*2 581 043*	*2 531 124*	*2 531 124*
- Legs, donations et assurances-vie	*81 948*	*81 948*	*331 073*	*331 073*
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	39 470	39 470	96 887	96 887
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	25 239		78 252	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	*25 239*		*78 252*	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 851 482		3 191 776	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	117 663		729	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	565 399	81 508	152 986	28 076
TOTAL	7 526 191	3 047 915	6 794 595	3 398 927
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	1 177 246	128 149	1 145 679	152 010
- Actions réalisées par l'organisme	*449 657*	*81 274*	*578 151*	*92 693*
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	*727 589*	*46 875*	*567 528*	*59 317*
1.2 Réalisées à l'étranger	3 455 491	880 263	2 646 724	968 529
- Actions réalisées par l'organisme	*845 234*	*495 109*	*710 171*	*319 959*
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	*2 610 257*	*385 154*	*1 936 553*	*648 570*
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 023 115	1 021 795	894 464	894 464
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 114 619	604 348	1 027 460	996 323
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	36 733		121 473	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	400		277	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	285 687	72 350	416 678	71 308
TOTAL	7 093 292	2 706 905	6 252 756	3 082 634
EXCEDENT OU DEFICIT	432 899	341 010	541 840	316 293

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	520 101	520 101	602 310	602 310
Bénévolat	*309 979*	*309 979*	*348 386*	*348 386*
Prestations en nature				
Dons en nature	*210 122*	*210 122*	*253 924*	*253 924*
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		300	
Prestations en nature				
Dons en nature			300	
TOTAL	520 101	520 101	602 610	602 310
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	186 043	186 043	220 836	220 536
Réalisées en France	*111 121*	*111 121*	*121 500*	*121 200*
Réalisées à l'étranger	*74 921*	*74 921*	*99 336*	*99 336*
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	162 962	162 962	194 774	194 774
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	171 096	171 096	187 000	187 000
TOTAL	520 101	520 101	602 610	602 310

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		391 438	391 438		
Personnel & comptes rattachés		101 107	101 107		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		120 412	120 412		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	400	400		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	44 701	44 701		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 240	1 240		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		3 353 939	2 518 478	835 461	
TOTAUX		**4 013 236**	**3 177 775**	**835 461**	

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 353 939
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**3 353 939**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 785
Dettes fiscales et sociales	192 444
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 240
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**278 469**

ENGAGEMENTS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 161 313,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	0,99 %
Table de mortalité	TD1012
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	
statistiques nationales	

Couverture partielle des IFC par un contrat collectif d'assurance vie souscrit auprès de la Banque Populaire pour un montant de 18 975 € au 31-12-2021.

LES EFFECTIFS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération globale des dirigeants s'élève à 127 879 € au titre de l'exercice 2021. Ils ne bénéficient pas d'avantages en nature.

Les administrateurs ne sont pas rémunérés, ils sont tous bénévoles.

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	**23,00**	**25,00**
Ingénieurs et cadres	17,00	15,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,00	10,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :	**1,00**	**1,00**
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Remboursement reçu UNIFORMATION		2 379
Reprise provision pour risques		115 168
Dépenses non éligibles remboursées / projet	30 050	
Provision pour risques	2 786	
Provision dépréciation / créances	12 980	
TOTAL	**45 816**	**117 547**

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

SOLIDARITE LAIQUE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Remboursement de charges	9 837		
Réaffectation micro projets	7 100		
TOTAL	**16 937**		

ANNEXE 1 - COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2021

I - L'OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Solidarité laïque a été reconnue d'utilité publique le 23 août 1990 (JO du 29 août 1990).

L'Association regroupe des organisations laïques qui œuvrent pour la solidarité. Elle a pour objet de :

- Venir en aide aux personnes ainsi qu'aux groupes humains victimes de catastrophes, de la guerre ;
- Mener des actions en faveur des victimes de la misère, de la maladie, du racisme et de toute forme d'exclusion ;
- Mettre en œuvre des actions de solidarité et de développement ;
- Concevoir et réaliser des actions d'éducation et de formation à la citoyenneté et à la solidarité.

Solidarité Laïque agit en France et dans une vingtaine de pays.

II - LES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'année 2021 a été une année également perturbée par la pandémie de la Covid-19 UI qui a entrainé le report de certaines actions. Cela a ainsi retardé l'exécution de plusieurs projets. De ce fait certaines conventions avec les financeurs de l'association ont été décalées afin de tenir compte de ces retards

A- EN FRANCE

Intitulé Programme	But	Évènements significatifs
Jeunes des Deux Rives (J2R) Les principes de J2R sont fondés sur la mobilité internationale et l'interaction entre les acteurs qu'il s'agisse des jeunes mais aussi des éducateurs	Jeunes des 2 Rives est un programme qui vise à favoriser l'inclusion sociale et citoyenne des jeunes les plus exposés aux inégalités de France, du Maroc, de Tunisie et d'Algérie à travers la promotion de l'engagement et de la circulation méditerranéenne et de l'apprentissage de la solidarité. Il s'appuie sur les éducateurs pour soutenir ces dynamiques de jeunes et comporte un important volet de production d'enseignement scientifique et pédagogique. Solidarité Laïque coordonne ce programme, soutenu par l'AFD, au sein d'un consortium d'organisations composé de : * Migrations & Développement * Ligue de l'enseignement des Bouches du Rhône * CEMEA Occitanie * Engagé.e.s & déterminé.e.s * Ligue de l'enseignement de Meurthe et Moselle * Ligue de l'enseignement de l'Oise * Cool'eurs du monde * ANRAS Solidarités * Fédération nationale des CEMEA	Lancé en avril 2019, J2R prend la suite d'une première phase pilote, coordonnée par Migrations & Développement, à laquelle participait Solidarité Laïque. Tout le travail de prospection et de construction du programme mené en 2019 s'est ainsi concrétisé, dès le début de l'année 2020, avec un séminaire de lancement mobilisant plus de 170 acteurs éducatifs, membres et cadres des organisations et institutions partenaires de France, du Maroc, de Tunisie et d'Algérie. Il a marqué le démarrage du programme dans toute sa dimension opérationnelle et transnationale. Ses activités ont connu ainsi un lancement rapide et volumineux, mobilisant près d'une centaine d'éducateurs et près de 300 jeunes dans des actions de solidarité internationales et d'expression citoyenne numérique, de temps de formation pour les éducateurs, de rencontres transnationales. Le travail de recherche, de productions d'enseignement et de développement pédagogique s'est structuré et a abouti à des dispositifs de travail concret. La gouvernance et l'animation du programme se sont bien structurés et ont réussi à fonctionner avec fluidité, autour des organisations et des acteurs du consortium. En 2021, près de 400 jeunes et plus de 80 éducateurs de France, du Maroc et de Tunisie se sont mobilisés dans des parcours d'engagement et d'actions solidaires. Cependant la crise sanitaire a de nouveau eu un impact considérable sur le déroulement des activités, construites sur la circulation de l'ensemble de ses acteurs. Néanmoins la solidité du réseau transnational construit par le programme (plus de 80 organisations éducatives), l'engouement des jeunes pour la thématique et le développement des usages et outils numériques du programme lui ont permis de tenir sa dynamique. Temps forts 2021 : - 20 actions de solidarité internationale portées par près de 400 jeunes de France, du Maroc et de Tunisie

	Soutiens : AFD, Ministère de la ville (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires), Fondation de France, MEAE (VVVSI)	- 5 chantiers de solidarité internationale organisés au Maroc mobilisant près d'une centaine de jeunes de France et du Maroc - 1 chantier de solidarité internationale organisée en Tunisie mobilisant près d'une cinquantaine de jeunes tunisiens - 60 capsules vidéos produites par les jeunes de France, du Maroc et de Tunisie - Création de 3 formats de série numérique transnational - Formation de plus de 90 acteurs éducatifs de France, du Maroc et de Tunisie à l'éducation aux média et à l'information ainsi qu'aux techniques de réalisation audiovisuelles - Formation de près de 40 acteurs éducatifs et jeunes militants associatifs du Maroc et de Tunisie aux techniques d'expression artistiques et culturelles - 4 Multiplexes transnationaux mobilisant chacun près de 60 acteurs éducatifs de France, du Maroc et de Tunisie autour des pratiques d'accompagnement des jeunes dans leurs engagements solidaires (participation des jeunes, dynamiques éducatives locales, construire des rapports d'égalité) - 1 multiplexe numérique organisé en février 2021 autour de la laïcité : dialogues de 70 jeunes âgés de 18 à 25 ans avec Jean-Louis BIANCO - Production d'un outil pédagogique sur le thème du vivre ensemble et de la laïcité - Création du comité de suivi et d'analyses - Développement du Laboratoire d'innovations pédagogiques
Centre de ressources en Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale	Solidarité Laïque crée des outils pédagogiques, des ressources en ligne et propose des temps forts de sensibilisation essentiellement pour soutenir les éducateurs en Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale à aborder des enjeux globaux et sociaux.	Des campagnes éducatives, la production et diffusion d'outils pédagogiques participent de la fonction Centre Ressources du pole Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) de Solidarité Laïque. Activité majeure du secteur ECSI, le centre ressource en ECSI était en fonctionnement très réduit depuis le début de l'année 2020, sous les effets conjugués des départ non remplacés au sein de l'équipe et de la crise sanitaire, qui ont considérablement réduit les demandes d'intervention en milieux scolaires et non scolaires et les capacités du secteur à produire de nouveaux outils. Le recrutement au second semestre de l'année d'une chargée de mission ressources pédagogiques et une amélioration des conditions sanitaires à la rentrée scolaire 2021 ont permis de remobiliser le centre ressources, et d'engager un chantier de modernisation, tant dans la diffusion des outils à travers le développement d'une boutique numérique, que des orientations et des thématiques des outils pédagogiques

		en lien avec les besoins de la communauté éducative et des membres de Solidarité Laïque.
Vacances et Insertion (Vacances Insertion Familles , Vacances Insertion des Jeunes Adultes ,Vacances Insertion Séniors)	Aide au départ en vacances de familles en difficultés sociales (VIF) ou de jeunes en insertion socioprofessionnelle (VIJA) et de retraité.e.s (VIS) L'objectif est d'aider chacun.e à trouver sa place, au sein de la famille et dans la société, pour favoriser l'insertion et le vivre-ensemble. Au-delà du temps de répit, ces vacances sont l'occasion de renouer avec la confiance en soi. Soutien : Agence Nationale pour les Chèques Vacances	Le déploiement du programme Vacances et Insertion s'appuie sur un réseau très mobilisé : délégations départementales de Solidarité Laïque, centres sociaux, caisses d'allocations familiales, associations. Cette dynamique partenariale a permis le départ des familles que nous accompagnons dans le respect des conditions de sécurité sanitaires. Au-delà du temps de répit qu'autorisent les séjours à la mer ou à la montagne, les vacances permettent d'améliorer l'autonomie des bénéficiaires, grâce à un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire et notamment via ses délégations départementales. C'est précisément ce maillage territorial renforcé qui accompagne le fort développement du programme en 2021. À travers le programme Vacances et Insertion et avec le soutien de l'ANCV, Solidarité Laïque apporte à la fois des réponses financières et lève les freins sociaux et culturels grâce à un accompagnement personnalisé et dans la durée. Le projet Vacances et Insertion permet d'agir sur les questions de mobilité, d'autonomie, d'aide à construire un budget et, in fine, parle de citoyenneté. Chiffres 2021 : - 2 652 bénéficiaires dont : 621 familles (dont 58% de familles monoparentales), 1 077 adultes, 60 jeunes, 20 séniors - 19 700 journées de vacances financées dans le cadre de ce programme
Urgence Antilles Boxer Ensemble	Objectifs : renforcer la transmission de valeurs citoyennes à travers une initiation à la boxe éducative à destination de jeunes élèves de 3 quartiers défavorisés de Saint-Martin ; rééquiper en matériels sportifs le club de boxe ABC Intersports touché par l'Ouragan Irma ainsi que les écoles de ces 3 quartiers.	Les actions portées par Solidarité Laïque et ses partenaires saint-martinois, depuis 2017, ont permis de valoriser la pratique sportive comme ressource pour les apprentissages citoyens : le sport, outil éducatif, de mixité sociale et porteur de valeurs de fraternité et de respect (altérité, interconnaissance de l'autre) et le sport comme moyen de renforcer le vivre-ensemble et l'éducation à la citoyenneté. Autour de la boxe éducative, ce programme fait le pont entre la classe et le quartier, entre l'école et l'environnement proche. Il permet aux parents, aux associations, aux clubs sportifs d'entrer en relation avec l'école pour créer de la synergie. La crise

	Soutien : Fondation de France	sanitaire ayant bousculé l'agenda initial, il a été lancé à la rentrée de septembre 2020. Focus sur la Journée Sport et citoyenneté du 23 juin 2021 : Avec le soutien financier et la confiance de la Fondation de France, Solidarité laïque, l'USEP Îles du Nord et le club de boxe ABC Intersport ont organisé le 23 Juin 2021 un événement, point d'orgue du Programme « Boxer ensemble ! ». Cette rencontre sportive et culturelle inter écoles, mixte et inclusive, autour de la boxe éducative, pour les élèves de CM1-CM2 des 8 écoles de Saint-Martin a été un moment festif et rassembleur. En complément des phases d'assaut, ils ont pu échanger avec Jean-Marc Mormeck en vidéoconférence et présenter leurs réalisations artistiques (arts plastiques, déclamations, chants, danse...).

B – A L'INTERNATIONAL

Intitulé Programme	But	Événements significatifs
AFRIQUE DE L'OUEST **Compétences Pour Demain**	Le Programme est réalisé par Solidarité Laïque en consortium avec Aide et Action France et en partenariat avec des organisations de la société civile d'Afrique l'Ouest. Son ambition est de contribuer à la recherche de solutions nouvelles sur l'autonomisation des jeunes des zones périphériques des grandes villes tout en prenant en compte les problématiques liées à leur environnement. En s'appuyant sur des partenariats locaux pertinents, et à partir de diagnostics participatifs situationnels, le programme vise l'installation de laboratoires d'Innovations Sociales (LABIS) et leur	Le programme « Compétences pour Demain » traduit la volonté de Solidarité Laïque et de ses partenaires de favoriser l'insertion sociale, économique et citoyenne des jeunes des quartiers périphériques des grandes villes des pays impliqués. Dans cette perspective, deux axes de travail sont priorisés : l'Employabilité et l'Engagement citoyen des jeunes. Ainsi, en se fondant sur la méthodologie des tiers-lieux, le mode opératoire du programme consiste à installer et à faire fonctionner des centres de ressources pour jeunes appelés LABIS, dans lesquels les jeunes sont accompagnés par des experts/professionnels en fonction de leurs besoins et aspirations. Il s'agit d'un processus d'accompagnement stimulant et individualisé qui fait appel à un réseau d'expertises différentes pour accompagner des processus de transformation de la personne et du territoire. Les projets d'accompagnement des jeunes se font sur la base des résultats d'un diagnostic approfondi préalable. Temps forts 2021 : • L'ouverture de 7 LABIS dans tous les pays avec la mise en œuvre des activités du programme en présentiel dans le strict respect des gestes de lutte contre la Covid-19 ;

	inscription dans un écosystème de collaborations au niveau local, national et international. Le programme est déployé dans 6 pays: Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali et Sénégal. Soutiens : AFD, Fondation Lord Michelham of Hellingly	• L'aménagement et l'équipement des LABIS afin de répondre efficacement aux besoins des jeunes ; • La mise en place des comités de gestion des LABIS avec l'implication des collectivités territoriales et les jeunes ; • La réalisation du diagnostic afin d'avoir une référence pour la mise en œuvre du programme ; • L'organisation de formations et ateliers de renforcement de compétences des jeunes sur différentes thématiques en lien avec les besoins des jeunes et suivent les axes engagement citoyen et employabilité (formation sur le numérique, formation en alphabétisation bilingue et fonctionnelle, formation en entrepreneuriat, formation en audio-visuel, formation en photographie, formation en art oratoire et prise de parole en public, sensibilisation/formation en recyclage de déchet, formation en cartographie, etc.) ; • La mise en place de clubs et groupes de volontaires (réseau des animateurs jeunes engagés : RAJE) dans les LABIS ; • Le développement des compétences des jeunes pour poser et analyser des problématiques (Conférence des jeunes, commissions territoriales, ...) ; • La création d'un cadre de rencontre et d'expérimentation des solutions communautaires sur l'employabilité, intégration sociale et la résilience des populations à travers des modes d'apprentissage, qui peuvent nourrir les organisations de la société civile (action évaluation et apprentissage) ; • La dynamisation du tissu social par la création et le renforcement du lien intergénérationnel et la culture « du faire et du vivre ensemble » à travers un espace d'inclusion sociale, et d'encouragement de l'engagement des femmes dans la construction de solutions pour leurs territoires ; • L'instauration d'un cadre partenarial et la signature de conventions avec des collectivités et/ou institutions décentralisées de l'Etat (ANPE, ANPEJ, PNV-B, etc.) ; • L'organisation d'un stage de renforcement des compétences et de partage d'expériences vécues dans chaque LABIS (moment de capitalisation sur les bonnes pratiques, d'expression des difficultés et d'ébauche de solutionnement, etc.). Bénéficiaires finaux en 2021 : • 5 701 bénéficiaires directs ; • 144 initiatives citoyennes jeunes accompagnées ; • 609 projets entrepreneuriaux accompagnés ;

		• 81 groupes de volontaires de proximité ; • 68 conventions partenariales signées.
AFRIQUE DE L'OUEST **Programme d'alphabétisation des femmes et des Jeunes au Burkina Faso**	Objectif global : Contribuer à l'amélioration durable des capacités de résilience socio-économique des jeunes et des femmes au Burkina Faso par un renforcement de la qualité des parcours d'alphabétisation assurant l'insertion professionnelle et le maintien des apprenants dans un environnement lettré. Durée du projet : 5 ans Soutien : AFD	Le programme propose une alphabétisation bilingue et professionnalisante qui maintient les apprenant.e.s dans un environnement durable d'apprentissage. Il s'appuie sur des outils innovants : (1) une alphabétisation utilitaire en fonction des besoins socio-économiques des groupes cibles ; (2) des outils d'apprentissage numériques adaptés à leurs besoins ; (3) l'évaluation uniformisée des acquis de l'alphabétisation à travers l'utilisation du référentiel de compétences de la recherche-action du RAMAA II/IUL-UNESCO ; et (4) le développement d'une synergie de partenariats plurisectoriels avec les acteurs étatiques. Le programme s'exécute dans les régions du Centre-Sud, du Plateau-Central et du Centre-Nord du Burkina Faso. Suivant la convention avec l'AFD, le démarrage du projet prend effet à partir de la date de signature soit en Août 2019. Plusieurs réaménagements ont occasionné un retard dans le 1er versement survenu en Juillet 2020 soit une année après. Temps forts 2021 : - Révision des curricula et des parcours d'apprentissage : 15 supports produits - Première cohorte de 150 apprenant-e-s - Consolidation du partenariat institutionnel : engagement du Ministère en charge de l'Education nationale (marquée par la forte participation dans les 7 ateliers de construction des contenus), des collectivités territoriales et des communautés (à travers les points focaux et la cogestion des centres). Ce cadre institutionnel participe à l'ancrage du projet dans les territoires et à sa durabilité.
TUNISIE **Soyons Actifs/Actives**	Le programme « Soyons Actifs/Actives » vise à réduire les inégalités et l'accès aux droits avec pour objectifs : • d'accompagner les initiatives de la société civile tunisienne, en partenariat avec des acteurs français, visant à l'émancipation des personnes et au vivre ensemble sur les territoires	Le principal financeur du programme, l'AFD, a renouvelé son soutien financier pour une 2ème phase, qui a démarré durant l'été 2019 avec une assemblée plénière réunissant près de 150 participant.e.s. Ce programme regroupe aujourd'hui un collectif d'environ 88 acteurs associatifs tunisiens (55) et français (33) entre associations de défense des droits humains, associations féministes, associations liées à l'éducation et l'économie sociale, syndicats et coopératives. Les associations membres couvrent l'ensemble du territoire tunisien (22 gouvernorats) et

	qui subissent le plus les inégalités ; • de contribuer au renforcement durable des capacités de la société civile tunisienne et française par un dispositif d'apprentissage par les pairs valorisant leurs pratiques, le renforcement de leurs compétences et incluant un accompagnement stratégique ; • de renforcer les capacités collectives des membres à se concerter avec les acteurs de la société civile et les acteurs publics et à influencer les politiques publiques en matière d'éducation, d'insertion socioprofessionnelle/ESS et de démocratie locale et participative Soutiens : AFD, Fondation de France, MEAE (VSI)	7 régions en France. Temps forts 2021 : - **Accompagnement des acteurs associatifs tunisiens dans la mise en place de 41 projets de terrain** autour de trois thématiques (Education, insertion socioprofessionnelle/ESS et démocratie locale et participative) portés par 57 associations membres, dont 16 sont des organisations françaises. - Les trois pôles thématiques coordonnés par des binômes franco-tunisien et regroupant chacun une quarantaine d'acteurs associatifs se sont réunis de façon régulière favorisant ainsi, l'échange de pratiques, le partage d'expériences, le renforcement de capacités, la capitalisation et le plaidoyer collectif. Les capacités collectives des membres à se concerter entre acteurs et à influencer les politiques publiques sont renforcés et consolidés. - **Mise en place d'un dispositif de renforcement des capacités par les pairs** au profits des associations membres visant le renforcement durable de leurs compétences, valorisant leurs pratiques et incluant un accompagnement stratégique. 7 projets d'apprentissage par les pairs soutenus par le PCPA portent sur le développement durable, la solidarité internationale et l'interculturalité, le genre, la culture coopérative et le montage des structures de l'ESS, le développement local, l'éducation non formelle et inclusive. - **Tiers lieu social et solidaire à Bhar Lazreg** où la jeunesse tunisienne et plus largement la société civile pourrait se rencontrer, se former, entreprendre, partager des ressources et des compétences afin de construire de projets collectifs innovants.

Haïti **Ecole, vecteur de changement social**	En agissant à une échelle locale et notamment autour de l'école, le projet permettra de répondre aux 3 principaux défis du secteur éducatif en Haïti : (i) l'accès à l'éducation pour tous et pour toutes, (ii) la qualité et les conditions d'enseignement, et (iii) la gestion et la gouvernance participative de l'éducation. Le projet se propose d'agir pour un accès à une éducation (formelle et non-formelle) de qualité pour les communautés de 15 écoles rurales et enclavées des départements de la Grand'Anse et des Nippes, tout en assurant des conditions d'enseignement convenables et adaptées aux besoins des communautés. Pour cela, le projet contribuera (i) à l'amélioration des conditions et de la qualité des enseignements et apprentissages dans des zones reculées de ces 2 départements et (ii) à faire de l'école publique un centre de ressources éducationnelles pour le développement social communautaire. Soutien : AFD, Nantes Métropole	Le programme a pris du retard du fait du contexte particulièrement compliqué en Haïti (instabilité politique, forte inflation, mouvements populaires, assassinat du président de la république haïtienne, importante insécurité avec multiplication de gangs armés à l'origine d'enlèvements et d'assassinats). Ainsi en 2021, le premier semestre a permis de recruter les équipe SL Haïti du programme, développé les bureaux des Nippes et de la Grand'Anse et affiner les partenariats. Le séisme du 14 août 2021 qui a ravagé les Nippes, la Grand'Anse et le Sud nous a forcé à réorienté nos activités. Nous avons apporté une réponse d'urgence soutenus par l'AFD et Nantes Métropole. Le projet KANPANOU a alors été monté en déployant 15 camps d'appui psychosocial dans les 3 départements touchés. L'objectif était d'accompagner les enfants les plus touchés et leurs enseignants pour garantir un retour rapide à l'école dans des conditions plus sereines. Au total 3 394 enfants ont été accueillis. La fin 2021 a été consacrée à la refonte de notre programme qui devait être remodelé. On est passé de 27 écoles ciblées à 15 du fait de l'importante hausse des prix et des besoins en construction augmenté à cause du séisme.

Rentrée solidaire avec les enfants haïtiens et libanais	Action de solidarité et de sensibilisation à la solidarité internationale. www.rentreesolidaire.org Organisée avec : MAIF et MAE, avec le soutien de la ligue de l'enseignement.	C'est toujours le temps fort de Solidarité Laïque et une double "Rentrée solidaire" : distribution dans le pays (Haïti) et campagne de mobilisation et participation des établissements scolaires pour le Liban (rentrée 2022) **En France : la mobilisation avec et pour le Liban** sous la forme d'une campagne d'éducation à la solidarité avec le soutien du Ministère de l'éducation nationale. 447 établissements scolaires et structures éducatives ont participé à la campagne (collecte + sensibilisation) Ce chiffre repose sur les retours des inscriptions via les formulaires en ligne. Avec une participation moyenne de 2 classes par établissement, on estime que près de 900 enseignant.e.s ont contribué à la Rentrée Solidaire. De plus, au regard des inscriptions recensées et des retours de nos partenaires MAIF et MAE, on estime le nombre de jeunes ayant participé à 66 000. **La distribution en Haïti** prévue pour la rentrée 2021 a été décalée à septembre 2022 en raison du séisme survenu au mois d'août 2021 et des difficultés de dédouanement sur le parcours.

III – POLITIQUE D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

- 8 envois de mailing de Fidélisation pour appeler à soutenir les programmes et les projets de Solidarité Laïque.
- 4 numéros de la *Lettre trimestrielle* (8 pages) sont envoyés dans l'année aux donateurs de l'association : février, mai, août et novembre. Chacune de ces publications est accompagnée d'un message d'appel à dons thématique (habituellement sur le numéro d'août pour la rentrée solidaire), ou non affecté.
- Publipostage proposant le prélèvement automatique adressé aux donateurs actifs au fil de l'eau avec l'envoi du reçu fiscal
- L'envoi des reçus fiscaux est effectué soit à J+7, soit en fonction de la volumétrie pour rationaliser les coûts (1000 envois au minimum)
- Les donateurs ont la possibilité s'ils le souhaitent de recevoir une newsletter via courriel en s'inscrivant sur le site Internet de Solidarité Laïque.
- En 2021, 17 campagnes d'emailing dont :
    - 2 appels « urgence Haïti » en août2021 ;
    - 13 campagnes de e-collecte à rythme mensuel et une synergie avec les envois papier
    - 2 campagnes de fin d'année.

Prospection:

- Un mailing de prospection est envoyé en 1 vague (en octobre et novembre) sur les fichiers MAIF, MGEN, SOS Village d'enfants, UNICEF, ACTION CONTRE LA FAIM sur la base de 960 000 d'adresses au total. Solidarité Laïque prend en charge les frais de conception et de production.
- Diffusion d'un dépliant legs dans le réseau des notaires.

L'association ne vend pas ni ne loue son fichier « donateurs ». Elle ne procède à aucune location ou achat de fichiers en 2020.

- Annonces presse avec ou sans couponing dans les publications des organisations membres - (espaces publicitaires offerts). En 2021 avec l'OCCE, SNUIPP, FONDATION UP, SE UNSA et FGRFP.

ANNEXE 1 - COMPTE DE RESULTAT PAR ORGINE ET DESTINATION 2021

IV – PRECISIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) doit être établi depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier 2020 du règlement ANC n° 2018-06 modifié.

Le CROD présente l'origine des ressources et leurs emplois par destination.

A - LES PRODUITS PAR ORIGINE

Les ressources comprennent :

- Les produits liées à la générosité du public ;
- Les produits non liés à la générosité du public ;
- Les subventions et autres concours publics ;
- Les reprises sur provisions et dépréciations ;
- L'utilisation des fonds dédiés.

1- Les produits liés à la générosité du public

Les produits liés à la générosité du public comprennent les éléments suivants :

Cotisations sans contrepartie = cotisations des adhérents	263 946 €
Dons manuels = collecte	2 581 043 €
Legs	81 948 €
Autres produits liés à la générosité du public = contributions volontaires	39 470 €

2- Les produits non liés à la générosité du public

Les autres produits non liés à la générosité du public correspondent à :

Ventes de prestations de service	3 526 €
Autres produits	305 €
Transferts de charges d'exploitation	9 837 €
Transferts de charges d'exploitation délégations départementales	7 100 €
Produits financiers	2 092 €
Produits exceptionnels	2 379 €

3- Subventions et autres concours publics/privés

Les subventions et autres concours publics/privés correspondent aux « concours publics et subventions d'exploitation » du compte de résultat.

Subventions de l'Etat	3 162 477 €
Subventions des communes	16 330 €
Subventions Etablissements publics = subventions ANCV	30 000 €
Autres subventions reçues	611 990 €
dont subventions de fondations privées	*95 426 €*
Subventions services civiques	83 €
Subventions FONJEP (VSI)	30 602 €

Ce sont essentiellement des subventions octroyées par l'Agence française de développement (AFD), le ministère de l'éducation nationale (MEN), le ministère chargé de la ville, le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, les collectivités territoriales et/ou locales et l'Agence Nationale Chèques Vacances (ANCV), mais aussi de contributions d'organismes et de fondations privées.

Les subventions versées correspondent à des programmes et des projets bien définis. La comptabilisation de ces produits dans le compte de résultat est faite en fonction de l'avancement des programmes et des projets. Ce suivi est assuré par le biais de la comptabilité analytique qui permet de connaître précisément les dépenses par programme ou par projet. Lorsque les subventions concernent des programmes ou des projets pluriannuels, la quote-part relative aux exercices à venir est comptabilisée au passif du bilan en « produits constatés d'avance ».

4- Reprises sur provisions et dépréciations

Les reprises sur provisions et dépréciations correspondent d'une part à la reprise de la provision pour clients douteux (2 495 € en 2021) et à la reprise de la provision pour risques (115 168 € en 2021).

Ces reprises sur provisions et dépréciations ne sont pas financées par des produits issus de la générosité du public.

5- Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il correspond à l'utilisation (reprise) sur l'exercice de partie ou totalité des fonds dédiés sur subventions et dons des exercices précédents.

Le détail est indiqué dans le tableau de variation des fonds dédiés publié dans l'annexe des comptes annuels.

B - LES CHARGES PAR DESTINATION

Les charges d'exploitation figurant dans les comptes annuels, quel que soit leur nature, se répartissent en 6 catégories :

- Les missions sociales réalisées en France et à l'Etranger ;
- Les frais de recherche de fonds (communications liées à la fidélisation, prospection des donateurs, traitement des dons, etc...) ;
- Les frais de fonctionnement de l'association ;
- Les dotations aux provisions et dépréciations ;
- L'impôt sur les bénéfices ;
- Les reports en fonds dédiés de l'exercice.

Les charges sont comptabilisées par destination par l'intermédiaire de la comptabilité analytique.

1- Missions sociales

L'affectation aux missions sociales des produits, quelle que soit leur origine, est déterminée :

- En fonction des conventions de subventions octroyées pour les programmes et les projets ;
- Des produits issus de la générosité du public à savoir :
  - De la collecte affectée par les donateurs à des actions précises notamment à la suite d'appels à dons spécifiques ;
  - Des contributions volontaires ou diverses à des projets spécifiques ;
  - De l'abondement de la collecte générale (non affectée), sur la base du tableau des interventions, pour la réalisation des actions telles que prévues dans l'annexe budgétaire des dites actions.

Les charges des missions sociales sont des montants engagés par l'Association pour la réalisation de ses actions en France et à l'Etranger (réalisées par elle-même ou faisant l'objet de versements à d'autres organismes).

Elles correspondent aux coûts (tels que les frais de personnel, les fournitures et services extérieures) directement liés aux actions et aux activités effectuées pour réaliser ces missions sociales.

Les versements à d'autres organismes sont réalisés à partir des subventions reçues, en priorité, puis des produits issus de la générosité du public.

Misions sociales réalisées à l'International :

Eléments	Actions réalisées par l'Association	Versements à d'autres organismes
Programmes/projets - Afrique de l'Ouest	322 422 €	1 120 944 €
Programmes/projets - Caraïbes	125 367 €	443 141 €
Programmes/projets - Amérique latine	11 404 €	- 2 952 €
Programmes/projets - Bassin méditerranéen	186 137 €	856 658 €
Programmes/projets - Asie	30 973 €	40 402 €
Programmes/projets - Europe de l'Est (Moldavie)	- €	10 900 €
Parrainages - Bénin	814 €	33 908 €
Parrainages - Burkina Faso	2 399 €	59 363 €
Parrainages - Sénégal	236 €	4 152 €
Parrainages - Haïti Rozo + Cedaj	332 €	14 899 €
Parrainages - Liban	420 €	4 362 €
Parrainages - Colombie	258 €	6 636 €
Appui micro-projets (PESI, PACED)	9 782 €	13 042 €
Rentrée solidaire (Tchad, Congo, Haïti)	112 940 €	- 1 000 €
Autres (projets prov et stratégique, Urgence Liban)	41 750 €	5 800 €
TOTAUX	845 234 €	2 610 257 €

Missions sociales réalisées en France :

Eléments	Actions réalisées par l'Association	Versements à d'autres organismes
Actions solidaires (Vacances Insertion, appui aux micro-projets)	48 092 €	362 010 €
Actions de plaidoyer et d'éducation à citoyenneté et à la solidarité internationale (droits des enfants, lutte contre le racisme, CME, etc.)	88 332 €	9 095 €
Programme - Jeunes des 2 Rives (France/Tunisie/Maroc)	282 979 €	355 984 €
Urgence (Antilles)	30 156 €	500 €
Autres (relations extérieures)	98 €	- €
TOTAUX	449 657 €	727 589 €

2- Frais de recherche de fonds

Ce poste correspond aux coûts réels (factures comptabilisées) des actions menées auprès du public tels que les frais postaux et divers pour l'envoi des mailings, les frais d'impression notamment des dépliants, des affiches et des lettres d'information aux donateurs, les frais de consultants pour la campagne de communication « grand public », les frais de mise à jour du site internet, de saisie et de suivi des dons, etc.

Les coûts s'élèvent 1 023 115 €. Ils sont financés majoritairement par des ressources issues de la générosité du public.

3- Frais de fonctionnement

Après déduction de ceux qui, par convention ou par leur nature, sont affectés aux missions sociales, les frais de fonctionnement regroupent l'ensemble des frais des services généraux du siège et des délégations départementales, les dépenses pour la communication et la transition numérique (OTC). Ils comprennent les loyers et les charges, les assurances, les honoraires, les frais postaux et de téléphone, les fournitures et les prestations diverses, les salaires et charges sociales des services généraux, les charges financières et exceptionnelles.

Les frais de fonctionnement se répartissent de la manière suivant :

Frais de fonctionnement du siège, de la qualité et des délégations départementales	820 123 €
Frais de la transition numérique (OTC)	66 886 €
Frais de communication	227 610 €

Les frais de fonctionnement sont financés par :

- les cotisations des membres ;
- les frais administratifs prélevés sur les programmes et les projets ;
- les legs non affectés ;
- les frais administratifs prélevés sur la collecte (affectée et non affectée) de l'ordre de 10% ;
- les produits financiers ;
- les ventes de produits réalisés par les délégations départementales ;
- les abonnements à la lettre trimestrielle ;
- les reprises sur provisions ;
- les autres produits ;
- les réaffectations de projet.

4- Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations correspondent à :

- aux dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles : 20 967 € ;
- une provision constituée à la suite de cotisations impayées : 12 980 € ;
- une dotation aux provisions pour risques comptabilisée pour un montant de 2 786 € à la suite de l'audit final du projet en Colombie. Elle correspond au montant des dépenses inéligibles à rembourser au bailleur ayant co-financé ce programme, l'Agence française de développement.

Ces dotations aux provisions et dépréciations ne sont pas financées par la générosité du public.

5- Impôts sur les bénéfices

Le montant de l'impôt s'élève à 400 euros pour l'année 2021.

6- Reports en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des dotations (reports) des subventions et des dons reçus au cours de l'exercice pour des missions sociales.

Le détail est indiqué dans le tableau de variation des fonds dédiés publié dans l'annexe des comptes annuels.

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature issues de la générosité du public ont été évaluées à 520 101 € et sont inscrites en comptabilité.

Il est cependant à noter que l'Association n'a pas pu valoriser cette année :

- les prêts d'adresse de la MAIF (734 232 adresses prêtées) et de la MGEN (130 459 adresses prêtées) ;
- la première de couverture offerte par SNUIPP dans son numéro spécial UDA du mois d'octobre 2021 ;
- l'appui d'un cabinet d'avocats pour son recours devant le tribunal judiciaire de Paris de la décision d'Ile-de-France Mobilités nous refusant l'exonération du versement mobilités.

a- Missions sociales

Pour la réalisation de ses projets en France comme à l'étranger, l'Association collabore avec différentes associations partenaires dans un cadre de coopération. Leurs interventions se présentent sous différentes formes : conception des projets, montage de dossier pour la recherche de financement, participation au comité de pilotage, mise en œuvre des projets et des programmes, etc.

L'Association sollicite également le concours de bénévoles pour le suivi administratif et budgétaire des missions de parrainages.

De plus les délégués départementaux de l'Association, tou.te.s bénévoles, collaborent aussi aux promotions des missions sociales en France dans le cadre de la « rentrée solidaire » ou « vacances insertions familles »

Les contribution volontaires en nature se divisent comme suit en 2021 :

Missions sociales réalisées en France (bénévolat)	111 121 €
Missions sociales réalisées à l'Etranger (bénévolat + mises à disposition)	74 921 €

b- Recherche de fonds

De plus l'Association a bénéficié de plusieurs fichiers d'adresses transmis par deux de ses adhérents. Ces prêts n'ont pas pu être valorisés en 2021.
Par ailleurs l'Association a passé un accord d'échange d'adresses avec 3 autres associations en 2021.
En outre l'Association a obtenu de la Fondation Orange deux mécénats de compétence pour renforcer ses équipes.
Ces mises à disposition ont été évaluées à 159 962 € en 2021.

Enfin quelques bénévoles interviennent également pour actualiser des fichiers de la base de données. Ce bénévolat a été évalué à 3 000 € pour 2021.

c- Fonctionnement

Pour le fonctionnement général du siège, des bénévoles interviennent sous différentes formes :

- Administratif : la mise sous pli, le traitement du courrier ;
- Budgétaire : la commission des contrôles internes ;
- Fonctionnement des délégations départementales ;
- Politique : toute décision de gouvernance (bureau, CA...) ;
- Appui à la communication.

Ces contributions volontaires en nature ont été évaluées à 171 096 € en 2021 et sont répartis comme suit :

Bénévolat	121 436 €
Mise à disposition	46 660 €

Cependant l'Association n'a pas pu valoriser non plus la première de couverture offerte par SNUIPP dans son numéro spécial UDA du mois d'octobre 2021.

Enfin l'Association a également bénéficié en 2021 de l'appui d'un cabinet d'avocats pour son recours devant le tribunal judiciaire de Paris de la décision d'Ile-de-France Mobilités nous refusant l'exonération du versement mobilités.

Base d'estimation

Les bénévolats ont été valorisés suivant le barème de l'AFD à hauteur de 300 € par jour pour chaque ressource humaine valorisée (acteurs du secteur privé ou du secteur public, bénévoles accomplissant des missions au siège où sur le terrain) avec un maximum de 10 jours par mois. Au-delà, le calcul se fait sur la base d'un taux mensuel fixe de 3 000 € par personne.

Pour les mises à dispositions de biens et services, les estimations sont fournies par les donateurs.

V - CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La part des ressources collectées auprès du public dans le total des ressources est passé de 42% en 2020 à 35% en 2021. Ces ressources restent encore insuffisantes malgré un investissement plus important (les frais de recherche de fonds représentent 38% de la collecte totale perçue) et des atouts que l'année 2021 confirme : une identité forte, un public d'éducateurs fidèles, une augmentation bienvenue des donateurs en prélèvement automatique et le déploiement progressif de la e-collecte et du legs. Si les effets de l'année Covid (2020) ne se sont pas amplifiés en 2021, il demeure que sur les dernières années, celle-ci connait un mouvement ascendant qu'il conviendra d'accentuer par le développement de techniques de recherche nouvelles.

Les subventions perçues représentent 51% des produits ce qui accentue la nécessité de poursuivre le travail de recherche de financeurs privés pour aller vers un rééquilibrage des sources principales de financement.

Ce besoin est l'une des pistes retenues par les instances politiques et opérationnelles de Solidarité Laïque, notamment au travers son plan stratégique qui vise entre autres une consolidation du modèle économique de l'organisation.

Le CROD montre également, en comparaison avec l'année 2020, le redémarrage progressif de certains programmes et actions notamment à l'étranger.

On notera enfin une relative stabilité des frais de fonctionnement de Solidarité Laïque entre ces deux exercices.

Parmi les pistes de travail pour les mois futurs est envisagée une structuration plus homogène du fonctionnement économique des antennes afin de pouvoir les « combiner » avec celui du siège de Solidarité Laïque pour une présentation plus fidèle de la réalité économique de l'organisation.

ANNEXE 2 - COMPTE D'EMPLOIS ANNUELS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 2021

PRECISIONS SUR LE COMPTE D'EMPLOIS ANNUELS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)

A la suite de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2020 du règlement ANC n° 2018-06 modifié, le Compte d'Emplois annuels des Ressources collectées auprès du public (CER) permet de préciser l'origine des différences ressources *liées à la générosité du public* de l'Association et de leurs affectations en emplois.

Les informations figurant dans ce CER correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) publié dans l'annexe des comptes annuels et faisant l'objet d'une description détaillée dans l'annexe 1.

A - LES EMPLOIS FINANCES PAR LA GENEROSITE DU PUBLIC (hors contributions volontaires en nature)

Les charges par destination, quelle que soit leur nature, se répartissent en 4 catégories :

- Les missions sociales réalisées en France et à l'Etranger par l'Association et/ou faisant l'objet de versements à d'autres organismes agissant en France ou à l'Etranger;
- Les frais de recherche de fonds (communications liées à la fidélisation, prospection des donateurs, traitement des dons, etc.) ;
- Les frais de fonctionnement ;
- Les reports en fonds dédiés de l'exercice.

1- Missions sociales

L'affectation aux missions sociales des produits issues de la générosité du public, est déterminée par :

- la collecte affectée par les donateurs à des actions précises notamment à la suite d'appels à dons spécifiques ;
- Des contributions volontaires ou diverses à des projets spécifiques ;
- De l'abondement de la collecte générale (non affectée), sur la base du tableau d'intervention, pour la réalisation des actions telle que prévue dans l'annexe budgétaire des dites actions.

Les charges des missions sociales sont des montants engagés par l'Association pour la réalisation de ses actions en France et à l'Etranger (réalisées par elle-même ou faisant l'objet de versements à d'autres organismes).

Elles correspondent aux coûts (tels que les frais de personnel, les fournitures et les services extérieurs) directement liés aux actions et aux activités effectuées pour réaliser ses missions sociales.

Missions sociales réalisées à l'International et financées par la générosité du public :

Eléments	Actions réalisées par l'Association	Versements à d'autres organismes
Programmes/projets - Afrique de l'Ouest	278 486 €	145 529 €
Programmes/projets - Caraïbes	46 243 €	22 664 €
Programmes/projets - Amérique latine	1 451 €	- €
Programmes/projets - Bassin Méditerranéen + Asie	4 356 €	70 797 €
Parrainages - Bénin	814 €	33 908 €
Parrainages - Burkina Faso	2 399 €	59 363 €
Parrainages - Sénégal	236 €	4 152 €
Parrainages - Haïti Rozo + Cedaj	332 €	14 899 €
Parrainages - Liban	420 €	4 362 €
Parrainages - Colombie	259 €	6 636 €
Appui micro-projets (PESI, PACED)	5 857 €	18 042 €
Rentrée solidaire (Tchad, Congo, Haïti)	111 847 €	- 1 000 €
Autres (projets prov et stratégique, Urgence Liban)	42 409 €	5 800 €
TOTAUX	**495 109 €**	**385 154 €**

Missions sociales réalisées en France et financées par la générosité du public :

Eléments	Actions réalisées par l'Association	Versements à d'autres organismes
Actions solidaires (Vacances Insertion, appui aux micro-projets)	17 088 €	37 280 €
Actions de plaidoyer et d'éducation à citoyenneté et à la solidarité internationale (droits des enfants, lutte contre le racisme, CME, etc.)	33 931 €	9 095 €
Urgence (Antilles)	30 157 €	500 €
Autres (relations extérieures)	98 €	- €
TOTAUX	**81 274 €**	**46 875 €**

2- Frais de recherche de fonds

Ce poste correspond aux coûts réels (factures comptabilisées) des actions menées auprès du public tels que les frais postaux et divers pour l'envoi des mailings, les frais d'impression notamment des dépliants, des affiches et des lettres d'information aux donateurs, les frais de consultants pour la campagne de communication « grand public », les frais de mise à jour du site internet, de saisie et de suivi des dons, etc.

Les coûts financés par des ressources issues de la générosité du public s'élèvent à 1 021 795 €.

3- Frais de fonctionnement

Après déduction de ceux qui, par convention ou par leur nature, sont affectés aux missions sociales, les frais de fonctionnement regroupent l'ensemble des frais des services généraux du siège et des délégations départementales, les dépenses pour la communication et la transition numérique (OTC). Ils comprennent les loyers et les charges, les assurances, les honoraires, les frais postaux et de téléphone, les fournitures et les prestations diverses, les salaires et les charges sociales des services généraux.

Détail des frais de fonctionnement :

Frais de fonctionnement du siège, de la qualité et des délégations départementales	820 123 €
Frais de la transition numérique (OTC)	66 886 €
Frais de communication	227 610 €

Les frais de fonctionnement sont financés par les cotisations des adhérents, des contributions volontaires attribués pour les délégations départementales, les legs non affectés, des frais administratifs prélevés sur la collecte (affectée et non affectée) de l'ordre de 10%.

Ce financement des frais de fonctionnement issu de la générosité du public s'élève à 604 348 € et se répartit comme suit :

Cotisations des adhérents	263 946 €
Contributions volontaires	350 €
Legs non affectés	81 948 €
Frais administratifs prélevées sur la collecte (affectée et non affectée)	258 104 €

4- Reports en fonds dédiés de l'exercice

Il s'agit des dotations/reports provenant de la collecte, reçues au cours de l'exercice et affectées à des missions sociales, qui seront utilisé.e.s sur les exercices suivants.

Le montant pour l'année 2021 s'élève à 72 350 €.

B - LES RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (hors contributions volontaires en nature)

Les ressources liées à la générosité du public comprennent :

- les cotisations des adhérents sans contrepartie ;
- les dons (collectes et legs) ;
- les contributions d'organisations membres et/ou partenaires (= « autres produits liés à la générosité du public ») ;
- l'utilisation des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs.

1- Les cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie correspondent aux cotisations des organisations adhérentes de l'Association.

Le montant s'élève à 263 946 € pour l'année 2021.

2- Les dons

Le poste « dons manuels » correspond aux dons collectés grâce aux actions de recherche de fonds par publicité et communication.

Dons manuels (= collecte affectée et non affectée)	2 581 043 €
Legs	81 948 €

3- Les autres ressources liées à la générosité du public

Elles recouvrent les contributions volontaires ou diverses à des projets spécifiques pour un total de 39 470 €.

4- L'utilisation des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Cette ligne correspond à l'utilisation (reprise) sur l'exercice d'une partie ou de la totalité des fonds dédiés issus des dons des exercices précédents.

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature issues de la générosité du public ont été évaluées à 520 101 € et sont inscrites en comptabilité.

Il est cependant à noter que l'Association n'a pas pu valoriser cette année :

- les prêts d'adresse de la MAIF (734 232 adresses prêtées) et de la MGEN (130 459 adresses prêtées) ;
- la première de couverture offerte par SNUIPP dans son numéro spécial UDA du mois d'octobre 2021 ;
- l'appui d'un cabinet d'avocats pour son recours devant le tribunal judiciaire de Paris de la décision d'Ile-de-France Mobilités nous refusant l'exonération du versement mobilités.

a- Missions sociales

Pour la réalisation de ses projets en France comme à l'étranger, l'Association collabore avec différentes associations partenaires dans un cadre de coopération. Leurs interventions se présentent sous différentes formes : conception des projets, montage de dossier pour la recherche de financement, participation au comité de pilotage, mise en œuvre des projets et des programmes, etc.

L'Association sollicite également le concours de bénévoles pour le suivi administratif et budgétaire des missions de parrainages.

De plus les délégués départementaux de l'Association, tou.te.s bénévoles, collaborent aussi aux promotions des missions sociales en France dans le cadre de la « rentrée solidaire » ou « vacances insertions familles ».

Les contributions volontaires en nature se répartissent comme suit en 2021 :

Missions sociales réalisées en France (bénévolat)	111 121 €
Missions sociales réalisées à l'Etranger (bénévolat + mises à disposition)	74 921 €

b- Recherche de fonds

Par ailleurs, l'Association a bénéficié de plusieurs fichiers d'adresses transmis par deux de ses adhérents. Ces prêts n'ont pas pu être valorisés en 2021.
En 2021 l'Association a passé un accord d'échange d'adresses avec 3 autres associations.
En outre l'Association a obtenu de la Fondation Orange deux mécénats de compétence pour renforcer ses équipes.
Ces mises à disposition ont été évaluées à 159 962 € en 2021.

Enfin quelques bénévoles interviennent également pour actualiser des fichiers de la base de données. Ce bénévolat a été évalué à 3 000 € pour 2021.

c- Fonctionnement

Pour le fonctionnement général du siège, des bénévoles interviennent sous différentes formes :

- Administratif : la mise sous pli, le traitement du courrier ;
- Budgétaire : la commission des contrôles internes ;
- Fonctionnement des délégations départementales ;
- Politique : toute décision de gouvernance (bureau, CA…) ;
- Appui à la communication.

Ces contributions volontaires en nature ont été évaluées à 171 096 € en 2021 et sont répartis comme suit :

Bénévolat	121 436 €
Mise à disposition	49 660 €

Enfin l'Association a également bénéficié en 2021 de l'appui d'un cabinet d'avocats pour son recours devant le tribunal judiciaire de Paris de la décision d'Ile-de-France Mobilités nous refusant l'exonération du versement mobilités.

Base d'estimation

Les bénévolats ont été valorisés suivant le barème de l'AFD à hauteur de 300 € par jour pour chaque ressource humaine valorisée (acteurs du secteur privé ou du secteur public, bénévoles accomplissant des missions au siège où sur le terrain) avec un maximum de 10 jours par mois. Au-delà, le calcul se fait sur la base d'un taux mensuel fixe de 3 000 € par personne.

Pour les mises à dispositions de biens et services, les estimations sont fournies par les donateurs.

LES FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ce tableau des fonds dédiés à la générosité du public présente les variations sur 2021 avec un comparatif en 2020. Il est la synthèse de la partie des « Ressources liées au public » du tableau de variation des fonds dédiés publiés dans l'annexe des comptes annuels.

Audit – Bureau de Paris
16 rue de de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 23 août 1990
Siège social : 22, rue Corvisart
75013 PARIS

SIREN : 339 797 920

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie - BP 70948 - 49009 Angers Cedex 01 - SAS au capital de 9 123 912 euros - R.C.S. Angers 063 200 885. Société inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique

COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 23 août 1990
Siège social : 22, rue Corvisart
75013 PARIS

SIREN : 339 797 920

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'**Association COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAÏQUE**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 01 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Brice ROGIR

Rubriques	2022	2021	
	Prévu (en €)	*Réalisé (en €)*	Prévu (en €)
Comptes 60 Achats/ prestations extérieures	314 289	*264 268*	565 600
Comptes 61 Location / Maintenance / abonnements info…	253 203	*198 722*	231 510
Comptes 62 Honoraires / missions /autres ch. ext.	1 925 063	*1 243 961*	1 355 978
Comptes 63 Impôts et taxes	140 863	*116 890*	126 009
Comptes 64 Salaires et charges de personnel	1 679 088	*1 575 999*	1 577 980
Comptes 65 Autres charges (transferts / rétrocessions)	6 032 606	*3 340 577*	4 800 152
Comptes 66 Charges financières	-	*-*	-
Comptes 67 Ch. except. (sur ex. antérieurs)	33 891	*30 055*	-
Comptes 68 Ch. Except. (dotation aux Amort. et Prov.)	10 128	*37 133*	20 765
Constitution des fonds dédiés	75 895	*285 687*	23 084
Dotation Fonds Propres	-		40 000
I. Total des Dépenses	***10 465 026***	***7 093 292***	**8 741 077**
Subventions			
Cptes 741 Subv Etat	4 033 237	*3 162 477*	4 160 916
Cptes 744 Subv Coll locales	7 530	*16 330*	4 700
Cptes 746 Subv Ets Publics	38 000	*30 000*	30 000
Cptes 748 Autres Contributions	2 403 031	*642 676*	758 375
Autres Ressources			
Cptes 756 Cotisations Adhérents	273 038	*263 946*	267 346
Contributions volontaires	30 000	*39 470*	56 712
Legs	100 000	*81 948*	200 000
Cptes 754 Collecte	3 131 877	*2 581 043*	2 627 070
Cptes 76 Prod financiers	2 069	*2 092*	1 899
Cptes 706-708 Ventes de prestations de services	2 760	*3 526*	3 860
Cptes 726- 755-758-78-791 Autres produits	418	*134 905*	-
Produits exceptionnels((77)	-	*2 379*	-
Réaffectation Projets	-	*-*	-
Reprises des fonds dédiés	443 067	*565 399*	630 199
II. Total des Ressources	***10 465 026***	***7 526 191***	**8 741 077**
III. Résultat (= II - I)	**0**	***432 899***	- **0**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE INTERNE

2021

Commission de contrôle interne

Solidarité Laïque

RAPPORT DE CONTROLE SUR L'EXERCICE 2021

Paul Casabianca
Christophe Lafond
Philippe Lecat
Denis Rolland

INTRODUCTION

Après deux années de pandémie, créant beaucoup d'incertitude et désorganisant une partie des programmes, le retour à une forme de normalité permet à la CCI d'exercer son contrôle dans de meilleures conditions.

Pour cette année 2022, la CCI a mis à son programme la revue générale de la cartographie des risques, la revue du contrôle interne (dont la structure, l'organisation et le contrôle des risques sur les « antennes » à l'international), le suivi des recommandations de la CCI, notamment sur la sécurité des locaux et sur la révision des statuts.

Elle s'est réunie pour ce faire les 16 novembre 2021, 15 mars et 10 mai 2022.

À sa demande, des documents lui ont été adressés dont la liste figure en annexe.

1. REVUE GENERALE DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

À l'étude des documents produits et à l'issue des réunions d'échanges tant avec la gouvernance qu'avec les équipes, nous pouvons constater que l'intérêt d'une cartographie des risques est bien appréhendé depuis de nombreuses années par les différents acteurs. Deux documents constituent actuellement cette cartographie :

- une présentation intitulée « Cartographie des risques du 25-11-2013 »,
- un document intitulé « Procédures opérationnelles en vigueur » document daté de 2014, puis sa version actualisée en novembre 2019.

1.1. Une « Cartographie des risques » adaptée mais à compléter et préciser

Elle est construite selon les quatre pôles ou « métiers » de l'association : la gouvernance, les finances, la coordination, et l'éducation. Globalement, sur ces quatre « métiers », 52 risques ont été identifiés, répartis ainsi :

- 22 risques sur la gouvernance,
- 12 sur les finances,
- 12 sur la coordination,
- 6 sur l'éducation.

Pour chaque risque, une cotation « maîtrise » et une cotation « gravité » sont instaurées, selon un barème allant de 0 à 10. Une colonne « plan d'actions » figure également sur le document.

Cette cartographie, particulièrement adaptée à l'objet de l'association, présente ainsi un périmètre aussi large que pertinent.

Toutefois, cet important travail de recensement et d'écriture ne montre pas, à ce jour, l'intégralité de la fonction « Cartographie des risques ». La déclinaison des plans d'actions, notamment, pourrait être avantageusement liée à ce document (via une annexe « déclinaison et suivis » par exemple).

Pour atteindre ce futur ensemble cohérent, la CCI fait la recommandation d'établir un plan par étapes :

- ***réinterroger chacun des risques, l'actualiser si besoin,***
- ***recenser les suites données depuis 2013, notamment sur les risques qualifiés à l'époque de « à piloter » (ou se limiter aux trois années antérieures à 2022),***
- ***échanger avec les équipes concernées pour rapprocher cette cartographie des plans d'actions menés,***
- ***définir, pour chaque risque, et selon le degré d'avancement, un ou des plans d'actions,***
- ***formaliser sur ce document « Cartographie des risques » ou sur une annexe, les déclinaisons et les suivis réalisés.***

1.2. Le document « Procédures opérationnelles en vigueur » à compléter

Il a été rédigé en deux chapitres, fonctionnement général d'une part, et gestion des activités d'autre part.

Pour le premier chapitre « Fonctionnement général », 10 domaines sont traités : vie statutaire, administration de l'association, vie d'équipe, activité et développement (dont budget général et dédiés), placements financiers, procédures financières liées au fonctionnement général, développement et ressources, transparence financière, communication et partenariats.

Pour le second chapitre, « Gestion des activités », 2 domaines sont instruits : la gestion des activités, et les conventions.

Ainsi, pour chacun des 12 domaines, des risques associés sont identifiés, et un contrôle interne est inscrit, complété, lui aussi d'une cotation, cette fois selon un barème de 0 à 5. Un contrôle interne supplémentaire est également prévu : ce qui peut être pertinent et réactif.

Ces « Procédures opérationnelles en vigueur » nous apparaissent adaptées à l'association, actualisées, mais incomplètes.

En effet, si le document de 2014 comportait une colonne « risques associés », puis deux autres sur le « contrôle interne », la version de novembre 2019 n'indique plus les risques et le contrôle. Et il ne nous a pas été présenté de document complémentaire sur ces points. Aussi, la CCI recommande de ***travailler à l'articulation des « Procédures opérationnelles en vigueur » avec le document « Cartographie des risques »*** *développé en point 1.1.,* ***de finaliser ce document et de procéder à sa révision périodique****.*

2. REVUE DU CONTRÔLE INTERNE

2.1. Remarques générales

La délégation générale de l'association s'est engagée en 2012 dans un processus de contrôle interne. Un document a ainsi été créé le 11 avril 2012. Il présente successivement les définitions du contrôle interne, ses principes, ses objectifs, son pilotage et le suivi des risques. Il se termine par une auto évaluation des dirigeants : un document formel et complet, de référence pour la délégation générale mais non complété sur la partie auto évaluation. ***La CCI recommande de compléter ce document.***

Un document « Liste des procédures SL en cours » a été remis à la CCI. Il n'indique ni date de création, ni date de révision. Il présente six procédures : financières, mission, programmes, RGPD, RH, antennes : leur pertinence est réelle, leurs utilisations aussi, selon les témoignages recueillis. Toutefois, leur articulation avec les « Procédures opérationnelles en vigueur » présentées en partie 1 n'apparaît pas et n'a pas été expliquée. ***La CCI recommande de finaliser ces documents pour leur donner une pleine cohérence et permettre une utilisation efficace.***

La CCI a constaté avec satisfaction l'existence d'un DUERP en octobre 2018, revu en 2020 et incluant l'adaptation à la pandémie de la COVID 19. Un MADAC a de même été élaboré en 2019/2020. L'application du RGPD tend à la conformité (registre, DPO, avec une charte informatique en cours de rédaction). Des réunions d'équipe assurent le suivi des questions sur le contrôle interne mais il n'a pas été communiqué à la CCI de réponses formalisées.

Enfin, un autre document daté du 15 mars 2022 a été présenté à la CCI. Intitulé « Note de cadrage » pour le contrôle interne, il indique le rôle du contrôle interne, son évaluation, ses principes, ses enjeux, ainsi que les livrables. ***Il reste, lui aussi, à renseigner***.

2.2. Le risque « Antennes » : un risque critique qui engage la gouvernance

Si la culture du contrôle paraît bien acquise, subsiste un point noir au regard d'un thème cible de la CCI : le risque « Antennes ».

Certes, ce risque est intégré : le MADAC 2020 relève en action à court terme ; « définir le cadre de travail (et procédures liées) entre SL France et les antennes à l'international ». La note de cadrage « contrôle interne » du 15/03/2022 évoque la réalisation « en cours » d'une procédure écrite « antennes ». Le CR de réunion d'équipe du 31/01/2021 révèle un problème RGPD sur l'antenne Tunisienne.

Néanmoins, la CCI n'a pu obtenir d'indication fiable concernant la structure ou l'absence de structure juridique des antennes (associations déclarées ou de fait, de droit français ou local, bureau de représentation de SL, contrôle juridique/financier de droit ou de fait, pouvoirs, délégations…

Il s'agit d'un **risque critique de nature à engager la responsabilité de la gouvernance**, alors qu'un problème statutaire majeur sur la gouvernance et les délégations reste posé pour SL, faute de résolution définitive.

En conclusion, une fois fait le constat d'une culture du contrôle interne, portée et partagée depuis longtemps par la délégation générale, il demeure néanmoins des marges de progrès et, de ce fait, la CCI recommande de procéder à un indispensable travail de finalisation : réaliser l'auto évaluation, actualiser les procédures, les regrouper en un document, en vérifier la cohérence entre elles, articuler l'ensemble « Procédures- Contrôles- Formalisations ».

3. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA CCI

3.1. Visite de sécurité des locaux de la direction de SL : une attention au 4e étage

Cette visite a fait suite aux observations et recommandations formulées lors du rapport sur 2017.

Les membres de la Commission ont pu, par exemple constater la bonne tenue des locaux du siège en termes d'occupation et de sécurité.

L'entrée générale au RDC et les accès sont bien gérés.

Pour l'ensemble des locaux, les extincteurs ont été vérifiés en février 2022.

Au 3e étage, l'ensemble a été très bien désencombré et rendu accessible : il pourrait être utile de stabiliser si possible la salle de réunion en potentielle salle de crise (avec en permanence 1 ordinateur, 1 paper board et 1 vidéo projecteur) pour prévoir la gestion d'un éventuel problème sérieux dans l'un des pays d'intervention de Solidarité laïque.

Au 4e étage, la CCI constate des efforts réels de désencombrement (avec la création notamment de la salle pour la photocopieuse et du matériel). Mais

- **l'électricité doit être refaite** (essentiel des plafonds et câblages plus utilisés) ; il y a eu des infiltrations et la CCI s'interroge : pourquoi n'y a-t-il pas eu de travaux effectués en faisant jouer l'assurance des propriétaires/locataires des logements du dessus ? Formuler la demande au propriétaire ;
- **les couloirs sont très encombrés**, surtout avec la présence d'une PMR, (photos) autour de l'accès vers l'ascenseur « MAIF » ; il y a la possibilité peut-être de mettre placards comme au 3e dans salle réunion ;
- l'espace cuisine des personnels mérite une rénovation :
    - présence de branchements avec des prises multiples (y a-t-il un extincteur à proximité ?),
    - il donne sur la salle de convivialité cuisine, et la sortie est susceptible d'être bloquée vers les escaliers et les ascenseurs par des **armoires pleines de papier avec moins d'un mètre de passage**.

3.2. La mise en sécurité juridique de la gouvernance

Le rapport de contrôle sur l'exercice 2019 a soulevé la non-conformité aux statuts du système de gouvernance (responsabilité opérationnelle de la présidence, ne pouvant déléguer qu'à un administrateur).

Dans son rapport sur l'exercice 2020 la CCI a relevé que :

« Ce point a fait l'objet d'une attention particulière mais, par construction, limitée.
En effet, après la décision d'AGE de septembre [2020] d'engager un processus de mise en cohérence des statuts avec la réalité de la gouvernance en termes de délégations de pouvoirs et de signatures, mais aussi de répartition des responsabilités fonctionnelles, questions relevant de la souveraineté politique, le rôle du contrôle ne pouvait qu'être limité au suivi de la mise en œuvre de ces décisions.
La CCI a été tenue informée de la trajectoire envisagée pour rendre ces délégations compatibles avec les statuts, au prix de l'engagement d'un processus de modifications contraintes par la nécessité de respecter le modèle-type de statuts d'une ARUP,
La CCI a été tenue informée du contexte financier dans lequel s'inscrit cette question (fin 2019, pertes importantes sur fonds propres ; 2020 rétablissement des fonds propres, à un niveau équivalent au niveau antérieur mais insuffisant ; interrogations pour les grands financeurs quant au financement par titres, et réflexion sur l'intérêt de donations et d'actions de mécénat ; pas de stabilisation avant fin 2021).

Consciente que la réforme statutaire ne peut être engagée tant que les capitaux propres n'auront pas été restaurés et les perspectives stabilisées, la CCI émet un avis favorable au décalage de cette réforme à 2022, nonobstant le risque persistant de non-conformité des délégations avec les statuts.
Elle apprécie ce risque comme politiquement faible et juridiquement soutenable, dans la mesure où, en cas de survenance, une ratification par une Assemblée générale exceptionnelle permettrait de couvrir tout vice de forme et nullité d'actes dans le cadre des dispositions de régularisation prévues par le Code civil ».

La CCI recommande toutefois de maintenir la vigilance et de programmer l'engagement de la réforme statutaire au plus tard à la fin du premier semestre 2022 ».

La CCI a été informée de ce qu'un projet de mise en conformité des statuts avec le modèle type préconisé par le Conseil d'État ainsi qu'un projet de délégation de pouvoirs et signatures conforme à la

pratique usuelle de l'association, avaient été travaillés par la présidence et la délégation générale, assistées d'un juriste.

La situation financière paraît suffisamment stabilisée pour éloigner la crainte d'une remise en cause de la RUP à l'occasion de l'instruction par l'Intérieur de modifications statutaires paraissant formellement assez neutres.

Pour autant la commission n'a pas, malgré ses demandes, été informée d'une décision formelle du conseil d'administration concernant la validation de ces projets et leur trajectoire de mise en œuvre, alors même que l'assemblée générale spéciale de septembre 2020 en avait adopté le principe.

Le risque peut paraître minime mais, s'il devait se réaliser à l'occasion d'un incident, ses conséquences pourraient s'avérer majeures en termes de responsabilité des dirigeants (Présidente, DG et administrateurs), d'éligibilité à la commande publique et d'image de marque des organisations membres.

La CCI recommande vivement que le conseil d'administration s'approprie ce sujet dans sa globalité et prenne rapidement (au plus tard en 2023) une décision politique clairement structurante concernant l'organisation de la gouvernance.

3.3. Sur les conventions entre Solidarité Laïque et ses membres

La commission a eu connaissance d'une interrogation du Don en Confiance concernant des risques de conflit d'intérêt au regard du bail du siège appartenant à la MAIF et d'un contrat tacite de billetterie (déplacements fonctionnels) avec ARTS VOYAGES, filiale d'ARTS &VIE. La commission qui s'était déjà penchée sur le bail du siège, a enquêté et a conclu qu'au regard du prix, des conditions et du mode de gestion externalisé, il s'agissait d'une convention courante passée à des conditions normales, n'impliquant pas de signalement ni d'approbation au titre des conventions règlementées.

Il en est de même s'agissant de la billetterie des voyages. Cette dernière convention a au demeurant été résiliée de fait au profit d'un organisme spécialisé dans les besoins spécifiques des ONG. La forme (ou plutôt l'absence de forme) de cette résiliation a frôlé l'incident diplomatique entre SL et l'un de ses membres et financeurs actifs.

La commission recommande en conséquence que la gouvernance (présidence et délégation générale) porte une attention particulière aux conventions avec les membres afin de les traiter ou non en conventions règlementées et, en tout état de cause, de les gérer de façon appropriée.

Conclusion

Malgré les fortes contraintes de moyens humains dans un environnement lui-même contraint par les crises (générale et humanitaire) la culture du risque et du contrôle est acquise et les efforts de concrétisation sont à saluer

Le constat est clair : les recommandations sont suivies d'effet, autant que faire se peut, d'abord parce que les préoccupations qu'elles recouvrent sont déjà intégrées par la gouvernance et les équipes : RH, contrôle financier, RGPD, sécurité au travail, procédures écrites (donc contrôle interne), objets des précédents rapports ont connu des avancées notables et louables dans une petite structure aussi contrainte par l'urgence et les moyens.

Lors d'une visite sur place le 15 mars 2022, les membres de la Commission ont pu, par exemple constater la bonne tenue des locaux du siège en termes d'occupation et de sécurité.

De même ils ont pu apprécier qu'il ne restait plus que quelques marches à monter pour l'établissement et le suivi d'une *data room* des procédures.

Restent toutefois 2 points critiques :

- la documentation des aspects juridiques /pouvoirs / finances/ contrôle des antennes, afin de pouvoir cerner les risques et les prévenir ;

- la décision politique sur l'organisation statutaire de la gouvernance et sa déclinaison en termes de délégation.

Le risque à demeurer dans une situation statutaire délicate, conduit la CCI à rappeler que la modification des statuts, peut-être sur le modèle proposé par le conseil juridique de Solidarité laïque, doit être entreprise, notamment pour faire face avec des statuts adaptés à une éventuelle crise sérieuse. Un calendrier doit être mis en place pour effectivité des nouveaux statuts fin 2023.

Liste des documents mis à la disposition de la Commission de contrôle interne

- Procédures opérationnelles en vigueur, contrôle interne. Version du 01/ 12 / 2014, (format Word).
- Cartographie des risques, version du 25/11/2013 (PDF).
- Code de déontologie de Solidarité Laïque, janvier 2016 (PDF).
- Le contrôle interne, guide de bonnes pratiques à l'usage de SL. Avec outil d'autodiagnostic destiné aux dirigeants, avril 2012 (W).
- Note de cadrage « Pour le contrôle interne à SL », 15 mars 2022 (W).
- DUERP Document unique d'évaluation des risques professionnels, non daté. (W)
- Réunion d'équipe thématique sur la sécurité, 08/10/2018 (W).
- Manuel de procédures opérationnelles, 17/01/2018 (W).
- Présentation de la démarche MADAC modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue, 2019 (PPT).
- Autodiagnostic de nos pratiques. Message d'accompagnement d'un questionnaire démarche MADAC, octobre 2019, (PDF).
- Synthèse MADAC, 28/02/2020 (W).
- Liste des procédures en cours, 15 mars 2022 (W).

Solidarité Laïque

+33 01 45 35 13 13
22 rue Corvisart - 75013 Paris, France
www.solidarite-laique.org
info@solidarite-laique.org

Solidarité Laïque
Afrique de l'Ouest

+226 25 35 59 14 / +226 77 82 64 22
52 bis, Somgandé 25 Ouagadougou
13 BP 113 Ouagadougou - Burkina Faso
info-ao@solidarite-laique.org

Solidarité Laïque
Méditerranée

+216 28 797 903
13 rue Dr. Alphonse Leveran
Le Belvédère - Place Pasteur
Tunis 1002 Tunisie
info-mediterranee@solidarite-laique.org

Solidarité Laïque
Caraïbes

+509 2226-0817 / +509 3769-6237
6, impasse François, rue Latortue
Delmas 48, Musseau
Port-au-Prince - Haïti
info-caraibes@solidarite-laique.org